LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol.
ST-BONIFACE, VENDREDI 6 JUIN 1958
PRIX: SEPT CENTS

Triple problème laissé au ministère De Gaulle

PARIS — Par un vote de 329 voix contre 224, l'Assemblée nationale a porté le général de Gaulle, à la présidence du Conseil, mettant ainsi fin à une situation qui menaçait de sombrer dans l'impasse et de déclencher, dans toute la Métropole, une lutte sanglante entre Français.

Le vote socialiste, acquis au général après une opposition qui constituait le dernier obstacle à son accession au pouvoir, a permis à la France de respirer plus à l'aise et donne l'occasion au héros de la Libération de prouver qu'en effet, dans les circonstances actuelles, il est le seul homme capable de tirer le pays de l'ornière.

Paraissant devant l'Assemblée nationale, de Gaulle a réitéré ses conditions à l'acceptation de l'investiture: 1) la reconduction des pouvoirs spéciaux à l'Algérie 2); les pleins pouvoirs jusqu'au premier décembre et 3) la revision de l'article 90 de la Constitution.

La commission du suffrage universel de l'Assemblée, réunie d'urgence, a adopté, par 27 voix contre 17, la condition des "pleins pouvoirs" et étudie présentement les deux autres conditions qui, vraisemblablement, seront elles aussi adoptées.

Comment de Gaulle a composé son cabinet

La composition du cabinet de Gaulle n'est pas faite suivant les règles traditionnelles du dosage parlementaire et de l'équilibre des groupes.

Elle comporte, cependant, un dosage et un équilibre entre les grands courants de l'opinion nationale.

Ceux-ci sont représentés dans le ministère par leurs têtes les plus symboliques: M. Guy Mollet pour les socialistes, M. Antoine Pinay pour les modérés, M. Pflimlin pour le MRP, les radicaux, dont les divisions avaient affaibli la IVe république, sont eux-mêmes représentés par un homme qui s'était tenu à l'écart de la bataille des tendances, M. Berthoin.

Vu sous une autre face, le ministère comprend un tiers d'hommes politiques, un tiers de hauts fonctionnaires et un tiers d'hommes qui ont acquis une technicité ou une valeur représentative ou symbolique dans plusieurs domaines. M. Pinay sera à la fois le représentant des indépendants et d'une politique financière de défense des prix et du pouvoir d'achat. M. Max Lejeune est socialiste, mais aussi défenseur d'une politique de développement de l'Algérie et du Sahara français. M. Houphouet-Boigny, du Rassemblement démocratique africain, est pareillement le symbole d'une Afrique noire française et le sénateur Michel Debré lui-même, qui occupe dans la nouvelle formation le poste de garde des Sceaux (ministre de la Justice), avait été dans ses éloquentes et véhémentes interventions au Conseil de la république moins le porte-parole d'un groupe que l'apôtre d'une renaissance nationale.

La liste des membres du gouvernement sera complétée encore par deux nouveaux secrétaires d'Etat qui seront pris parmi les socialistes.

A l'occasion de l'ouverture officielle du nouveau bureau de poste de Winnipeg vendredi matin, une partie du courrier a été apportée de la gare par un équipage de carosse à quatre chevaux, comme cela se faisait il y a cinquante ans. Entre temps, le maitre des postes fédéral, M. W. Hamilton, est arrivé sur le toit de l'édifice avec du courrier, par hélicoptère. La photo montre l'ancien moyen de transport. (Free Press)

Refrancisation en marche dans la province de Québec

QUEBEC — La refrancisation de la province de Québec s'impose avec urgence. Même la vieille capitale, reconnue par tous comme la citadelle française en Amérique, devrait être refrancisée.

Ainsi l'a reconnu la Fédération des sociétés St-Jean-Baptiste du Québec en adoptant, au cours de son congrès, tenu en fin de semaine à Québec, une résolution proposée par des délégués du nord de Montréal.

Plus de 300 représentants des différentes sociétés St-Jean-Baptiste de la province ont participé au programme chargé de ce congrès, dont le thème général était "Fraternité française".

Ces asisses se sont déroulées sous la présidence de Me Gaston Rondeau, président de la Fédération. Soulignons que cette Fédération compte actuellement plus de 123,000 membres formant, par toute la province, plusieurs centaines de sections locales et régionales.

Au sujet de la refrancisation, le congrès a suggéré qu'une campagne générale soit amorcée afin que le Québec retrouve le visage français qui devait être le sien. Il considère que la situation actuelle joue au détriment de notre population et voudrait qu'on s'attaque à la source du mal; c'est-à-dire, qu'on s'efforce de convaincre les entreprises commerciales importantes, les agences de publicité, qu'il y va de l'intérêt de tous, qu'une publicité française soit faite au lieu d'une publicité anglaise.

Un concours

Le congrès suggère davantage. Il désire qu'un concours provincial d'enseignes commerciales soit institué. Des concours de ce genre furent tenus dernièrement dans les diocèses de Sherbrooke et de Nicolet et obtinrent un grand succès. Enfin, les sociétés St-Jean-Baptiste régionales et locales collaboreront étroitement avec le comité de toponymie de Québec. A ce sujet, la Fédération exprime l'espoir que ce comité de toponymie sera officiellement reconnu par le gouvernement du Québec.

Lors d'une communication faite et relative au thème général du congrès, M. J.-Lucien Gagné fit d'abord remarquer que "la Société St-Jean-Baptiste a pour but d'unir et de protéger les Canadiens d'origine et de langue françaises pratiquant la religion catholique, de défendre leurs intérêts nationaux, de conserver les croyances, la langue et les traditions des ancêtres. Unir et protéger, non pas seulement les Québecois, mais tous les Canadiens français".

Les minorités

Dans cette optique, M. Gagne souligna que c'était un devoir pour les Canadiens français de la province de Québec d'aider par tous les moyens, en particulier par un secours financier, les minorités françaises des autres provinces d'abord, de l'extérieur du pays ensuite. Il nota que les membres de la Société St-Jean-Baptiste, particulièrement, devraient contribuer à assurer cette aide, considérant que, constitutionnellement, le gouvernement de la province est dans l'impossibilité de le faire.

Il invita donc les congressistes à se convaincre de l'importance de la chose.

"Pour travailler avec coeur, dit-il, il faut évidemment se convaincre de l'importance, de la nécessité de cette campagne. Les motifs sont nombreux pour nous de consacrer quelques heures chaque année à cette action patriotique essentielle."

Le dépliant officiel de la campagne de 1958 nous rappelle entre autres: "Que s'il est beau et magnifique de donner l'Evangile aux peuples lointains qui ne l'ont pas, il est aussi indispensable de le garder chez les minorités françaises d'Amérique, en les aidant à conserver leur langue".

M. Jean Lesage devient chef libéral du Québec

QUEBEC — Au lendemain de l'éclatante victoire de l'hon. Jean Lesage à la direction du parti libéral provincial, les observateurs politiques de la vieille capitale s'interrogent tout naturellement sur les répercussions possibles de ce triomphe.

Les questions qu'ils se posent et auxquelles ils tentent évidemment d'apporter des réponses peuvent se résumer aux quatre suivantes:

1. M. Lesage réussira-t-il à faire l'unité des libéraux dans la province?
2. Le parti libéral provincial, sous la direction de M. Lesage, a-t-il des chances de regagner la confiance de l'électorat qui lui a échappée, de toute évidence, depuis 1944?
3. Le nouveau chef pourra-t-il rallier toutes les forces d'opposition au régime actuel de l'Union nationale, et principalement le mouvement Drapeau?
4. M. Lesage, enfin, a-t-il des chances de réussir là où a échoué M. Lapalme, c'est-à-dire de renverser le gouvernement Duplessis?

Disons immédiatement que les réponses qu'ils apportent aux deux premières questions sont, dans l'ensemble, assez encourageantes pour M. Lesage. On reste un peu sceptique, par contre, sur le rapprochement possible avec le mouvement Drapeau, quoique là également, on ne cache pas un certain optimisme. On préfère attendre, enfin, les prochains événements avant de répondre à la quatrième et dernière question. Cela n'empêche pas certains de hasarder des prédictions qui, souligne-t-on malicieusement, ne feront peut-être pas plaisir à l'Union nationale.

Quelles chances a M. Lesage de rallier derrière lui la masse des libéraux du Québec? La question se pose naturellement après un congrès, où l'un des militants les plus en vue a accusé les siens de manquer de discipline. La question se pose surtout quand on a suivi la lutte des candidats à la direction du parti. Généralement courtoise, cette lutte n'en a pas moins été assez acerbe par moment, beaucoup plus acerbe même que lors du congrès qui a choisi M. Lapalme, en 1950. Le congrès de la fin de semaine n'aurait-il pas ouvert des cicatrices difficiles à guérir?

Un pessimiste a aussi fait remarquer que certains, surtout chez les jeunes, ont eu, à tort ou à raison, l'impression nette que M. Lesage était le candidat de la haute direction, qu'on pourrait difficilement attendre des réformes profondes avec lui. Il leur faudra du temps, a-t-il ajouté, avant de se défaire de ce sentiment.

Déjà le ralliement

Le très hon. Louis Saint-Laurent a pu se retirer de la scène politique, mais il a constaté, samedi, à Québec, que les libéraux de la province ne l'oublient pas facilement.

C'est une ovation, en effet, qui a marqué son entrée dans le palais de l'agriculture, quelques instants avant que les candidats à la direction du parti libéral provincial commencent leurs discours de mise en nomination. D'autres ovations lui étaient d'ailleurs réservées.

Il n'a pas parlé. C'est probablement la condition qu'il avait posée à sa visite aux congressistes. Mais il n'avait pas à parler. Ses moindres gestes soulevaient, décuplaient l'enthousiasme des délégués qui semblait pourtant déjà avoir atteint son paroxisme.

Le couvent des Clarisses de Talence, près de Bordeaux, et celui de Sainte-Claire de Jérusalem, où séjourna le Père de Foucauld, viennent de fonder un monastère au Liban sous le vocable de Notre-Dame de l'Unité chrétienne.

Une crise dans les relations canado-américaines

Le bon voisinage des Etats-Unis et du Canada s'exprime pratiquement de plusieurs manières: commerce, placements, communications, tourisme, défense commune et relations culturelles. Tout cela se fait naturellement, sans fanfare, comme il convient à des voisins qui s'estiment et qui ont des intérêts communs.

Mais il est naturel aussi que les Etats-Unis, qui ont dix fois plus d'habitants que le Canada et une influence énorme dans la vie économique et politique internationale, fasse sentir leur poids avec plus de force dans les relations entre les deux pays. Les placements américains au Canada leur permettent d'influencer les décisions des compagnies qui en profitent; les finances publiques américaines permettent de donner à leur commerce une aide considérable et même de faire des dons importants en nature aux pays dans le besoin. Enfin, les responsabilités internationales de Washington lui imposent nécessairement des obligations qui peuvent paraitre souvent empiéter sur la juridiction stricte du gouvernement canadien.

Pendant des années, le gouvernement libéral laissait faire tout cela, au point de subordonner amicalement certains intérêts canadiens à des pratiques avantageuses pour les Américains. Quelques coups de clairon et des protestations tapageuses de quelques ministres lui permettaient de sauver la face, mais sans rien réaliser de positif.

Le gouvernement conservateur, par contre, a nettement déclaré, il y a près de douze mois, qu'il compte affirmer l'indépendance des décisions canadiennes dans plusieurs domaines. Dans le domaine commercial tout d'abord, où il veut détourner vers l'Angleterre près de $600 millions, qui vont normalement à des achats américains. Une conférence économique faisant suite à celle du Mont-Tremblant de l'an dernier, tentera prochainement de mettre au point ces difficultés. Il est aussi question de discuter avec Washington les questions tarifaires qui affectent les deux pays. Les Américains imposent des taxes ou des difficultés à la vente de certains matériaux de base, comme le zinc ou le gaz naturel, que le Canada exporte avec profit. A tout cela il faut ajouter les questions de la défense, où les Américains affectent pratiquement une primauté compréhensible, mais qui heurte souvent les sentiments canadiens.

Toutes ces petites frictions ont été mises à jour depuis l'arrivée des conservateurs au pouvoir en juin dernier, et surtout depuis leur retentissante victoire électorale du 31 mars dernier. Un sous-comité américain a été organisé par le Congrès américain pour étudier ces problèmes. Et un député conservateur canadien vient de déclarer aux Communes à Ottawa qu'il serait opportun qu'un sous-comité canadien soit formé par la Chambre pour s'attacher à ces problèmes parallèlement aux efforts américains. On ne sait encore si le gouvernement d'Ottawa consentirait à cette idée. En attendant, les discussions du Dr Smith à Washington (le ministre canadien des affaires extérieures) seront reprises avec M. Dulles pendant la visite officielle que le président Eisenhower fera au Canada en juillet prochain. Plusieurs difficultés pourraient être aplanies avec bonne volonté de part et d'autre pour la cause de la paix.

Thomas GREENWOOD.

Victoire, en Belgique, du parti social-chrétien

BRUXELLES—Le résultat des élections belges se traduit par une indiscutable victoire du parti social-chrétien, c'est-à-dire par un net glissement à droite.

Le parti social-chrétien, qui, après avoir détenu de 1950 à 1954 la majorité absolue dans les deux chambres, avait été relégué dans l'opposition de 1954 à 1958, revient au pouvoir. Toutefois sa victoire n'est pas assez étendue pour qu'il puisse prétendre gouverner seul. Il devra s'entendre avec les socialistes ou avec les libéraux, ce qui, à première vue, ne sera guère facile. Pour le moment, une seule certitude s'impose: le gouvernement socialiste libéral de M. Achille van Acker, qui a gouverné la Belgique pendant quatre ans, va remettre aujourd'hui sa démission au roi, et il ne sera pas reconduit.

Les gains du parti social chrétien (huit sièges à la Chambre) ont été acquis principalement aux dépens des libéraux qui reviennent au nombre de vingt dans la nouvelle Chambre alors qu'ils étaient 25 dans l'ancienne. Les communistes sont également victimes: ils étaient quatre, ils reviennent deux. La liste dissidente des flaminganits a maintenu son unique représentant. Quant aux socialistes, leur recul est plus sensible dans le nombre des voix que dans les sièges: Ils ne perdent qu'un seul siège à la Chambre. Ils ont limité les dégâts au détriment des communistes.

M. l'abbé L. Senez fête 40 années de sacerdoce

LA BROQUERIE — Le dimanche 11 mai, la paroisse était en liesse. C'est qu'on fêtait le 40e anniversaire de sacerdoce de M. l'abbé Lucien Senez, curé. Les célébrations commencèrent dans l'après-midi, à 4 h., par une messe solennelle chantée par le jubilaire assisté par MM. les abbés Joseph Bellavance et Louis Laurencelle comme diacre et sous-diacre. Le sanctuaire était décoré d'énormes chiffres argentés "40" et sur les murs se détachait en lettres d'or, le "Tu es sacerdos in aeternum."

M. l'abbé Lucien Senez naquit à St-Boniface le 5 mars, 1892. Il fit ses études à l'école Provencher et ensuite au Collège de St-Boniface où il reçut son B.A. en 1914. De là, il alla au Grand Séminaire de Montréal où il fit ses études préparatoires à la prêtrise. Il fut ordonné dans la cathédrale de St-Boniface, le 12 mai 1918 par Son Exc. Mgr Arthur Béliveau.

En 1919, il fut nommé vicaire à Lorette et en novembre de la même année, il fut envoyé à St-Jean-Baptiste où il demeura jusqu'en avril 1921. Il fut nommé curé de Lac-du-Bonnet cette année-là. En décembre 1927, il fut transféré à Dryden jusqu'à sa nomination comme curé à Somerset en avril 1928 où il demeura dix-huit ans. Ce fut l'abbé Senez qui fit construire la présente église de Somerset. En 1946, il fut nommé curé de Lorette. Là, pendant dix ans, il s'occupa de la paroisse et fit construire une salle paroissiale et fonda le Conseil Jubinville des Chevaliers de Colomb. Il arriva à La Broquerie en août 1956.

L'abbé Lucien Senez, par son dévouement et son travail inlassables pourvoit à la marche de La Broquerie vers le progrès.

* * *

Le R. P. Jean Genest, S.J., du Collège de St-Boniface, prononça le sermon de circonstance. Après avoir résumé la vie du jubilaire, le prédicateur montra en termes éloquents, la grandeur et la beauté du sacerdoce. Durant l'offertoire, l'abbé R. Simard chanta le "Panis Angelicus" et après la messe "La Main du Prêtre". La

(Suite à la page 7)

AVIS

Nous publierons la semaine prochaine un supplément spécial sur le jubilé d'or de la ville de St-Boniface, avec articles sur l'histoire religieuse de la ville, etc.

Les résultats du concours de l'Association d'Education paraitront probablement dans le numéro du journal en date du 20 juin.

Il n'y aura pas de journal en date du 4 juillet.

La Rédaction.

EDMONTON—Le congrès national de la Légion canadienne s'est terminé par l'adoption d'une résolution demandant que l'Union Jack soit inclus dans tout dessin de drapeau qui pourrait être adopté comme emblème national. Le gouvernement fédéral a été prié de régler cette question.

WINDSOR—Le juge Albert J. Gordon a déclaré que les personnes qui ne peuvent parler ni l'anglais ni le français se verront refuser des certificats de citoyenneté canadienne lorsqu'elles en feront la demande.

Le juge Gordon a établi cette règle lorsque cinq de 43 personnes qui se sont présentées devant lui pour obtenir des certificats n'ont pu répéter le serment d'allégeance.

750,000 personnes ont vu le "Cinerama" à Montréal

MONTREAL—"This Is Cinerama", le film qui révolutionna la technique du cinéma et qui fit sensation à Montréal pendant 18 mois, sera présenté à nouveau, cette fois en français, à l'Impérial, dès le mardi 3 juin.

Les voyages extraordinaires autour du monde de "This Is Cinerama" ont conquis plus de trois quarts de million de spectateurs à Montréal même et, pour répondre à la demande générale, la Canadian Cinerama Corporation est heureuse de présenter le film commenté en français, pour engagement de courte durée.

"This is Cinerama" est un film sans vedette ni scénario. La révolution que ce procédé a causé au coeur de l'industrie a transformé Hollywood et a influencé tout le public cinématographique, changeant plusieurs de ses habitudes. Mais son succès a peut-être encore plus transformé la vie de personnes éloignées du monde des divertissements et la routine d'industries également étrangères au monde du cinéma.

Voyages populaires

Les agences de voyages ont été les premières à noter une nouvelle réaction. Peu de temps après la première mondiale de "This is Cinerama", les compagnies aériennes transcontinentales reçurent des appels à propos d'envolées qui "vont au-dessus de ces gorges profondes que l'on voit dans "Cinérama". On a reconnu le fait que la présentation dans "This Is Cinerama" de scènes de la vie espagnole et italienne avait contribué à l'augmentation des touristes. Après la présentation à New-York, les montagnes russes de Rockaways' Playland ont fait des affaires d'or. A Cypress-Gardens, en Floride, où l'un des épisodes de "This Is Cinerama" fut filmé, le nombre de visiteurs augmenta de 40%.

Dans le monde de la musique, Cinérama a influencé également le marché. Les ventes de disques de "Aïda" et du "Messie" de Haendel ont augmenté et les magasins de musique ont révélé qu'ils avaient de nombreuses demandes pour l'interprétation par le Choeur de garçons de Vienne de "Tales from the Vienna Woods".

Phonorama

Cinérama, évidemment, a aussi inspiré bien des gens aimant la publicité et suivant l'évolution des temps. On pourrait remplir un livre d'anecdotes et d'histoires à ce propos. Un magasin de liqueurs devint un "liquorama" et en peu de temps, on vit partout aux Etats-Unis des "figuramas", "eataramas" et même une école maternelle se nommant "Kiddirama"! A Détroit, on se mit à vendre des "Cineramaburgers" ("Le hamburger avec une nouvelle dimension"!) Voilà, en quelques traits humoristiques, jusqu'à quel point "This is Cinerama" a fait sa marque parmi le public.

Dix jeunes de l'école St-Alphonsus participent au concours de composition de l'Oncle François

N.D.L.R. — Le concours de composition, qui a été organisé par l'Oncle François parmi les jeunes lecteurs du journal, a attiré environ 500 participants. C'est un véritable plaisir que de lire ces belles pensées et belles phrases sur "Mon grand-père", "Le patron de mon école", "Pourquoi je suis fier de parler le français", etc.

Rien de plus agréable cependant que de recevoir dix compositions d'une école de langue anglaise, où les enfants du grade VIII étudient le français cette année. On ne peut que féliciter les maitresses, Mme Paul Chartier et la Rév. Sr Paul-Marie, qui ont incité les jeunes à étudier le français et à prendre part au concours.

En reconnaissance, Oncle François a décidé de les mettre dans un groupe à part, de tirer un prix spécial pour eux et de publier leurs compositions en groupe pour le plaisir de tous nos lecteurs.

Voici ces écrits avec les noms, etc., de leurs auteurs:

Pourquoi je suis fière de parler le français

Aujourd'hui, dans le Canada, il y a plusieurs nationalités, mais seulement deux langues officielles, l'anglais et le français. Dans les années passées quand le Canada était jeune, il y eut un pacte qu'il y aurait deux langues officielles. Aujourd'hui, le français est employé principalement dans la province de Québec et d'autres localités françaises.

Cependant, dans toutes nos écoles, le français est enseigné, mais à la place d'être ardents et fiers d'apprendre le français, les élèves n'ont pas le goût et voudraient éviter de l'apprendre. Ils pensent qu'ils n'en auront jamais besoin. Comment pourriez-vous vous faire comprendre par les clients si un jour vous travaillez dans un magasin. Il y a d'innombrables oeuvres dans lesquelles une connaissance de la langue française vous aiderait beaucoup. Vous avez un merveilleux avantage quand vous savez une autre langue. Vous devriez être fiers de dire: "Je peux parler le français".

Bonnie ROSS.

* * *

Pourquoi je suis fière de parler le français

Le français est une langue que chaque Canadien devrait apprendre. C'est une des langues principales au Canada. Québec est la principale province française du Canada. Les villes de Québec et de Montréal sont les centres principaux pour les gens qui parlent le français. En France, la langue principale est le français bien que l'anglais soit employé aussi.

Si j'allais à Québec, à Montréal ou même en France, j'aurais besoin de savoir le français. Il me faudrait parler cette langue principale pour demander aux gens des questions, pour trouver mon chemin et pour parler aux gens qui ne savent pas parler l'anglais. Certains travaux ont besoin du français, comme commis de magasin, téléphoniste, même dans les bureaux. C'est pour ces raisons que je suis fière de parler le français.

Patricia SALBY.

* * *

Pourquoi je suis fier de parler le français

Le français et l'anglais sont les langues officielles au Canada. Beaucoup de personnes parlent la langue anglaise. Je vais vous dire la raison pour laquelle les Canadiens doivent apprendre la langue française. Prenez pour exemple un voyageur de commerce qui s'assoie dans son automobile et qui voyage partout au Canada pour vendre ses produits. Peut-être qu'il ira à Québec et, pour faire une bonne vente, il lui faudra parler le français. C'est pour ça que les Canadiens doivent apprendre le français. Mon père et ma mère sont français. Ils ont appris l'anglais quand ils étaient jeunes. Ce serait beau de savoir plus d'une langue. Le monde devrait être fier de parler deux langues ou plus. C'est pour ça que je devrais faire un grand effort pendant que je suis jeune pour apprendre le français aussi bien que possible.

Jerry DESILETS.

* * *

Pourquoi je suis fière de parler le français

Je viens de commencer à apprendre le français cette année et je le trouve maintenant très intéressant. En premier je l'ai trouvé bien difficile et compliqué. Je suis fière d'apprendre le français parce que je pense que cela m'aidera dans ma carrière et plus tard dans ma vie. De nos jours c'est un avantage de savoir plus qu'une langue. Je pense aussi que le français va m'aider dans ma carrière parce que si je peux parler une autre langue à part de ma langue maternelle, je pourrai mieux aider les malades dans l'hôpital. Si je sais mon français, il ne me faudrait pas aller chercher quelqu'un qui peut parler les deux langues pour traduire pour moi soit que je suis en France ou même dans une ville française ou au restaurant au Canada. Voilà les raisons, pourquoi je suis très fière d'apprendre et parler le français maintenant. J'espère que si vous ne prenez pas le français encore que vous allez commencer à l'apprendre immédiatement.

Janet PETERSON.

Pourquoi je suis fière de parler le français

Comme vous le savez, le français est une des langues officielles au Canada. Si vous savez aussi l'anglais, il est facile de trouver du travail, mais il y a aussi beaucoup de bon travail si vous savez le français et l'anglais. Si vous travaillez dans un hôpital où il y a des enfants qui ne peuvent parler que le français, il est facile de les aider et de les rendre plus confortables.

Si vous déménagez à Québec ou dans une autre province du pays où le monde parle français, ce sera plus facile pour vous et vous pourriez apprendre la langue plus facilement.

Il y en a du monde qui pense que c'est difficile de savoir ou d'apprendre deux langues, mais si vous voulez vraiment apprendre, il me semble que c'est très facile.

Je pense que si vous pouvez étudier le français à fond, cela vous aiderait beaucoup dans votre éducation. Vos études finies, ça vous aiderait dans votre travail.

Léa JONKER

* * *

Pourquoi je suis fière de parler le français

C'est bien de parler beaucoup de langues. C'est pour cette raison que je me suis décidée d'apprendre à part l'anglais et l'allemand la langue française. Peut-être qu'un jour j'aurai une chance de prendre un voyage en France ou une autre place française où on sait parler la langue française. A part de cette raison, j'en ai aussi une autre. Souvent à la télévision et à la radio il y a beaucoup de programmes français qui m'intéressent et lesquels je peux écouter si je sais le français. Aussi je veux faire la lecture de beaucoup de livres agréables. A travers les siècles, le français était la plus belle langue en Europe. Elle était parlée dans la cour du roi et seulement les pepules de haute classe de ces époques la parlaient. Comme ça, vous voyez pourquoi je veux parler le français.

Antonia SCHLANG.

* * *

Ma carrière

Notre-Seigneur a dit une fois que "Ce que vous faites aux autres, vous le faites à moi".

Il y a beaucoup de manières par lesquelles une personne pourrait accomplir ces mots de Notre-Seigneur. De toutes les manières, je pense que faire une garde-malade est celle qui fait plus de bien aux autres.

Pendant que vous êtes dans l'entrainement, vous rencontrez beaucoup de filles qui vont travailler avec vous jusqu'à la graduation. Après cinq ans d'entrainement, vous écrivez pour garde-malade enregistrée et devenez une garde-malade graduée vous-même. Ceci est exactement ce que j'ai l'intention de faire quand je finirai ma douzième année. Je pense que c'est une affaire très satisfaisante de travailler pour les malades.

Ma carrière est d'être une garde-malade.

Michelle RUTA.

* * *

Une carrière admirable

Ma carrière est de devenir un pilote. La raison que j'ai de devenir un pilote est que je pense que ce serait très intéressant de voler en montant dans le ciel. Je ne veux pas avoir un avion lent de la première guerre mondiale, mais un avion qui fait beaucoup de vitesse. Je suis encore indécis, soit que je suive une carrière dans la marine ou l'armée. Mais, que je vole pour l'armée ou la marine fait peu de différence, pourvu que je sois capable de voler. Mon idole est le colonel William Bishop qui a descendu soixante-dix avions dans la première guerre mondiale. Je veux avec tout mon coeur continuer mes études et obtenir une bonne éducation. Alors je pourrai prendre l'entrainement pour devenir un pilote.

Doug HUNTER.

Une carrière admirable

Il y a dans ce monde beaucoup de carrières admirables, mais la vocation de garde-malade est celle que j'ai choisie. Premièrement, une bonne garde-malade sert non seulement l'humanité, mais son Dieu. On a grand besoin de gardes-malades dans tout le monde. Dans son travail quotidien, elle apprend à s'oublier et à penser au prochain. En prenant soin des malades, une jeune fille apprend à pratiquer la vertu de charité qui est l'amour du prochain.

Colleen SPELLICSY.

* * *

Saint Alphonse

Alphonse était un gentilhomme né à Marianella, près de Naples, en Italie, en l'an 1696. Il est décédé à Pagani en 1787. Il était le plus vieux de sept enfants. A l'âge de seize ans, il prit le degré de "Docteur de Justice" et pour des années il pratiqua avec un tel succès que son nom était connu partout. Son père, Joseph, capitaine de la Marine Royale, tâcha de faire marier son fils, mais Alphonse voulait suivre une vie plus parfaite. En 1726, il était ordonné abbé. Il est devenu un missionnaire fameux. Ce grand homme était en réalité un Docteur de Justice et un Docteur des âmes. Alphonse fut canonisé le 26 mai 1839 par le Souverain Pontife Grégoire XVI.

Gerry McCLINTOCK.

Notes agricoles

L'importance du contrôle des mauvaises herbes

Le contrôle efficace des mauvaises herbes est très important, particulièrement à ce temps-ci de la croissance des récoltes.

L'année 1957 a marqué une augmentation de la perte économique des fermiers due à l'infestation des mauvaises herbes. Cette perte se chiffre à 17.5 pour cent, soit 1.6 pour cent de plus qu'en 1956.

Les pertes dues aux épidémies de rouille dans toutes les prairies ont été estimées à $12 millions, tandis que les pertes dues aux mauvaises herbes se chiffrent à $225 millions. Cela prouve que bien que les infestations par les mauvaises herbes ne sont pas aussi apparentes ni aussi dramatiques que les épidémies de rouille, elles causent néanmoins des pertes beaucoup plus considérables dans les rapports des récoltes.

Les mauvaises herbes font une concurrence nuisible à l'humidité légère et aux substances nutritives vitales à la récolte en croissance. Des expériences faites par l'Université du Manitoba ont démontré que le blé et l'orge attaqués par les mauvaises herbes contenaient moins de protéine.

En plus des effets directs sur les récoltes, les mauvaises herbes affectent aussi indirectement les produits des animaux tels que la laine, le cuir et les produits laitiers, augmentent le coût de manutention du grain, de la moisson à l'expédition, recèlent des maladies de plantes et d'animaux, affectent la santé des animaux de la ferme et causent une réduction dans la valeur de la terre.

Le gouvernement manitobain, conscient du dommage que peuvent causer les mauvaises herbes, a passé plusieurs lois dans le but de maintenir les pertes au minimum. A la suite de la revision en 1954 du "Noxious Weeds Act", chaque municipalité de la province nomme un inspecteur de mauvaises herbes dont la charge est d'assurer un maximum d'isolement et de contrôle des mauvaises herbes.

En dépit du travail de ces officiers, les infestations, particulièrement des mauvaises herbes annuelles, continuent à réduire les profits agricoles. Les fermiers sont avertis qu'à eux appartient la responsabilité de contrôler les mauvaises herbes dans leurs champs et le long des allocations de terre réservées pour les chemins sur leurs fermes. Des pratiques de culture bien calculées et l'usage d'herbicides aux montants recommandés sont les meilleurs moyens de réduire les pertes.

Un programme de contrôle des mauvaises herbes concentré et pratique est essentiel sur toutes les fermes.

AU POSTE CBWT

"Music Hall"

Le dimanche 8 juin, de 2 h. 30 à 3 h. 30 p.m., le "Music-Hall", avec Michelle Tisseyre mettra en vedette Maynard Ferguson, trompettiste; Benoit Dufour, baryton; Pauline Julien, diseuse; Le Quatuor, Olivier Guimond, Paul Desmarteaux, Normand Maltais et Roger Joubert; Arleigh Peterson, Jury Gotshalks, Cynthia Hendrickson et les danseurs de "Music-Hall". L'orchestre sera dirigé par Arthur Morrow.

Le "Théâtre populaire"

Le dimanche 8 juin, de 3 h. 30 à 4 h. 30 p.m., le "Théâtre populaire" présentera une oeuvre de Jacques Antoons, intitulée "Un génie sans talent".

Les pièces de Jacques Antoons sont remarquables par leur qualité de style, leur puissance dramatique et l'authenticité de leurs personnages, même dans les situations les plus invraisemblables.

On se rendra compte que Jacques Antoons sait exploiter une situation dramatique, camper des personnages solides et présenter le tout dans un climat de "suspense" qui tiendra le public en haleine.

"Un génie sans talent" sera interprété par Jean Duceppe (Roger Ménard), Françoise Faucher (Françoise Ménard), Jean Lajeunesse (Solivan), Amulette Garneau (la jeune fille) et Percy Rodriguez (le domestique de Solivan).

La pièce sera réalisée par Guy Beaulne, dans des décors de Michel Ambrogi.

Avis

Nous ne sommes pas responsables des changements imprévus qui peuvent être apportés à ce programme.

Great Movies

Le samedi 7 juin, à 8 h. p.m., le programme "Great Movies" présentera "So Long at the Fair" (Eagle-Lion, 1950).

Ce film anglais raconte le destin mystérieux et terrifiant d'une fille à l'Exposition de Paris en 1889. L'histoire est devenue quasi légendaire. Entrés à l'hôtel un soir, l'héroïne et son compagnon, qui peut être soit son époux, soit sa mère ou quelque autre membre de sa famille, comme on veut, sont séparés par suite de l'encombrement de la clientèle. Le matin suivant la demoiselle non seulement n'arrive pas à repérer son compagnon, mais se trouve en face d'une quantité de personnes sans lien de parenté aucun et une abondance d'évidence matérielle qui ne prouve qu'un fait: son compagnon n'a jamais existé. Pour ceux qui ne connaissent pas l'histoire, on préfère garder le secret sur la tournure déconcertante que prennent les événements.

Le film est riche en détails de nouveauté et en matière à conviction, ce qui fournit de la chair au squelette de la narration. Jean Simmons joue admirablement bien le rôle de la demoiselle en détresse et à la recherche de son frère, doutant même de sa propre santé d'esprit. Pour maintenir l'intérêt et garantir une fin heureuse, un artiste (Dick Bogarde), mélange de Sir Galahad et Sherlock Holmes, s'insinue habilement au flot des événements. Histoire de mystère, ce film souffre d'un rythme un peu ralenti et d'une confirmité servile à un dessin réglé d'avance. Il convient aux adultes qui cherchent un divertissement reposant.

Les prix de 1915 dans un débit de boisson de N.-Y.

NEW-YORK — Un hôtelier, M. Lewis T. Gill, a décidé de tenir compte du conseil formulé par le président Eisenhower qui a invité les Américains à faire des achats comme moyen de combattre la récession. Il a réduit les prix au niveau d'il y a 40 ans.

Dans son débit de boisson, le long de la 8e avenue, à New-York, il a installé des pancartes se lisant comme suit:

"Le président a dit d'acheter. Grand verre de bière: 5 cents. Marques de choix."

C'était lundi.

Hier, les clients faisaient la queue au comptoir long de 50 pieds. M. Gill a même dû embaucher deux garçons de plus.

En plus de vendre de la bière à cinq cents du verre, M. Gill offre pour dix cents un petit verre de whiskey ou une pointe de fromage ou un sandwich au salami.

C'était là les prix en 1915, de dire M. Gill. Le total des ventes est vertigineux, mais, évidemment, le profit est mince.



par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Pourquoi le baseball est si populaire

Que se passe-t-il dans la Ligue américaine du baseball? Nous avons lu, dans trois journaux différents, des titres sur 8 colonnes nous apprenant, non pas une victoire sensationnelle, mais la défaite incroyable de Bob Turley, lanceur des Yankees! Ces journaux semblaient nous dire: la chose est impossible, mais, pourtant, elle est vraie! On voit à quel point les Yankees ont déjà établi leur supériorité sur leurs adversaires. Et cette avance de neuf joutes sur leur plus proche rival s'est faite sans que Mickey Mantle ou Yogi Berra y soient pour grand-chose.

Dans tout autre sport, une telle puissance serait de nature à faire tomber les assistances un peu partout. Dans l'Américaine, du moins aux dernières nouvelles, telle n'est pas la situation. Les Yankees attirent des foules partout où ils jouent, et les autres clubs, se disputant les miettes de la table royale attirent eux aussi de grandes foules. Est-ce que le calibre du jeu est tellement bien balancé dans le reste de la Ligue? Ou est-ce simplement parce que les Américains aiment le baseball et que l'intérêt pour les joutes télévisées diminue? Autant de questions auxquelles il est difficile de répondre, mais qui valent quand même la peine qu'on y songe, si on veut analyser les raisons qui font que le baseball soit si populaire aux Etats-Unis.

On peut difficilement croire que les Yankees finiront un jour par faiblir. Les Dodgers, tout le long de leur règne, donnaient souvent des signes avant-coureurs de ce qui leur arrive aujourd'hui. Les Yankees ont rarement offert aux experts l'opportunité de prédire que le club commençait à vieillir. Même cette année, peu importe que Mantle et Berra frappent ou ne frappent pas, les Yankees gagnent quand même. Reverra-t-on leurs adversaires lancer la campagne d'il y a quelques années: désorganisons les Yankees? On se souvient que les directeurs des autres clubs avaient décidé de ne pas transiger avec les Yankees, sous aucun prétexte. Les résultats n'avaient pas été des plus fameux alors!

Le football

La direction des Tiger-Cats d'Hamilton a demandé à une compagnie d'experts de préparer un rapport détaillé sur les chances de survie du football professionnel au Canada. Le rapport a été encourageant pour les enthousiastes de l'est, un peu moins pour ceux de l'ouest. Dans l'est, on note que les assistances ont augmenté encore la saison dernière. Dans l'ouest, tous les clubs ont attiré moins de spectateurs et il semble qu'on ait atteint le point de saturation à Régina et peut-être à Calgary. Les experts attribuent cette situation aux victoires permanentes des Eskimos, défaits l'an dernier par les Blue Bombers.

Le rapport ajoute de plus que, dans l'est du pays, il faudrait construire des amphithéâtres plus grands pour recevoir plus de monde. A Hamilton, on veut construire un stade pour 35,000 personnes; à Toronto on verra les Argos jouer dans un stade de la même dimension, et les Alouettes pourront recevoir près de 30,000 personnes. Le jour n'est donc pas éloigné où il faudra que les joutes pour la coupe Grey soient disputées dans la ville des champions de l'est, non dans la Ville-Reine.

Y a-t-il une solution aux problèmes de l'ouest? Oui, et les Blue Bombers semblent l'avoir trouvée: battre les Eskimos et faire changer le championnat de ville plus souvent. Il faudrait que Calgary et Regina alignent eux aussi des clubs capables de rivaliser avec les autres. Pour ce qui est de Vancouver rien ne peut expliquer la faiblesse d'une équipe si solidement financée. Le salut viendra sans doute de ce côté, et d'une cédule mixte qui, en amenant de nouveaux visages dans l'ouest, intéressera sans doute plus vivement les enthousiastes du sport qui attire le plus de spectateurs payants au Canada.

Les experts

C'est à la fin de juin que le choix des joueurs devant participer à la joute annuelle des Etoiles des majeures sera connu. Cette année, la direction des deux ligues a confié à un groupe d'experts le soin de faire ce travail. On sait en effet que les joueurs, les gérants et les arbitres voteront pour les joueurs qui, dans leur opinion, peuvent jouer une position donnée mieux que leurs adversaires.

Comme tout choix implique une partialité, il sera intéressant de voir comment les joueurs s'estiment entre eux. Nous sommes d'avis que le choix sera très bon et que la joute sera très intéressante, tant pour les spectateurs que pour les participants. Les joueurs auront à résoudre plusieurs problèmes, en choisissant les meilleurs d'entre eux.

Prenons, par exemple, le cas de Yogi Berra. Est-il encore le meilleur receveur de l'Américaine? Sa réputation va-t-elle lui servir de certificat d'excellence? La chose est possible, tout comme il est possible que Berra soit véritablement le meilleur receveur de l'Américaine. Mais nous avons l'impression que les joueurs sont moins influençables par les belles réputations et que leur choix, peut-être moins spectaculaire, sera plus conforme aux exigences du bon baseball.



La Liberté et le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: Raymond DUROCHER, O.M.I.

ABONNEMENTS — Canada: 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

Toute correspondance doit être adressée à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.
TELEPHONES — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

Jeunesse à la dérive

Les jeunes ne cessent d'inquiéter leurs aînés. A New-York, selon les rapports des journaux, des milliers de jeunes sont organisés en groupes qui se livrent à des luttes sanguinaires comme des bandes de bêtes sauvages dans la jungle. On rapporte des activités semblables à Montréal, à Ottawa, à Winnipeg, et même à St-Boniface.

Que faire?

Lors du congrès de Radio-St-Boniface, Son Exc. Mgr Maurice Baudoux a fait une réflexion qui aide à garder le sens des proportions dans la discussion. Insistant sur l'importance de programmes radiophoniques destinés aux jeunes, il a attiré l'attention sur deux points: la jeunesse possède une richesse inépuisable de générosité et la jeunesse peut causer un déséquilibre social violent. L'énergie est là — il faut la canaliser comme il faut, dans St-Boniface aussi bien qu'ailleurs.

Le problème n'est pas aussi formidable que peuvent le faire croire les manchettes des journaux. L'on parle par exemple de 8,000 délinquants à New-York. Mais c'est une ville de 8,000,000 d'habitants qui est le réceptacle d'un immense fleuve d'immigrants arriérés, venant de Porto Rico, des Etats du Sud et du Mexique.

En général, les jeunes qui ont parlé au congrès des éducateurs de langue française à St-Boniface avaient l'idée juste — donnez-nous une chance de nous amuser sainement, profitablement et nous nous montrerons dignes de votre confiance. Un programme radiophonique pour les jeunes et par les jeunes, un Ciné-Club, etc., susciteront ce dynamisme et éloigneront davantage les passe-temps antisociaux.

Cela suppose cependant des foyers où des parents consciencieux et intelligents jouissent de la confiance de leurs jeunes, savent à l'occasion exiger leur obéissance, et savent surtout comment susciter chez les jeunes un sentiment de responsabilité sociale et morale.

Les jeunes, néanmoins, sont impatients de déployer leurs ailes et ils ne veulent pas rester toujours sous le toit familial. Il appartiendrait aux groupements de parents et maîtres, et aux autorités civiles et ecclésiastiques de favoriser les jeux et les amusements organisés et, au besoin, de rendre disponibles les édifices nécessaires. Ces entreprises n'atteignent pas leur but ordinairement si elles ne sont pas dotées d'un aviseur adulte enthousiaste, expérimenté, discipliné. Là où une personne de cette trempe fait défaut, les plus beaux mouvements, les édifices les mieux équipés n'atteignent pas leur but et souvent deviennent des sources de trouble.

Il y en aura toujours cependant qui poseront de sérieux problèmes à la société. Les groupes qui traînent ici et là dans l'oisiveté et l'ennui chercheront inévitablement à s'amuser par une conduite antisociale. Le problème est sérieux, parce que la plupart de ces jeunes sont le fruit de foyers brisés et égoïstes, sans doute un jeune naïf, de bonne famille, peut se laisser éblouir ou intimider par ces groupes, mais il demeure susceptible de réforme. Que faire de ces bandes de traîneux?

D'abord, que la police se montre souvent et longtemps dans les endroits où ces jeunes ont l'habitude de se rencontrer. A New-York, c'est difficile. Dans les villes, si le nombre de policiers est suffisant, ce n'est pas impossible. En même temps, que les inspecteurs surveillent scrupuleusement les marchands qui laissent transformer leurs magasins ou restaurants en salles d'attente. Que les personnes majeures qui fréquentent ces groupes soient assujetties à la surveillance la plus minutieuse et traitées avec grande sévérité en cas de crime. Quand aux mineurs, là où le foyer fait défaut, c'est aux sociétés de protection juvénile d'intervenir pour appréhender au besoin le jeune, et le placer dans un autre foyer ou une institution de récupération. Mieux vaut se servir de ces moyens que d'assister à l'éclosion d'une carrière criminelle. Peut-être qu'un comité d'hommes d'affaires ou un peloton spécial de la police pourraient agir efficacement dans ce sens.

Il y a une autre solution au problème des jeunes. Que les "bons" ne se renferment pas dans leur monde bien organisé mais, quand ils auront acquis la force et la prudence nécessaires, qu'ils essaient discrètement d'attirer leurs contemporains vers les activités joyeuses et saines. Les mouvements catholiques ne sont pas des corporations limitées. Qu'ils croissent par la transformation d'éléments anciens et nouveaux!

TRIBUNE LIBRE

Nemours, France,

J'accuse réception avec beaucoup de retard de votre lettre du 6 mars dernier. Votre requête m'est arrivée en pleine période d'examens, ce qui m'a fait remettre d'un jour à l'autre tout le plaisir de vous dire ce que nous apporte **La Liberté et le Patriote.**

Tout d'abord, je tiens à vous dire que vous ne choisissez pas en moi un lecteur impartial, car vous n'êtes pas sans savoir que j'ai donné le meilleur de moi-même à notre journal, quand j'étais au Manitoba, à la fois comme rédacteur et propagandiste. Et comme tel j'ai parcouru toutes nos familles canadiennes-françaises et du Manitoba et de la Saskatchewan. Et naturellement, ce que m'apporte ce valeureux petit journal, n'est certes pas ce que peut en attendre un autre.

L'arrivée du journal, c'est un souffle de la vivante réalité de mon Manitoba et de la Saskatchewan que je connais pour les avoir parcourus section après section. Les noms de tous ces villages, c'est l'évocation de toutes ces familles encore si présentes à mon esprit, qui m'ont si chaleureusement accueilli parce que j'étais du "journal" et avec qui je discutais de tous nos problèmes: luttes pour le français, sacrifices pour édifier nos postes, et que sais-je?

C'est toujours avec un plaisir extrême que je regarde les photos. Tiens, c'est un de mes camarades de Collège ... il est maintenant à la Chambre ... il est avocat. Tiens, c'est Monsieur le Curé ... avec qui j'ai eu une longue discussion: c'était un apôtre de la cause.

Et souvent, en rentrant, harassé du surmenage de mes classes, je feuillette les pages de notre journal pour m'imprégner de la fraîcheur bienfaisante de nos vastes plaines canadiennes. On n'oublie jamais les ciels et les plaines de notre Manitoba: cette griserie du regard qui ne trouve écho que dans la profondeur de l'âme et l'ampleur incommensurable de notre pays et de nos espérances.

Recevez, très Révérend Père, l'expression de mon profond attachement à notre journal ... à notre cause

C. BAZIN.

Elections au Manitoba

L'élection provinciale du 16 juin, au Manitoba, prend une importance vraiment spéciale. Toute élection est aléatoire, mais celle de juin prochain peut apporter des surprises plus grandes que jamais depuis une quarantaine d'années. En effet, depuis 1915, les conservateurs ont perdu le pouvoir dans cette province et, sauf une période de coalition commandée par la guerre, ils n'ont jamais pu reprendre les rênes du gouvernement. Cette année, ils posséderaient un chef vigoureux, dynamique et résolu à remporter la victoire, M. Duff Roblin, petit-fils de l'ancien chef conservateur du même nom.

D'autre part, les libéraux-progressistes sont en place depuis longtemps et ils ont l'expérience à la fois de l'administration et de la lutte électorale. A plusieurs reprises, ils ont changé de chef depuis la première guerre. Leur leader actuel, M. Douglas L. Campbell, n'en est pas moins à ses troisièmes élections générales. M. Campbell ne croit pas que le courant conservateur fédéral qui s'est manifesté en juin et en mars derniers ait un effet sur les suffrages provinciaux. Il a confiance que les votes du 16 juin iront à l'appui de ses candidats et de son administration et que la victoire ira une fois de plus aux libéraux-progressistes de sa province. Les résultats de l'élection manitobaine susciteront, certes, un vif intérêt à travers tout le pays.

(La Presse, Montréal)

Aimez vos ennemis, priez pour vos persécuteurs; ainsi serez-vous fils de votre Père qui est aux cieux, car il fait lever son soleil sur les méchants et sur les bons, et tomber la pluie sur les justes et sur les injustes. (Mt. 5, 44-45) (Texte choisi par la société catholique de la Bible)

Me Laurier Régnier parle aux Communes du drapeau canadien

(NDLR — Me Laurier Régnier, représentant de St-Boniface, dans son premier discours à la Chambre des communes, le 29 mai, a parlé de l'adoption d'un drapeau canadien et de la célébration du jubilé de St-Boniface. L'occasion et le thème de ce discours justifient qu'il soit reproduit in extenso.)

* * *

Monsieur l'Orateur, vu que c'est la première fois que j'adresse la parole en cette Chambre et que je représente une circonscription qui est composée en partie presque égale d'électeurs de langue française et de langue anglaise, je vais commencer mes observations dans ma langue maternelle.

Je veux tout d'abord vous féliciter, Monsieur l'Orateur, et vous dire que j'ai été très impressionné de la manière dont vous présidez aux séances de la Chambre.

Je veux aussi féliciter l'Orateur suppléant (M. Sévigny), le vice-président des comités (M. Rea), ainsi que les motionnaires de l'Adresse en réponse au discours du trône (MM. Lafrenière et Nielsen).

Mon premier devoir est de remercier les électeurs de la circonscription de Saint-Boniface de m'avoir choisi pour les représenter, et je tiens à leur assurer que je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour me montrer digne de leur confiance. J'espère ne jamais être lent à défendre leurs intérêts et le faire de la manière la plus efficace.

J'ai écouté avec grand intérêt tous les orateurs qui m'ont précédé, les députés ministériels des deux côtés de la Chambre et les membres de l'opposition qui siègent au coin droit de la Chambre. A mon avis, tous les sujets et les questions mentionnés dans le discours du trône ont été suffisamment débattus. Il en est un, toutefois, que le discours du trône fait ressortir et qui n'a pas été discuté beaucoup. C'est celui-ci:

Mon Gouvernement persévérera dans ses efforts pour aider à la solution pacifique des problèmes internationaux et à la réalisation, grâce à de patientes négociations, d'un appréciable progrès dans la voie du désarmement.

Pour moi, c'est le sujet le plus important dont le gouvernement puisse s'occuper. L'autre soir, le député de Greenwood (M. Macdonnell) l'a effleuré lorsqu'il a parlé d'un discours qu'a prononcé le maréchal Montgomery lors de sa récente visite au Canada et que cite le "Citizen" d'Ottawa du 15 mai sous le titre "Le maréchal Montgomery estime que le Canada devrait prendre la tête de la croisade du monde libre". Voici ce que dit l'article:

* * *

Selon moi, le Canada se trouve dans une situation exceptionnelle pour donner au monde une direction vigoureuse. Votre pays ne peut être stigmatisé de l'accusation de colonialisme: à ce point de vue, vous avez de la chance. Votre nation est faite d'un heureux mélange de sang français et de sang anglais; cela est très bien. Il est évident pour moi que les pays du monde ont les yeux tournés vers le Canada, dont ils attendent une direction. Cela est indéniable. Je ne dis pas cela pour vous faire plaisir. J'aimerais que le Canada se donne une politique étrangère qui soit bien à lui, qui ne se raccroche pas à une autre, et qu'il montre la voie.

* * *

Quand le héros d'El-Alamein dit que le Canada ne peut être stigmatisé de l'accusation de colonialisme, cela me rappelle les deux premières lettres que j'ai reçues après mon élection, le 31 mars. L'une était en français et l'autre en anglais. J'aimerais en donner lecture. La première, qui était en anglais, portait la date du 2 avril 1958:

* * *

Je vous félicite à la suite du résultat des dernières élections. Je veux aussi appuyer sur une question très importante que, jusqu'ici, on a oubliée trop souvent et trop longtemps.

A mon avis, le drapeau est à un pays ce que la croix est à une église. Un pays ne peut bien occuper le rang qui lui revient en se cachant derrière les jupes de sa mère, rôle que l'Angleterre remplit encore pour nous, selon certaines personnes. Un drapeau représente aussi le droit de parler plus librement dans les affaires mondiales.

Je suis sûr que vous connaissez l'importance de cette question comme nombre d'entre nous, mais que vous avez craint d'insulter ou de blesser l'Angleterre. J'ai beaucoup de respect pour l'Angleterre, mais j'estime qu'il est temps pour un homme de vingt-cinq ans de quitter sa mère pour faire sa propre vie. Cela ne nous empêcherait pas de conserver des liens très étroits avec l'Angleterre.

Je vous quitte sur ces réflexions dont vous tiendrez compte, j'en suis sûr, en tant que bon citoyen et de député conscient de son rôle.

* * *

Je ne révélerai pas le nom du signataire de cette lettre, car je n'en ai pas la permission. L'autre lettre, portant la même date, est en français et traite à peu près du même sujet. Elle se lit ainsi qu'il suit:

* * *

Je crois que des félicitations vous sont dues sur les résultats des élections. J'espère que le parti conservateur fera progresser notre pays et le mettra à sa propre place dans le monde.

Je veux vous parler d'un sujet que je trouve très important pour faire du Canada un meilleur pays. Je ne crois pas qu'il y a une personne au Canada qui tout en se disant patriotique ne veuille pas un drapeau distinctif du Canada. C'est le temps que le Canada réalise qu'il est un pays et non une colonie comme beaucoup de pays éloignés doivent penser.

Cela ne serait point une insulte à l'Angleterre et le Canada pourrait jouer un rôle très actif dans le Commonwealth, comme l'ont démontré des pays d'Asie et d'Afrique qui ont leur drapeau et qui en sont fiers.

Avec la majorité décisive que vous avez dans le parlement, ça ne devrait pas être trop difficile de faire une recherche pour voir ce que la majorité du monde en pense dans les universités et les écoles et l'homme sur la rue. Sincèrement.

* * *

A mon avis, Monsieur l'Orateur, un drapeau distinctif serait un élément d'unité plus étroite plutôt que de désunion au Canada. Peut-être a-t-on tardé à choisir un drapeau distinctif de crainte que pareille mesure ne crée de la désunion. A mon humble avis, notre pays est maintenant en état et impatient de faire connaître au monde entier un fait qui existe depuis longtemps, à savoir que nous avons atteint notre plein développement comme nation. La population du Canada est prête pour cela. Je crois que l'adoption d'un drapeau national raffermirait notre voix dans les affaires internationales. Un drapeau est un symbole, mais il représente la véritable indépendance d'une nation, et la voix de notre pays ne peut vraiment se faire entendre sans que la réalité de notre indépendance devienne un fait reconnu dans l'univers entier.

Nous ne nous sommes pas servis de la question, au cours de la campagne électorale dans ma circonscription, Monsieur l'Orateur, et je ne crois pas, d'ailleurs, qu'on devrait en faire un enjeu politique. Tous les partis devraient plus ou moins s'entendre à ce sujet avant que nous puissions atteindre ce but. J'espère que sous la direction du premier ministre (M. Diefenbaker) nous y arriverons enfin.

J'ai entendu, dans cette Chambre, maintes discussions à propos de celui auquel on devait attribuer le mérite d'avoir obtenu l'autonomie du Canada. J'ai entendu dire à certains que c'était sir Robert Borden, premier Canadien à signer au nom du Canada, le Traité de Versailles. Je crois qu'Ernest Lapointe a signé, au nom du Canada, un traité à Washington concernant les pêcheries. Il me semble que l'honneur et la gloire d'avoir travaillé pour l'autonomie du Canada se répartissent assez uniformément sur tous les partis à la Chambre. J'estime qu'il nous faut tous travailler en tant que patriotes pour atteindre le statut complet de nation, que nous avons effectivement, mais auquel il manque un symbole.

Avant de terminer, j'aimerais signaler à la Chambre que le 16 juin prochain la ville de Saint-Boniface célébrera le cinquantième anniversaire de sa fondation. Inutile de rappeler l'histoire de Saint-Boniface, qui a joué un grand rôle au Canada. C'est à Saint-Boniface qu'ont été établis la première église des vastes régions du Nord-Ouest, le premier collège et la première école. C'est en réalité le berceau de la civilisation dans l'Ouest, la capitale de la culture française et la ville française la plus importante à l'ouest de la rivière Ottawa. Je pourrais en dire bien plus long, mais je ne veux pas accaparer le temps de la Chambre. J'aimerais cependant citer quelques vers d'un poème de John G. Whittier, qui a immortalisé la cathédrale de Saint-Boniface. Intitulé "The Red River Voyageur", ce poème se lit, en partie, ainsi qu'il suit:

The voyageur smiles as he listens
To the sound that grows apace;
Well he knows the vesper ringing
Of the bells of St. Boniface.
The bells of the Roman Mission
That call from their turrets twain,
To the boatman on the river
To the hunter on the plain!

Billet du vendredi

Un géant de la finance: Bernard-M. Baruch

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Bernard-M. Baruch est intelligent, Juif, riche à millions. Les trois peuvent aller de pair. Il est aussi très âgé, dans sa 88e année, et il a depuis longtemps une réputation de sage. Il est de ces hommes qui réfléchissent avant d'agir, et possèdent en matière de finances une sorte de prescience qui ne le desservit point. A trente-deux ans, comme il l'écrit dans son autobiographie, il était assuré de $100,000 par an, jusqu'à la fin de ses jours. Sa vie durant ou à peu près, il s'occupa de politique, mais en marge de la politique.

Nous n'apprendrons rien à personne en rappelant qu'il exerça un rôle de conseiller auprès des présidents des Etats-Unis, depuis Woodrow Wilson, c'est-à-dire depuis la première guerre mondiale. Quand, il y a un quart de siècle, son pays se débattait dans une dépression compliquée de chômage, il indiqua les principes et les idées qui, à son sens, devaient remettre la nation sur pied. Il témoignait devant les membres de la Commission sénatoriale des Finances à Washington, mais on ne l'écouta point. Les dirigeants d'alors avaient leurs vues et leurs projets. Ils s'y accrochèrent et l'économie continua de crouler. Baruch disait que, selon lui, le premier péril était l'inflation.

* * *

Il vient de la répéter dans la capitale américaine, alors qu'on le consulte à nouveau. A vingt-cinq ans de distance, il n'a pas changé d'avis. Il importe au plus tôt, dit-il, d'équilibrer le budget, réduire les dépenses publiques, cesser de semer à droite et à gauche plus d'argent qu'on n'en touche, ne pas entamer les sources de revenu, prévenir ainsi une inflation qui serait l'équivalent du désastre. Il est possible qu'on ne l'écoute pas plus qu'en 1933. Bernard-M. Baruch fut en sa jeunesse l'un des plus audacieux financiers des Etats-Unis, de taille à se mesurer avec J. Pierpont Morgan, qu'il admirait comme un génie, auquel il rêva longtemps de s'associer, mais à qui celui-ci tint toujours la dragée haute.

Il eut souvent à se plaindre de Morgan, mais il continua de voir en lui l'homme le plus constructif de l'histoire financière de son temps, et de le dire à qui voulait l'entendre. Quand, pendant la guerre de 1914-1918, le président Wilson le nomma à la Commission consultative, attachée au Conseil de la défense nationale, il mit fin à ses activités personnelles à la Bourse et autres milieux de la finance. Il avait 46 ans. Dès lors, il ne s'occupa que des affaires de la nation. Il présida en 1918 le **War Industries Board**, partit pour Paris après l'armistice, y joua un rôle de premier plan dans la rédaction du traité de Versailles, en ce qui regarde l'aspect économique et les réparations.

* * *

Il naquit en Caroline du Sud en 1870, fils de ce docteur Simon Baruch attaché comme chirurgien à l'armée confédérée, pendant la guerre civile de 1860-1861. Il se passionna pour les études économiques dès sa jeunesse, et eut pour professeur George-B. Newcomb, du Collège de la Ville de New-York, qui attira surtout son attention sur les conséquences inévitables de la loi de l'offre et de la demande. Il n'oublia jamais cet enseignement. Dix ans plus tard, dit-il, j'étais riche pour en avoir tenu compte. Bernard-M. Baruch vient de raconter ces choses dans le premier tome de son autobiographie: **My Own Story.** (1)

Qu'on le croit ou non, cet homme commença de travailler à $3 par semaine, chez un pharmacien en gros, pour devenir ensuite commissionnaire dans les couloirs de la Bourse, où il s'instruisit du mécanisme de l'institution. Il économisa son argent, tenta de timides placements, étudia pendant ses soirées la comptabilité et certains aspects du droit, passa d'un bureau à l'autre et se trouva un jour, à la suite d'une spéculation heureuse qui demandait autant de flair que d'audace, en possession de $60,000. Ce fut le point de départ de son immense fortune. Dans son vieil âge, il rédige ses mémoires, qui sont d'un intérêt passionnant quant au monde financier, rappelant nombre d'hommes dont on garde à peine le souvenir, et qui furent en leur temps des géants.

L'ILLETTRE.

(1) Henry Holt & Co., New-York.

"LES FRANÇAIS DANS L'OUEST CANADIEN"

par Donatien Frémont

Spécial à "La Liberté et le Patriote"

(Tous droits réservés)

Chapitre XIII

LE GROUPE DES FRANCAIS DE SAINT-BONIFACE ET DE WINNIPEG

Avec les premières années du siècle, qui ouvrent la période de l'immigration massive, le groupe des Français de Saint-Boniface et de Winnipeg commence à émerger. Il a bientôt sa société, "La Gauloise", qui se montre très active, organise des banquets du 14 juillet, des soirées dramatiques et musicales, des excursions et pique-niques. Son premier président est M. Magon de la Giclais, l'ancien colon et négociant de Fannystelle; son premier secrétaire, Maurice Malfilâtre.

Les artistes amateurs de La Gauloise prêtent volontiers leur concours à l'Union Sainte-Cécile, société paroissiale que dirige le sympathique Roger Goulet, inspecteur d'école. L'Union Nationale Française de l'Ouest deviendra plus tard l'organe officiel de la colonie, assumant le rôle qui avait été celui de La Gauloise. Il y eut aussi la Société Jeanne d'Arc, groupant ceux qui préféraient une organisation à teinte catholique.

Les talents artistiques se révèlent nombreux dans cette classe d'émigrés. Quelques maîtres se sont déjà fait un nom: Paul Salé, professeur de piano, organiste à la cathédrale de Saint-Boniface et directeur de la Fanfare La Vérendrye; le vicomte de la Roche Aymon, professeur d'orgue et de piano; le Parisien René Brun, officier d'Académie, professeur de chant et de piano au Collège de Saint-Boniface. Mais des amateurs surgissent. Entre autres, les acteurs Paul Molurier, Arthur Boutal, Joseph Le Gouarguer surtout, l'idole du public. Mécanicien ajusteur venu de l'île d'Oléron, c'est un chanteur agréable et original, doublé d'un excellent comique. Sa toute petite taille fait contraste avec la stature imposante d'Arthur Boutal. Ils forment un trio célèbre avec Maurice Deny et font leur tour de chant avec accompagnement d'ocarina. Les Deny, père et fils, originaires des environs de Saint-Malo, sont tous deux passionnés pour le théâtre. En leur qualité d'électriciens, ils se réservent l'installation des effets lumineux de la scène. Louis Langlamet, artiste peintre très doué, médaillé d'honneur des Arts décoratifs de Paris, et son frère aîné, qui brossait avec Molurier les décors de l'Union Sainte-Cécile, venaient de Saint-Brieuc. Ils ne purent, malheureusement, s'acclimater au pays.

ACTEURS ET MUSICIENS

Le Club dramatique français de Winnipeg, dont l'animateur fut René Brun, apparut en 1910. Il se proposait de donner au moins deux représentations par an, au Théâtre de Winnipeg, des meilleures comédies du répertoire moderne. Pour ses débuts, il choisit la "Petite Chocolatière", de Paul Gavault. C'était la première fois que des artistes locaux jouaient une pièce française sur une grande scène de la capitale manitobaine. La célèbre tragédienne Sarah Bernhardt s'y était fait applaudir peu de temps auparavant et la comparaison pouvait être désastreuse. Le succès dépassa tous les espoirs.

Pauline Le Goff y tint son premier rôle. Les répétitions avaient lieu chez Fortunat Mollot, père de Gabrielle. Le coiffeur Jean Cazenave incarna un superbe M. Lapistole, père de la Petite Chocolatière. Lily Mollot, qui jouait le grand rôle, était très douée pour la scène et très intelligente. Elle est devenue la femme d'un Canadien français et habite maintenant Timmins (Ontario). Sa soeur, Thérèse, à qui échut le deuxième rôle de femme, épousa un acteur de la troupe permanente du **Winnipeg Theatre** et prit avec son mari le chemin d'Hollywood. Leur fille, Yolande Dolan, que l'on voit parfois dans les films d'Arthur Rank, habite l'Angleterre.

Un autre acteur, Henri Deschamps, était un personnage autour duquel planait un certain mystère. Il recevait de l'argent de France par l'entremise d'un bureau d'affaires de Winnipeg. On l'appelait "Doc", car il avait un remède à tous les maux. Un beau jour, il conçut l'idée de faire l'essai d'un envol en avion du toit des grands magasins Eaton, avec la collaboration financière d'un fils du richissime négociant; mais on leur coupa les vivres ... et les ailes.

Jean Crèvecoeur, qui jouait aussi dans la **Petite Chocolatière**, venait de Calais, où sa famille possédait une manufacture de dentelles. Joli garçon, ayant autrefois fréquenté les cafés-concerts et leurs vedettes, il continuait de mener joyeuse vie à Winnipeg, même s'il fut réduit quelque temps à faire le chauffeur de taxi.

RENE BRUN, ACTEUR, MUSICIEN ET JOURNALISTE

René Brun, l'âme de ce mouvement dramatique, Parisien très intelligent, bon musicien, écrivain de qualité, mais de nature foncièrement bohème, était passionné de théâtre. Elevé dans l'aisance, il demeurait le type parfait de l'indépendant, qui plaçait au-dessus de tout sa liberté. Sa femme, couturière parisienne, devait se faire une belle clientèle à Winnipeg. Le professeur de piano et de chant exerça divers autres métiers. Il eut quelque temps une librairie qu'il avait achetée de Paul Gillet, fils d'un banquier de Paris. Les affaires y furent plutôt difficiles. Lorsqu'un créancier faisait une apparition inopportune dans la boutique, le propriétaire disparaissait subrepticement dans la cave, par une trappe qui s'ouvrait derrière un comptoir, pour en ressortir comme un diable de sa boîte, une fois le danger passé. Le commerce de librairie se réduisit bientôt à une simple agence de cartes postales illustrées, alors très en vogue. Brun fut aussi photographe pour les quotidiens anglais de Winnipeg. Mais nous allons surtout le retrouver tout à l'heure dans le rôle de journaliste, pour lequel il était particulièrement doué.

Le premier "festival français" fut suivi d'un autre au bénéfice de l'école française libre de Winnipeg. On monta cette fois **Arsène Lupin**, de Marcel Leblanc, et le succès égala celui de la **Petite Chocolatière.**

Au nombre des acteurs se trouvait Auguste de la Barrière — celui qu'on appelait le "Baron", pour le distinguer de son cousin, Philippe. Dans le privé, il était électricien et ... bohème. Il commençait habituellement sa journée vers 2 h. de l'après-midi. Son patron, Marcel Grymonpré, devait souvent aller lui-même le sortir du lit. A l'issue de la représentation, il y eut un petit réveillon pour la troupe au "Venise", restaurant chic de l'époque. Puis, tout le monde rentra à Saint-Boniface, en groupe gai et loquace. Le "Baron" portait en bandoulière un fusil de chasse qu'il avait prêté à Brun comme accessoire pour la pièce. A une fenêtre de la rue Aulneau, il aperçoit tout à coup une tête de femme que le bavardage des noctambules avait dû éveiller. Il épaule aussitôt en disant: "Té! ... c'est un cul-blanc, passe-moi la douille! ..." Enfant de la Gascogne, Auguste de la Barrière en avait l'esprit et l'accent. On l'aurait vu facilement en d'Artagnan, moins la vantardise.

Ce bon et brave "Baron" est tombé, comme tant d'autres, sur le champ de bataille. A son départ, il était secrétaire de l'Union Nationale Française.

René Brun n'était pas seulement un bon directeur de théâtre; il avait aussi l'étoffe d'un auteur dramatique. Une de ses pièces fut mise à l'étude, mais les répétitions durent être interrompues, faute de pouvoir réunir des interprètes jugés satisfaisants. Celui que l'on doit considérer comme le grand pionnier du théâtre français dans l'Ouest canadien mourut peu avant la guerre de 1914, des suites d'une intervention chirurgicale. Il n'avait que 35 ans. Une période d'une dizaine d'années allait s'écouler avant que l'oeuvre pût être reprise.

A signaler cependant le geste audacieux d'un autre Français du nom de Blais qui, en novembre 1918, fit jouer à Winnipeg **Le Cid**, de Corneille. Juliette Guilbert, une jeune Canadienne française qui se distingua dans le rôle de Chimène, devait épouser le Lyonnais Jean Bernuy, chef de gare à Sainte-Rose-du-Lac. Blais mourut peu de temps après dans la région de Haywood.

PAUL SALE, ORGANISTE DE LA CATHEDRALE ET PROFESSEUR

Si l'on se penche maintenant sur les musiciens, il faut remonter jusqu'à Paul Salé, qui vint au Manitoba dès 1886. Né à Douai (Nord) en 1863, il eut la vue faible, petit enfant, et connut la cécité totale vers sa dixième année. Entré tardivement dans une institution de jeunes aveugles, il n'en fit pas moins un cours de musique très avancé. La vue lui revint partiellement et il put alors voyager seul.

Paul Salé n'avait que 23 ans lors de son arrivée à Saint-Boniface. Il fut le premier directeur de la Fanfare Indépendante, à laquelle succéda la Fanfare de Saint-Boniface. La musique alors ne faisait pas vivre son homme au pays. Il partit bravement pour le Nord, afin de se livrer à la traite des fourrures, mais ce fut une expérience malheureuse. De retour à Saint-Boniface, il devint organiste à la cathédrale et, en dépit de sa vue déficiente, se montra très actif comme professeur dans tous les domaines de la musique et du chant. Principal fondateur de la Fanfare La Vérendrye, il en garda la direction jusqu'en 1921. Paul Salé composa plusieurs marches et valses pour piano qu'il tenta vainement de faire éditer. Devenu complètement aveugle, il dut finalement abandonner son poste d'organiste, mais n'en garda pas moins jusqu'à la fin tout son enthousiasme pour la musique. Ce pionnier français décéda en 1949, à l'âge de 86 ans. Pendant un demi-siècle, il avait donné généreusement de sa personne et de sa richesse musicale à la population de sa terre adoptive.

Les autres musiciens venus de France furent presque tous des amateurs. M. Joseph Vermander, Flamand canadien de culture française, très documenté sur tout ce qui touche au passé musical de Saint-Boniface, nous dit:

"A la Fanfare La Lyre, de 1904 à 1907, ils formaient un groupe important au début et l'atmosphère était bien française. L'attrait des pays nouveaux, d'un climat plus doux et des salaires plus élevés en éloigna vite plusieurs. Mais quels échanges fructueux d'idées et d'expériences, aux répétitions, entre ces camarades d'origines diverses! Les Français apportaient des souvenirs de leurs musiques de régiment; les Flamands, ceux de leurs grandes fanfares communales et de leurs festivals renommés; quant aux Canadiens français, ils étaient quelque peu contaminés par l'influence anglo-saxonne de la musique entendue à Winnipeg. Français et Flamands se montraient d'excellents lecteurs de force égale, et si les premiers paraissaient les mieux stylés dans l'exécution, les seconds avaient les meilleures embouchures. Les musiciens du cru avaient surtout pour eux leur persévérance, vertu non négligeable, alors que les autres en étaient si dépourvus."

Parmi les membres français de La Lyre, il y avait:

Edouard Jean (piston), d'abord sous-chef, puis chef. Ancien cuirassier, il avait belle prestance et était bon musicien; mais il alla s'établir à Saint-Claude et gagna plus tard la Californie.

Olivier Callède (piston et baryton), de Dion, canton de Tartas (Landes). Parti pour son service militaire en 1906, il revint joueur de baryton et fit longtemps partie de la **Winnipeg City Band.** Callède réside depuis longtemps sur le lac Winnipeg, à Sans-Souci. Il fut l'âme dirigeante de la France Combattante au Manitoba.

Maurice Malfilâtre (clarinette), Henri Deny (basse), G.-A. Barrière (alto), Merlin ou Merle (flûtiste), A. Praud (petite caisse), les deux beaux-frères Emile Bouveron (basse), du Rhône, et Léon Michel (alto), de Talare (Hautes-Alpes), qui présida longtemps l'Association des anciens combattants français.

Louis Crance (piston), qui resta en France après la première Grande Guerre; A. Bonsergent (clarinettiste), qui fut sous-chef en 1907; Henri Deschamps (petite basse), qui était aussi, nous l'avons vu, acteur et aviateur casse-cou.

A la Fanfare La Vérendrye, sous la baguette de Paul Salé et de son successeur, Joseph Vermander, il y eut entre autres: l'instituteur Chabalier, Simon Blanc (baryton) et son fils, Georges (trombone), des Lyonnais, Victor Achaire (piston), du Nord, Henri Fouchard, dont nous avons parlé au chapitre sur Sainte-Rose-du-Lac.

Quelques Français furent associés à l'exploitation cinématographique, lors de ses débuts à Winnipeg. Le Marquand, venu bien avant 1900, était propriétaire de l'un des établissements. Son fils s'associa plus tard avec un Canadien français et tous deux sont dans la même industrie à Omaha (Nebraska).

Robert Gens, de Rouen, arrivé vers 1910, était professeur de violon. Il acheta le cinéma dans l'orchestre duquel il jouait et engagea des compatriotes, Frank, flûtiste, et Emile Garnier, tous deux d'Angoulême, furent de ceux-là. On demandait au premier si, en France, il jouait dans un orchestre, et il répondait: "Oh! non, j'étais chaudronnier ..." Robert Gens dirigea l'orchestre du Collège de Saint-Boniface jusqu'à l'incendie de 1922. Il est aujourd'hui à Montréal, dans le commerce des ornements d'église. La famille d'Emile Garnier est encore à Saint-Boniface. Son fils, Hubert, excellent sculpteur, a exécuté d'importants travaux aux façades de plusieurs grands bâtiments de Winnipeg. Sa fille, Gabrielle, est devenue Mme Georges Blanc.

Le trombone Hubert Garcenot, venu de la frontière de l'Est, faisait partie de l'orchestre du Théâtre de Winnipeg. Il se transporta ensuite avec sa famille à Montréal, où les enfants seuls survivent. Le Lyonnais Antoine Griveau fut, comme violoniste, l'un des piliers de l'orchestre du Collège. René Wegbecker, un autre Angoumois, se rattache à la période d'entre les deux guerres. Il faut en dire autant du Normand Henri Caron, toujours maître de chapelle à la cathédrale de Winnipeg.

(A suivre)

Mme Florianne Pétrin

Mme Florianne Pétrin est décédée le samedi 24 mai à l'hôpital St-Boniface, à la suite d'un accident de la route. Elle se rendait avec son beau-père, M. Médic Pétrin, également de St-Boniface, rencontrer son mari au travail. Mme Pétrin a succombé à ses blessures à son arrivée à l'hôpital, tandis que son beau-père est bien remis.

La défunte était âgé de 31 ans et résidait à 253, rue Notre-Dame, St-Boniface. Née à La Rochelle, Man., elle vécut au Manitoba toute sa vie.

Elle laisse dans le deuil son époux, Charles; un fils, Gérard, 6 ans; une fille, Louise, 5 ans; ses parents, M. et Mme P. Dupuis, de St-Norbert; huit frères, Jean, Claude, Emmanuel, André, Philiza, Edouard, Noël et Ovila, dont plusieurs demeurent en Colombie-Britannique; sept soeurs, Mme Fernand Durand, Mme Normand Boily, Marie-Jeanne, Gabrielle, Rose-Marie, Gisèle et Gloria.

Le service fut chanté le mercredi 28 mai en la basilique de St-Boniface par M. l'abbé A. Boulet, curé. Les porteurs étaient six frères de la défunte. L'enterrement eut lieu dans le cimetière de St-Norbert. Le salon mortuaire P. Coutu était en charge des funérailles.

Remerciements

Les familles Pétrin et Dupuis désirent remercier bien spécialement M. P. Coutu, Building Products et tous les parents et amis qui ont sympathisé avec elles en paysant des honoraires de messes, en offrant des fleurs, en assistant aux funérailles, en prêtant leur automobile ou de toute autre manière.

Le Club Richelieu

Les membres du Club Richelieu de St-Boniface feront leur "vente de pains" au profit du Camp Notre-Dame de la Plage Albert, dimanche prochain, à l'instigation de Me Armand Dureault, président, et de M. Georges Forest, secrétaire. Encourageons une importante oeuvre diocésaine et les membres d'un Club social d'inspiration profondément chrétienne.

Collation des diplômes à l'Institut Provencher

La collation des diplômes aux finissants du grade 12 de l'Institut Collégial Provencher a eu lieu mercredi soir. La cérémonie s'est déroulée pour la dernière fois dans l'auditorium de l'Académie St-Joseph, car l'année prochaine on pourra se servir du nouvel auditorium-gymnase.

Le R. F. Albert Laurin, S.M., qui présida le programme, a annoncé que le corps des cadets s'est classé premier dans toute la province cette année. Il a présenté MM. Raymond Novag et Patrick Leslie qui ont parlé en français et en anglais, respectivement, et exprimé leur gratitude envers parents et maîtres et leur volonté bien arrêtée de faire honneur à leurs éducateurs.

M. Stefan Hansen

Dans une brève allocution en anglais, M. Stefan Hansen, vice-président de la Great West Life Assurance Co., a félicité les gradués d'avoir patienté pendant 11 ans et parfois 16 ans, pour acquérir des connaissances malgré l'incompréhension des maîtres et parents aux idées démodées. Il les a encouragés à continuer dans ce sens, jusqu'au jour où ils apprécieraient davantage la sagesse de leurs aieux.

Il les avertit que l'humanité fait face à la destruction et qu'il faut que chaque homme prenne ses responsabilités personnelles et sociales, dans ce monde mi-libre, mi-esclave. Surtout, conclua-t-il, basez votre vie sur votre religion, qui vous aidera à passer par les épreuves les plus difficiles, sans faillir.

R. P. Raymond Durocher

Parlant en français, le R. P. Raymond Durocher, O.M.I., directeur de **La Liberté et le Patriote**, a exhorté les gradués à demeurer fidèles à leur entraînement à l'étude, à l'exemple de leurs maîtres, à demeurer fidèles aussi aux traditions patriotiques et françaises de leurs foyers et de leur ville, à la mémoire de tous les élèves qui ont fait la réputation de Provencher et enfin à la pratique virile et généreuse de leur foi.

Pour se faire une place dans la vie économique, dit-il, il faut continuer à développer ses facultés mentales, à apprendre son métier parfaitement et à connaître son milieu. Au sujet du français, l'orateur a fait remarquer que St-Boniface se distingue par son esprit de toutes les autres villes de la province et que, cesser d'être Canadien français authentique, après avoir vécu à St-Boniface, serait renier les racines les plus enrichissantes de la personnalité. "Vous êtes des jeunes gens privilégiés, conclut-il, ayant reçu votre formation de la part d'hommes virils et consacrés. Faites profiter au centuple tout ce que vous avez reçu."

Le R. F. J. Bruns, S.M., présenta les orateurs. Mlle Monique Côté présida au piano. Il y eut, en outre, présentation d'épingles, etc. M. Robert Bockstael fit la présentation des prix et des diplômes.

Voici les noms des gagnants de prix: religion, Archie Vermeulin; français, Claude Favreau; anglais, Brenton Rheault; science, Harold Kuziw; assiduité, David Doll; Kinsmen Trophy, Wayne Anderson; Legion Award, Roger Ludovick; esprit de corps, Harry DeLeeuw; Maclean's Awards, Patrick Leslie et Archie Vermeulin; élève du cours commercial le plus en vue, Jules Joanis; médaille du gouverneur général, Jules Joanis.

Voici les noms des gradués: Wayne Anderson, Maurice Delbaere, Harry DeLeeuw, David Doll; Jack Elias, Claude Favreau, Roger Giguère, Denis Hamelin, Harold Kuziw, Brian Lamoureux, Léon Lapointe, Patrick Leslie, Jean Masserey, Robert Misseghers, Larry Stove, Brenton Rheault, Archie Vermeulin et Jules Joanis.

A l'Hôtel de Ville La Veillée du lundi soir

par M. Henry LANE, courriériste municipal de La Liberté et le Patriote

Le 2 juin avait lieu la réunion des comités; comme le maire et plusieurs des échevins étaient à Victoria pour la convention des maires et municipalités, plusieurs des problèmes soumis ont dû être remis à la prochaine réunion. Toutefois, plusieurs délégations se firent entendre.

M. A. Davidson, de la Baie Bernier, qui avait reçu ordre de démolir l'entrée en asphalte qu'il avait fait construire sans permission et surtout parce que ce genre d'entrée n'est pas admis dans les baies, plaida sa cause en disant que, durant l'hiver, la ruelle n'est pas déblayée de bonne heure et qu'il faut qu'il ait une sortie à toute heure du jour et de la nuit. C'est pourquoi il avait fait construire une entrée, ne sachant pas qu'il enfreignait ainsi les règlements de la ville. Il fut recommandé de remettre son cas à l'échevin de son quartier pour étude.

Une requête, signée par 29 des 42 propriétaires de la rue Aulneau (entre Hamel et Dollard) et qui représentent 69 pour cent des propriétaires et 67 pour cent de la valeur des propriétés, demandant que le pavage soit fait sur cette rue, fut reçue favorablement par le comité et sera inscrite au programme de cette année dès que les fonds nécessaires auront être appropriés.

On recommanda aussi que l'ingénieur de la ville, ainsi que le chef de police, fasse une étude de tous les règlements concernant la circulation et donne un rapport au comité.

Le surintendant du Bien-être social rapporte que 4,000 personnes ont été enregistrées en conformité avec la nouvelle loi sur l'hospitalisation et, comme ce travail a occasionné du surtemps pour les employés de son département qui se sont bien dévoués pendant cette période, il demande la somme de $218.50 pour régler cette affaire (recommandé).

La commission scolaire désire acheter un terrain qui servirait à la future école supérieure dans le Windsor Park et ce terrain pourrait être utilisé aussi pour un centre communautaire. Le coût du projet sera reparti entre les deux intéressés.

Il fut recommandé après longue discussion de faire annoncer les positions de contremaître dans le département du génie et que ces positions seront à l'essai pour une période d'un an, soit jusqu'au 1er juillet 1959.

Sur une demande de la Commission de l'aqueduc du Grand Winnipeg que la ville fasse passer un règlement régissant les heures pendant lesquelles les citoyens pourraient arroser leurs jardins, la suggestion étant que les maisons dont le numéro matricule est pair puisse arroser les jours pair et vice versa, M. l'échevin Guay s'objecta fortement disant que la ville de St-Boniface a amplement d'eau pour suffire à ses besoins et qu'il voit là un stratagème de la part de la ville de Winnipeg pour prêcher l'amalgamation des services dans un grand tout métropolitain (un quotidien de Winnipeg ce lundi même préconisait le système métropolitain). M. Guay dit ensuite que la ville de Winnipeg vendait l'eau aux municipalités environnantes à un prix fort et que s'il voulait plus d'eau qu'il se construise un aqueduc plus grand.

M. l'échevin J. Schimnowski voudrait plutôt voir un peu plus de coopération avec nos voisins et M. l'échevin McKall de suggérer qu'on passe un règlement et qu'on ne l'applique que si le besoin s'en fait sentir; ceci fut remis à l'étude. La séance est levée à 10 h. 30 p.m.

A lundi prochain.

Au Juniorat de la Ste-Famille

Responsable: Gérard Glenn
Correspondants: René Courcelles et Maurice Emond
Chronique sportive: Claude Lacasse

Excellence de mai

Méthode: Robert Sherstone, Gilbert Sabourin, Albert Vermette.

Syntaxe: J.-Guy Tremblay, Philippe Lavack, Roger Collet.

Eléments: J.-Yves Rochon, Eugène Vachon, Armand St-Hilaire.

Balle

Le dimanche 25 mai, les "Alouettes" de St-Laurent rencontrèrent le Juniorat. C'était une journée parfaite pour ce sport. Les Alouettes arrivèrent vers 1 h. et après un diner réconfortant, s'exercèrent, et la partie commença. Le Juniorat prit le champ et le lanceur, Adrien Jubinville réussit à mettre hors jeu les trois premiers Alouettes au bâton. Dans la troisième manche, le Juniorat gagnait, trois à deux; mais le lanceur des Alouettes, Guy Lavallée, décida de gagner la partie. Il lança, sans faiblir, pendant toute la joute; les Alouettes suivirent son exemple au bâton et rentrèrent plusieurs fois, malgré le jeu serré des Junioristes. Le pointage augmenta jusqu'à la fin de la partie et les Alouettes remportèrent la victoire par un pointage de 13 à 5. Les Alouettes doivent leur victoire au lanceur, Lavallée, au receveur, Léonard Neufeld, et aux frappeurs qui firent entrer plusieurs hommes, surtout vers la fin de la partie.

Mais il faut citer aussi que le Juniorat montra un bon esprit et du beau jeu. Je suis certain que chaque joueur fit son possible pour essayer de faire gagner son club. L'après-midi se termina au réfectoire par un bon goûter, qu'avaient préparé les Petites Soeurs de la Ste-Famille.

Paul CHARTRAND,
Syntaxe.

Chevaliers de Colomb
Conseil Goulet no 3681

Elections

Lors de notre réunion du lundi 2 juin dernier, une nombreuse assistance prit part aux élections annuelles, qui donnèrent les résultats suivants: Grand Chevalier, Marcel Morier; Député Grand Chevalier, Alphonse Fournier; Chancelier, Gérard Beaudry; Trésorier, Joseph Jamault; Secrétaire - Archiviste, Hector Bahuaud; Avocat, Joseph Boily; Cérémoniaire, Gaston Rochon; Syndics, les frères Lafrenière (3 ans) et Leroux (1 an); Sentinelles, Berchmans Chamberland, Jean Ruest, Victor Fontaine et Albert Rousseau.

Sincères remerciements aux officiers sortant de charge et félicitations au nouvel exécutif!

Initiation

L'assemblée qui devait avoir lieu le 16 juin a été remise au 23 afin de permettre à tous les frères d'exercer leur droit de vote.

A la réunion du 23 nous aurons l'initiation au premier degré. Tous les candidats sont priés de se rendre à la salle du Club St-Vincent dès 7 h. 30.

Félicitations

Nos félicitations aux frères Armand Dureault et Gilbert Boissonneault, qui doivent se marier prochainement.

RIGOLETTO.

PETITES NOTES

Les bambins du jardin d'enfants "Les Heures Claires" donneront leur concert de fin d'année, le vendredi 13 juin, à 8 h. du soir, à la salle académique du collège de St-Boniface. Chers parents, chers amis des enfants, venez les applaudir et goûter aux joies simples, mais réelles que réserve une soirée enfantine aux grandes personnes.

Cité de Saint-Boniface
Avis d'améliorations locales

AVIS est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de Saint-Boniface a décidé d'exécuter et exécutera les améliorations locales suivantes et prélèvera le coût de ces améliorations contre les propriétés qui en bénéficieront comme une taxe de frontage, pour une période d'UN (1) an, à partir de l'année 1959, à moins que la majorité des propriétaires des terrains en question, représentant trois-cinquièmes (3/5) de la valeur de ces propriétés, basée sur le dernier rôle d'évaluation de la Cité, ne protestent au Conseil contre l'exécution de ce projet en dedans d'un mois de cet avis:

NIVELLEMENT, GRAVELLAGE ET DRAINAGE de la rue Nicolas entre la rue Marion et la propriété de la Cie Searle Grain.	COUT Environ $2,500.00

Pour plus amples détails, s'adresser à M. JOSEPH BOCKSTAEL, Ingénieur de la Ville, à l'Hôtel de Ville.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME,
Greffier.

Hôtel de Ville, St-Boniface,
le 29 mai 1958.

Circonscription électorale de St-Boniface

Avis public est ici donné aux votants du comté de St-Boniface

LISTE DES CANDIDATS ET DES AGENTS OFFICIELS

BEN CYR
Agent officiel: George O. Dheen, 197 La Vérendrye, St-Boniface — Ajusteur de tuyauterie

HARRY DE LEEUW
Agent officiel: G. Campbell MacLean, 70 Champlain, St-Boniface — Avocat

ROGER TEILLET
Agent officiel: Léo Landry, 136 Kitson, St-Boniface — Entrepreneur

Permutations diocésaines

Voici la liste des changements dans le diocèse de St-Boniface, qui a été diffusée au poste CKSB le mardi soir 3 juin:

Ont présenté leur démission:
Mgr B. Diederichs, curé de Swan Lake;
M. l'abbé Alphonse Laurin, curé de La Salle;
M. l'abbé Oscar Bouvet, curé d'Aubigny.

M. l'abbé G. Montminy retourne dans son diocèse de Québec.

Ont été groupées:
les paroisses de Saint-Jean-Baptiste et de Morris;
les paroisses d'Aubigny et de Ste-Elisabeth.

A Aubigny et Ste-Elisabeth, M. l'abbé Robert Nadeau a été nommé curé;
A Haywood, M. l'abbé Louis Bédard a été nommé curé;
A St-Boniface, à la paroisse Ste-Famille, M. l'abbé Bernard Bélanger a été nommé curé;
A Swan Lake, M. l'abbé Valier Beaulieu a été nommé curé;
A Starbuck, M. l'abbé Olivier Valcourt a été nommé curé;
A Powerview, M. l'abbé Alexandre Campeau a été nommé administrateur;
A Treherne, M. l'abbé Paul Deschênes a été nommé curé;
A Holland, M. l'abbé Cyril De Roo a été nommé curé;
A Rita, M. l'abbé Marcel Giroux a été nommé administrateur;
A La Salle, M. l'abbé Albéric St-Laurent a été nommé administrateur.

Il faut ajouter que M. l'abbé St-Laurent devient propagandiste en chef des Caisses Populaires en remplacement de M. l'abbé Adélard Couture, qui a démissionné.

M. l'abbé Pierre Raymond devient visiteur des écoles et vicaire à La Salle.
M. l'abbé C. Barclay devient aumônier adjoint à l'hôpital St-Boniface.
A la Basilique-Cathédrale, MM. Eugène Hébert et Louis-Philippe Jean ont été nommés vicaires;
A Holy Cross, MM. les abbés Gérard Morissette et Rodrigue Bouchard ont été nommés vicaires;
A la paroisse Ste-Famille de St-Boniface, M. l'abbé Eugène Raimbault a été nommé vicaire;
A St-Vital, à Christ The King, M. l'abbé Noël Delaquis a été nommé vicaire;
A St-Jean-Baptiste et Morris, M. l'abbé Gédéon Trudeau devient vicaire.
M. l'abbé Georges Damphousse devient assistant-procureur et demeure en charge de la Chapelle St-Maurice à St-Boniface;
M. l'abbé Henri Perron ira faire du ministère dans le diocèse de Kingston, Ontario;
M. l'abbé Louis Laurencelle, nouveau prêtre, sera vicaire dans le diocèse de Sault Ste-Marie;
M. l'abbé Paul Gagné deviendra professeur au Séminaire St-Jean au Fort Alexandre;
MM. Edmond Cormier et Emilius Goulet entreront dans la Société de St-Sulpice;
M. l'abbé C. Barclay de l'hôpital, M. l'abbé Léo Couture de la Cathédrale, et M. l'abbé Noël Delaquis de Christ the King formeront l'équipe de l'Inquiry Forum sous la direction de M. l'abbé Remi De Roo.

Charles J. DESORCY, chancelier,
Archevêché de St-Boniface,
3 juin 1958.

Onze finissants du Séminaire à la disposition de l'archevêque

Onze parmi vingt-quatre finissants du Grand Séminaire de St-Boniface seront ordonnés pour l'archidiocèse de St-Boniface au cours des mois de juin et de juillet. Les autres se destinent au ministère dans les diocèses de Prince-Albert, de Saint-Paul, de Grouard, d'Amos et dans la Société des Saints-Apôtres.

Voici des renseignements sur les futurs prêtres du Manitoba et de la Saskatchewan:

Archidiocèse de St-Boniface

M. l'abbé Rodrigue Bouchard, né à Mont-Joli, P. Q., le 7 juin 1933. Etudes à Mont-Joli, à Ste-Anne-de-la-Pocatière, au Séminaire de l'Université d'Ottawa et à St-Boniface. Ordination le 6 juillet 1958 à Mont-Joli, par Son Exc. Mgr Baudoux.

M. l'abbé Jean-Louis Caron, né à Saint-Adalbert, P. Q., le 11 juillet 1931. Etudes à St-Pamphile, à Ste-Anne-de-la-Pocatière et à St-Boniface. Ordination à St-Pamphile le 1er juillet par Son Exc. Mgr Baudoux.

M. l'abbé Paul Gagné, né à St-Pierre-Jolys, le 26 janvier 1932. Etudes à St-Georges, Man., au collège de St-Boniface, au Grand Séminaire. Ordination à St-Georges le 15 juin par Son Exc. Mgr Marc Lacroix, O.M.I.

M. l'abbé Rosaire Gagné, né le 6 août 1927 à St-Didace, comté de Maskinongé, P. Q. Etudes à St-Didace, aux Trois-Rivières et à St-Boniface. De résidence à l'archevêché.

M. l'abbé Emilius Goulet, né à St-Isidore, P. Q. Etudes à St-Isidore, à Ste-Anne-de-la-Pocatière et à St-Boniface. Ordination à St-Isidore, comte de Dorchester, P. Q., le 24 juin par Son Exc. Mgr Baudoux.

M. l'abbé Louis-Philippe Jean, né le 2 mars 1924 à St-Marc de Shawinigan. Etudes à Shawinigan, à St-Victor de Beauce et au Grand Séminaire de St-Boniface. Ordination aux Trois-Rivières le 13 juin par Son Exc. Mgr G.-L. Pelletier.

M. l'abbé Louis-Raymond Laurencelle, né à La Broquerie, Man. Etudes en cet endroit, au collège et au Grand Séminaire de St-Boniface. Ordination en l'église St-Joachim de sa paroisse natale le 15 juin par Son Exc. Mgr Baudoux.

M. l'abbé Gérard Morrissette, natif de Winslow, Maine, en 1909. Etudes à l'école paroissiale, au séminaire Eymard, à St-Victor de Beauce et au Grand Séminaire. Ordination à Winslow le 29 juin par Son Exc. Mgr Baudoux.

M. l'abbé Eugène Raimbault, né le 30 décembre 1930, à St-Boniface, fils de M. et Mme Pierre Raimbault. Etudes à l'école Provencher, au collège et au Grand Séminaire. Ordination par Son Exc. Mgr Baudoux, en la basilique, le 13 juin.

M. l'abbé Georges Savoie, né à Louiseville, P. Q., le 24 septembre 1926. Etudes à l'école locale, au collège St-Ignace et aux Grands Séminaires de Montréal et de St-Boniface. Actuellement rattaché à l'archevêché.

M. l'abbé Gédéon Trudeau, né à Ile-de-Chênes, le 28 mai 1930. Etudes à l'école Coquart, au collège et au Grand Séminaire de St-Boniface. Ordination dans sa paroisse natale par Son Exc. Mgr Baudoux le 22 juin.

Diocèse de Prince-Albert

M. l'abbé Gilles Aumont, né à St-Jacques, Montcalm, P. Q., le 31 août 1932. Etudes à St-Jacques, à Ottawa, à Joliette, au Séminaire de Montréal et à St-Boniface. Ordination à Prince-Albert le 15 juin par Son Exc. Mgr Léo Blais.

M. l'abbé Erwin Ward, né au Cap-de-la-Madeleine, P. Q., le 2 août 1927. Etudes aux Trois-Rivières, à Montréal, au Séminaire Universitaire d'Ottawa et à St-Boniface. Ordination à Prince-Albert le 15 juin par Son Exc. Mgr Léo Blais. Ses parents sont décédés.

Décès

Mme M.-A. Charbonneau

Mme Marie-Anne Charbonneau, de 183, rue Archibald, St-Boniface, est décédée le vendredi 23 mai, à l'hôpital St-Boniface, à l'âge de 78 ans. Née à St-Joseph, Man., elle fut pionnière dans le district Simpson de la Saskatchewan et vécut à Gravelbourg durant 19 ans. Elle résidait à St-Boniface depuis 1941.

Elle laisse dans le deuil trois fils, Joseph, Alphonse et Cyril; quatre filles, Mmes Louise Fraser, S. Molyneaux, Norman Hall et S. Votto; 25 petits-enfants et sept arrière-petits-enfants.

Le service fut chanté le lundi 26 mai en l'église de la Ste-Famille. L'enterrement eut lieu dans le cimetière de St-Boniface. Le salon mortuaire P. Coutu était en charge des funérailles.

Rapport de la réunion de l'Alliance Française

A l'occasion de la conférence du R. P. G. Laviolette, O.M.I., sur "les facteurs de survivance française dans l'Ouest", qui eut lieu le 27 mai au University Women's Club, la réunion donna lieu à plusieurs activités.

Mme E. T. Etsell, en l'absence du président, Dr Victor Leathers, lut le rapport annuel pour l'année 1958-59 dans lequel étaient rappelés la conférence de M. le comte Serge de Fleury, sur les Impressionnistes, celles du secrétaire-général de l'Alliance Française, M. Marc Blancpain, et du critique français, Pierre de Boisdeffre, le thé chez Mme J. Caswell Davis, le concert de Simone et Françoise Pierrat et les lectures de pièces de Marivaux et d'Alfred de Musset.

Me Vaughan Baird, trésorier, présenta un rapport financier satisfaisant.

M. le comte de Fleury présenta un certificat de membre à vie à S. H. le juge Alexandre Bernier, en reconnaissance de l'appui que ce dernier a apporté à l'Alliance Française depuis nombre d'années. C'était la seconde fois seulement que ce diplôme d'honneur était conféré par l'Alliance. M. Godias Brunet en fut le premier recevant.

Mme H. D. Ross, présidente du comité de nomination, présenta la liste des officiers, lesquels furent élus comme suit: Mme E. T. Etsell, présidente; Dr V. Leathers, président sortant de charge; le lieutenant-colonel Paul Garneau, 1er vice-président; Mme Stuart Garson, 2e vice-présidente; Mme C. Meredith Jones, secrétaire-archiviste; Mme W. M. Hamilton, secrétaire-assistante; Mme G. A. de Forest, secrétaire-correspondante; Me Vaughan Baird, trésorier.

Conseil: Mme R. H. Rowland, Mme D. H. Ross, Mlle J. Macdougall, le professeur R. L. Walters.

Publicité anglaise, Mlle Edith Motley; publicité française, Mme Hilliard Taylor et Mlle Madeleine Bernier.

Propagande: RR. PP. Roméo Bédard, O.M.I., et Ludger Guy, S.J., MM. Pierre Fontaine, Robert Séguier, Léo Rémillard, Denis Belair et Maurice Prud'homme.

Comité des fêtes: Mmes Louis Deniset, Paul Mertens et Gérard Létienne.

L'Alliance Française est sous le patronage d'honneur du Consul de France, M. le comte Serge de Fleury. Les membres d'honneur sont: S. Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, l'honorable Juge en Chef E. K. Williams et Mme Williams, l'hon. Juge Alfred Monnin et Mme Monnin, S. H. le Juge Alexandre Bernier et Mme Bernier, M. le Magistrat Henri Lacerte, M. Charland Prud'homme, C.R., le docteur et Mme Ferdinand Eckhardt, Mme Pauline Boutal, M. Gildas Molgat, député de Ste-Rose-du-Lac, M. et Mme John Gordon, M. George Jessop, Mme J. Caswell Davis, Mme J. B. Parker et Mlle Laura O'Neil.

La nouvelle présidente remercia l'assemblée du vote de confiance qui lui avait été donné et invita tous les amis de la France à faire partie de l'Alliance Française.

M. le Consul adressa des remerciements au Dr Leathers, le président sortant de charge.



M. David Parent, échevin de St-Boniface, n'a pas manqué l'occasion qui s'est présentée pour faire un peu de publicité à l'avantage des fêtes jubilaires de cette ville. Un groupe de voyageurs, en route vers le congrès des maires dans l'Ouest, a fait connaissance avec la casquette du jubilé. Sur la photo, M. Parent explique le sens de ce couvre-chef. (Tribune)

La Vierge pèlerine de passage à Dunrea

DUNREA — Le dimanche soir 25 mai, au déclin du jour de la grande fête de la Pentecôte, la statue de la Vierge de Fatima, conduite par M. l'abbé Patrick Moore, prêtre de la Société des Missions Etrangères, arrivait au milieu de nous.

Un long cortège de paroissiens suivaient en auto la statue, qu'ils étaient allés rencontrer à Margaret, et c'est aux doux murmures des "Ave", récités tout le long du chemin, qu'elle arriva à l'église. Un piédestal tout orné de fleurs, de fougères et de lumières était prêt pour la recevoir, dans le sanctuaire. Les dames de Ste-Anne, avec leur bannière, et les enfants suivant celle de la Ste-Vierge, se portèrent au devant de la statue de la Vierge pèlerine, jusqu'à la barrière et tous formèrent un cortège imposant, entrant à l'église pendant que la chorale chantait le cantique: "Vois à tes pieds, Vierge Marie."

M. l'abbé Moore laissa ensuite parler son grand coeur d'apôtre, et après le salut du T. S. Sacrement, chacun se présenta au pied de la Vierge pour recevoir une bénédiction spéciale.

Le lendemain matin, ainsi que mardi et mercredi, nombreuses furent les personnes qui se rendirent à l'église pour entendre la sainte messe et recevoir la communion, venant aussi au cours de ces journées, offrir leurs hommages à Marie et lui demander aide et protection.

Lundi soir, une dizaine d'autos, escortant la statue, se rendirent à la mission de Baldur, où M. l'abbé Moore célébra la messe, pendant laquelle quelques religieuses du couvent de Dunrea et des membres de la chorale, firent les frais du chant. Après une dernière bénédiction, la statue revint à Dunrea et elle fut placée au couvent jusqu'au mardi après-midi vers trois heures et demie, où elle fut ramenée à l'église en procession, escortée par les enfants chantant des cantiques.

Puis M. l'abbé Moore s'adressa spécialement aux enfants, les invitant surtout à être fidèles à la récitation du chapelet. Le soir de ce même jour, une foule remplissait l'église pour une dernière instruction, et après le salut du St-Sacrement, tous se présentèrent à la Sainte Table pour recevoir la bénédiction papale, mêmes les bébés dans les bras de leurs mamans.

La Vierge de Fatima nous quitta le mercredi après-midi, vers une heure, en présence des enfants de l'école, accourus à l'église pour une dernière entrevue et un dernier conseil de la part de l'ardent apôtre de la Vierge.

Plusieurs autos suivirent jusqu'à Minto le véhicule bleu foncé sur lequel la statue était placée, quelques-unes jusqu'à Souris, en récitant le rosaire.

Tous les paroissiens de Dunrea conserveront un souvenir ému de ces quelques jours de grâces innombrables, et invoqueront avec plus de confiance encore le secours de Marie.

Baptêmes

Le 4 mai: Marie-Dolaine-Cécile, fille de Gilles Fortier et de Marie-Paule Jubinville, née le 24 avril. Parrain et marraine, M. et Mme Antonin Jubinville, de St-Léon, grand-parents de l'enfant.

Le 11 mai: Colette-Marie-Claire, fille de Napoléon Boulet et de Madeleine Châtelain, née le 30 avril. Parrain et marraine, M. et Mme Lucien Fafard, de Marchand, oncle et tante de l'enfant, représentés par M. et Mme J.-S. Boulet.

Visiteurs

De passage au presbytère, le lundi 26 mai, M. l'abbé L. Paulhus, ainsi que Mlle Perras, institutrice, et Agnès Martine, de Grande-Clairière.

Il faisait plaisir de revoir M. et Mme W. Fortier, maintenant de St-Boniface, dans cette localité en fin de semaine, ainsi que M. et Mme A. Cadorette, de Somerset.

Chronique de CKSB

1250 Kilocycles

Une nouvelle étape dans la radio française de l'ouest était franchie lundi soir dernier, alors que des ondes de CKSB, le dernier bulletin de nouvelles de la journée reliait les 4 postes français des Prairies. Cet événement pourra peut-être passer inaperçu dans certains milieux, mais sachons qu'à tous les soirs les 4 postes de l'ouest ne font qu'un, grâce à un journal parlé. Déjà, l'imagination de ceux qui cherchent à percer l'avenir laisse entrevoir que dans un avenir prochain ce 10 minutes deviendra boule de neige, ouvrant la porte à d'autres projets d'envergure dans le domaine de la radio française. Une chose est certaine, les liens se resserrent peu à peu.

Le temps des vacances est arrivé. Déjà Max a terminé les siennes. Actuellement Georges-Edouard peut dormir plus longtemps le matin, tandis que la semaine prochaine ce sera le tour de Rossel (Roberval) Vien. Quel sera son itinéraire, ça, c'est un secret bien gardé et personne encore n'a réussi à percer la carapace bleutée de l'ami Rossel.

Le 16 juin, durant la soirée, les annonceurs et les nouvellistes de CKSB seront à l'affût pour vous apporter les résultats des élections provinciales. Ce sera une soirée bien remplie.

Le tiers du personnel devra couvrir le banquet du 50e anniversaire de St-Boniface, l'autre tiers vous apportera les résultats des élections, tandis que le troisième devra préparer le bulletin du réseau. On ne chômera pas le 16 juin à CKSB.

D'ici là, voyons ce que votre poste vous offre en pâture la semaine prochaine:

DIMANCHE 8 JUIN

3 h. p.m. — "Ici Guy Maufette", émission musicale, remplace "Tableaux d'opéra".

8 h. 30 p.m. — "L'Eglise Vivante" remplace "Le Sel de la Terre".

9 h. 15 p.m. — A l'émission "Entretien", au cours du mois de juin, une série d'interviews avec des écrivains français.

9 h. 30 p.m. — "Récital d'orgue" présente des organistes réputés de la Province de Québec.

LUNDI 9 JUIN

7 h. 30 p.m. — "Le Diable à Quatre", Théâtre.

10 h. 30 p.m. — "Concert International" reprend l'affiche.

MARDI 10 JUIN

7 h. 30 p.m. — "Courrier de Radio Parents" est terminé pour la saison et est remplacé par "Marie-Eve", une émission consacrée à la femme ménagère et la mère.

8 h. 30 p.m. — "Poésies à quatre voix" remplace "La Revue des Arts et des lettres".

JEUDI 12 JUIN

7 h. 30 p.m. — "Entre la poire et le fromage", une émission d'un peu de tout, prend la place des "Artistes de Renom".

10 h. p.m. — "Concerts d'été" revient à l'horaire.

7 h. 30 p.m. — "Orchestre de Chambre de Radio-Canada" remplace "Famille, qui es-tu?"

N.B.: L'émission du matin "Vos problèmes, mesdames" sera remplacée par Bric-à-Brac", une émission d'un peu de tout avec interviews sur le vif. L'animateur est Georges LaFlèche, Ubald Laurencelle en sera aussi l'annonceur attitré.

Décès

Rév. Mère M.-Ste-Cécile

La Rév. Mère Marie-Ste-Cécile, est décédée le mardi 20 mai, au couvent des Soeurs de Notre-Dame des Missions, 600, rue Yarwood, Winnipeg, à l'âge de 73 ans. Née à St-Laurent, elle reçut son instruction première à Lebret, Sask. Son père, feu M. H. Martineau, était membre de la Garde Suisse du Saint-Père.

Sr Ste-Cécile fit son entrée dans la Congrégation de Notre-Dame des Missions en juillet 1905 et enseigna à Régina, Winnipeg, Brandon et Fort Frances.

Elle laisse dans le deuil deux soeurs, Soeur Madeleine, du couvent du Bon-Pasteur, à Vancouver, et Mme R. Morrison, de l'Arkansas.

Le service fut chanté le mercredi 21 mai en l'église de St-Edouard de Winnipeg. Mgr O. J. McInervey, P.D., curé, officiait. L'enterrement eut lieu à Fort Frances, Ont. Le salon mortuaire Thomas D. McGee était en charge des funérailles.

* * *

Mme Alice-I. Glasson

Mme Alice-Isabelle Glasson, de 469, rue Marjorie, est décédée le mardi 20 mai, à l'hôpital de Miséricorde, à l'âge de 74 ans. Née à Marquette, Man., elle vivait à Winnipeg depuis 1943. Elle était membre des Dames de Ste-Anne et du Tiers-Ordre

Elle laisse dans le deuil son époux, Joseph; un fils, François-Joseph, de Marquette; deux filles, Mmes Anna Girard et Emma Schiavoni, de Winnipeg; neuf petits-enfants; une soeur, Mme Anna Hulme, de MacGregor, Man., et trois frères, François, David et Alfred Fleury, de Marquette.

Le service fut chanté le vendredi 23 mai en l'église de Ste-Anne de Winnipeg. M. l'abbé F. X. McCauley, curé, officiait. L'enterrement eut lieu dans le cimetière Chapel Law Memorial Gardens. Le salon mortuaire Thomas D. McGee était en charge des funérailles.

Soirée de graduation à Notre-Dame-de-Lourdes

NOTRE - DAME - DE - LOURDES — Le samedi soir 31 mai, huit finissants de Notre-Dame-de-Lourdes étaient honorés à une cérémonie de graduation. Ils faisaient grandir à 135 le nombre d'élèves ayant reçu à Lourdes, les mêmes honneurs. Etaient les héros de cete fête: Germaine Durand, Florence Deleurme, Odette Jamault, Denise Pantel, Thérèse Davy, Cécile Chabbert, Rodolphe et Denis Robitaille.

Les gradués, après s'être consacrés respectivement au Coeur Immaculé de Marie et au Sacré-Coeur de Jésus au cours de la bénédiction du T. S. Sacrement à l'église, se rendaient à la salle paroissiale. Là, ils firent leur entrée processionnelle aux accords d'une marche jouée par Mme L. Brisson.

Au programme de la soirée figuraient la chorale de l'école, un groupe d'élèves de 9e année, les pianistes Mona Sala, Claudette Delaquis et Jocelyne Delaquis, ainsi que la famille L. Poitras. Mme Poitras et ses enfants surent donner à la soirée du beau chant en latin, en français et en anglais.

M. l'abbé M. Dacquay, curé, en mots bien choisis, encouragea les gradués à bien "commencer" maintenant qu'ils avaient fini leur vie écolière. Il les félicita du choix de leur devise: "Stella duce", en cette année centenaire des apparitions de Notre-Dame à Lourdes en France. Il leur enjoignit de rester toujours fidèles à Celle qui guide toujours.

Etaient les conférenciers invités, le R. P. L. Guy, S.J., et M. R. Moore, inspecteur des écoles pour la division no 13. Tous deux ont su laisser aux finissants messages et conseils: le Père Guy, celui de ne jamais vieillir, afin de pouvoir toujours donner, et M. Moore, celui de la reconnaissance pour autant de succès et de faveurs reçues.

M. C. Sala, président de la Commission scolaire, fit la lecture du palmarès. Tour à tour, les gradués reçurent diplômes et prix, dont un à chacun offert spécialement par le Comité de Parents et Maîtres. Les finissants avaient, au cours du programme, chanté leur chant d'adieu. Et pour le clore, Mlle Odette Jamault, dans le discours d'adieu, fit part à toute l'assemblée des sentiments qu'éprouvait le groupe.

M. Roger Pantel, agissant comme maître de cérémonies, adressa des remerciements bien mérités à tous ceux qui avaient aidé à faire de la soirée une fête belle et bien appréciée.

Baptêmes

Le 1er juin: Léa-Agnès-Marie, fille de Roland Bazin et de Cécile Pelé, née le 21 mai. Parrain et marraine, M. et Mme Léon Comte, oncle et tante de l'enfant.

Le 1er juin: Denis-Georges-Joseph, fils de Lloyd Hague et de Rolande Durand, né le 26 mai. Parrain et marraine, M. Ambroise Deleurme et Mme Joseph Durand.

Décès

C'est le lundi 26 mai que M. Emile Teffaine quittait cette terre à l'âge de 81 ans et 6 mois. Depuis la première crise, il y a 7 ans, de cette maladie qui devait l'emporter, M. Teffaine vivait paisiblement, entouré de sa femme et de ses enfants. Il est un des valeureux pionniers de la paroisse qui quitte après 54 années à Notre-Dame-de-Lourdes.

Arrivé de Caûlnes, France, en mai 1903, M. Teffaine se mit aussitôt à l'oeuvre sur une terre et y demeura jusqu'à ce que l'âge ne lui permit plus de s'adonner à d'aussi durs travaux. Il y a un an que M. et Mme Teffaine fêtèrent leur jubilé d'or. Malgré son humeur joviale, M. Teffaine connut la peine surtout à la mort de sa fille, Léa.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Thérèse Fouasse; deux filles, Mmes Joseph Tarko et Meinrad Roch; trois fils, Irénée, Julien et Marcel, et treize petits-enfants.

M. l'abbé Marcel Dacquay célébra la messe de Requiem. MM. M. Roch et J. Tarko, gendres du défunt, Henri Delaquis et René Monchalin, ses petits-fils, François et Albert Fouasse, ses neveux, étaient porteurs.

Les marchés

BEURRE, OEUFS ET VOLAILLES
(Commission House Prices)
3 juin 1958

BEURRE	
Crémerie	.61¾
Prix moyens payés par les commerçants en gros pour oeufs non classés livrés à Winnipeg:	
OEUFS	
Grade A larges	-.31
Grade A moyens	.27-.28
Grade A petits	.21-.22
Grade B	.20-.21
Grade C	.15-.16
POULETS EN VIE	
Au-dessus de 6 livres	.24-.26
5-6 livres	.22-.24
4-5 livres	.19-.21
Poulets pour frire	.22-.24
Au-dessous de 4 livres	.15-.17
VOLAILLES EN VIE	
Au-dessus de 5 livres	.16-.17
4 à 5 livres	.13-.15
Au-dessous de 4 livres	.09-.11
DINDES A MATURATION	
Grade A	.32-.35
Grade B	.24-.26
Marché aux bestiaux	
Bouvillons:	
De choix	$23.50-$24.00
Bons	22.50- 23.00
Moyens	21.00- 22.00
Ordinaires	16.00- 20.00
Génisses:	
Bonnes	$21.00-$21.50
Moyennes	19.50- 20.50
Ordinaires	16.00- 19.00
Vaches:	
Bonnes	$17.00-$17.50
Moyennes	15.50- 16.50
"Canners" et "Cutters"	12.00- 15.00
Veaux de boucherie:	
De choix	$27.50-$30.00
Bons	27.50- 30.00
Moyens	23.00- 27.00
Ordinaires	18.00- 22.00
Porcs:	
Grade A	$33.00-$33.50
Truies	18.00- 22.00
Taureaux:	
Bons	$18.00-$19.00
Ordinaires	16.00- 17.00

Un bulletin de nouvelles retransmis aux quatre postes

M. Roland Couture, directeur-gérant du poste CKSB, était fier d'annoncer aux auditeurs de la radio française de l'Ouest une nouvelle amélioration: l'inauguration d'un bulletin de nouvelles retransmis aux quatre postes français des Prairies, grâce à la bienveillante collaboration de la Société Radio-Canada, qui permet l'usage de son fil.

A compter de ce jour, du lundi au vendredi inclusivement, un bulletin régional sera donc transmis de St-Boniface à l'avantage des quatre postes. Ce bulletin, en fin de soirée, mettra les auditeurs au courant des événements qui se sont déroulés au cours de la journée.

Il y a 14 ans déjà que Radio-Ouest Française a été fondée dans le but d'établir des postes radiophoniques de langue française dans les trois provinces des prairies de l'Ouest canadien. Le travail de cet organisme a été long et pénible, mais très fructueux. Le 27 mai 1946, Radio-Saint-Boniface lançait CKSB; le 21 novembre 1949, CHFA prenait son essor à Edmonton; le 2 juin 1952, on inaugurait à Gravelbourg le poste CFRG et, à la fin de novembre de la même année, CFNS complétait la chaîne à Saskatoon.

Le 16 mai 1952, le Bureau des gouverneurs de la Société Radio-Canada, réuni en assemblée régulière à Québec, annonçait la création d'un nouveau réseau de langue française dans l'Ouest et, en octobre de la même année, le réseau français de Radio-Canada était prolongé jusqu'à Edmunston.

Maintenant, en plus de profiter des facilités du réseau, a dit M. Couture avec fierté, "nous avons, pour la première fois dans l'histoire, un petit réseau français dans l'Ouest. Espérons que cette première initiative apportera de nouveaux développements en vue de resserrer davantage les liens qui existent déjà au sein de la population française des trois provinces des prairies".

Le "grand soir" des finissants au collège d'Otterburne, Man.

Quelques centaines de personnes remplissaient l'auditorium du Collège St-Joseph d'Otterburne, le vendredi soir 30 mai, à l'occasion de la soirée d'adieu des finissants. Dans l'assistance nous remarquions M. le Comte Serge de Fleury, consul de France, le R. P. A. Denis, C.S.V., curé d'Otterburne, M. l'abbé D. McDougall, curé de l'Ile-de-Chênes, M. l'abbé L. Hébert, curé de St-Norbert, M. l'abbé Léo Couture, aumônier des Gais Manitobains, Me Marcel Préfontaine et son épouse et M. Thomas Whitley, inspecteur du département d'Éducation.

La cérémonie débuta à 8 h. par un salut solennel du T. S. Sacrement chanté par le R. P. Supérieur, assisté des RR. PP. A. Denis et Hector Côté, C.S.V. Des motets et des cantiques harmonisés furent rendus avec piété par le R. F. Fournier, C.S.V., MM. François et Pierre LaRoche et Mlle Claire Genest. Le R. F. Lucien Chénier, C.S.V., touchait l'orgue. M. Marcel Fraser, président des finissants, lut une courte consécration au Sacré-Coeur.

A 8 h. 30, la foule se rendit à l'auditorium pour y passer quelques heures dans l'atmosphère chaude et joyeuse de la cérémonie académique. Sur le théâtre aux couleurs de flammes, oeuvre des RR. FF. P. Côté et O. Ricard, C.S.V., l'orchestre du collège mit la fête en branle et reçut les applaudissements généreux de l'assistance pour l'exécution de quelques pièces populaires de son répertoire.

Mlle Noëlla Poulin, artiste invitée de St-Boniface, agrémenta notre soirée de sa jeunesse et de son talent. Accompagnée au piano par sa soeur, elle rendit deux superbes solos qui lui valurent des acclamations prolongées. Ce fut un plat très alléchant au menu de la soirée.

Les "Amis de la chanson", groupe nouvellement formé chez les élèves des grades 10 et 11, avec l'ardeur généreuse qu'on leur connait ici, firent leurs débuts sous la direction du Frère L. Chénier. Ils exécutèrent quatre pièces très goûtées: "Barcarolle" d'Offenbach, "J'aime la place" de C. Hébert, "The Happy Wanderer" de Moller et "Vierge Marie" de l'opérette "Méditerranée". Les réactions enthousiastes de la foule indiquèrent un début prometteur.

Me Marcel Préfontaine

L'orateur invité, M. Marcel Préfontaine, jeune avocat de St-Pierre, s'inspira d'une parole évangélique pour paraphraser la devise des finissants de cette année: "S'unir, s'instruire, servir".

"Le royaume des cieux souffre violence et ce sont les violents qui l'emportent". Pour exécuter le programme d'une telle devise, dit-il, il faut se faire violence. Violence pour renverser les obstacles à l'éducation intégrale, violence pour s'unir dans un monde égoïste et indépendant, violence pour servir à l'exemple du grand Serviteur du monde.

M. l'orateur félicita les Clercs de St-Viateur pour l'excellent travail qu'ils poursuivent auprès de la jeunesse et les finissants pour avoir atteint une Réalité. Il fit à ceux-ci trois recommandations principales: poursuivre leurs études au-delà du grade 12 si les circonstances le permettent parce que le cours secondaire ne doit pas être une fin; s'arrêter pour penser aux sacrifices consentis avec tant de coeur par les parents; se souvenir de l'Alma Mater.

Le R. P. Supérieur

Le R. P. L.-P. Fafard, C.S.V., supérieur, ne ménagea pas ses compliments aux finissants. Il releva quelques traits et faits qui caractérisent le groupe qui franchit l'étape cette année et fit quelques remarques judicieuses et appropriées à ceux qui partent et à ceux qui restent. "La fête est finie, ajouta-t-il, retournons au travail et à nos examens".

M. le Consul

Avec l'aisance et le langage fleuri qu'on lui connait, M. le Consul dora le blason du collège et se dit enchanté des heureux moments qu'il venait de passer. Très finement, il compara la brillante et joyeuse fête des finissants avec les distributions de prix d'autrefois tissées de discours parlementaires.

Les Gais Manitobains

Avec les Gais Manitobains, leurs chants, leurs danses, leur ardente jeunesse, nous avions l'atout qui devait conserver à la soirée son cachet de fraîcheur et de saine récréation. Deux heures durant les joyeux lurons semèrent la joie et la musique au coeur de notre jeunesse étudiante et de leurs invités ravis.

Leur aimable camaraderie, leur incessante jovialité, leurs sourires ont sans aucun doute gagné la sympathie des auditeurs et des spectateurs. Qu'ils soient remerciés, ainsi que leur populaire moniteur, M. l'abbé Léo Couture, pour l'image du bonheur qu'ils nous ont laissée.

Les élèves et les finissants ne sont pas prêts d'oublier leur "grand soir" 1958. Le coeur sur la main, ils remercient les invités, les visiteurs venus nombreux et les artistes qui leur ont donné le goût du beau.

Nos lecteurs trouveront le texte du palmarès dans la chronique du collège d'Otterburne.

M. l'abbé L. Senez fête 40 années de sacerdoce

(Suite de la première page)

Garde des Chevaliers de Colomb du 4e degré rendit les honneurs. M. l'abbé Senez en est membre depuis 37 ans. On remarquait au choeur les RR. PP. Oscar Boily, recteur du Collège de St-Boniface, Louis Chabot et Jean Genest, tous Jésuites, MM. les abbés Joseph Choiselat, de Woodridge, Henri Perron, de St-Boniface, Pierre Gagné, de Richer, Rosario Simard, Jean-Louis Rocan et Paul Boisjoli du Grand Séminaire.

Plusieurs parents étaient venus tout spécialement pour la fête: M. et Mme Norbert Lemire, de St-Norbert, Mme Anne-S. Beauchemin, de Westmount, P.Q., M. et Mme Albert Seguin, de Montréal, M. Maurice Seguin et Mlle Louise Senez, neveu et nièce de M. le curé, M. et Mme Adélard Senez, de Ville St-Laurent, P.Q. Après la messe, le jubilaire, ses parents et les membres du clergé se rendirent à l'hôtel de La Broquerie où leur fut servi un succulent banquet.

Le soir, à 8 h. 30, environ 400 invités étaient réunis dans l'Aréna transformée pour l'occasion en salle de théâtre. Le théâtre lui-même, d'imposantes dimensions et artistiquement décoré (grâce aux Pères du Collège) offrait un spectacle magnifique. La soirée débuta par un mot de bienvenue aux invités prononcé par M. Jean Gauthier, maître de cérémonies. Suivit l'hommage des élèves de l'Ecole St-Joachim par un chant "Les petits enfants" rendu par un choeur d'environ 110 voix.

Un groupe de petites filles, chacune représentant une fleur, se querellèrent gentiment dans une courte pièce "Les fleurs", afin de savoir qui présenterait le bouquet de fleurs naturelles destiné à M. le curé. Finalement, la modeste violette, Simone Degagné, fut choisie et remit au jubilaire le bouquet en question tandis qu'Anita Fournier lui remettait un généreux bouquet spirituel. Puis M. Gauthier lut à M. le curé une adresse qui exprimait bien les sentiments des paroissiens à l'égard de leur pasteur.

Ensuite, et ce fut le "clou" de la soirée, le Club Sportif présenta une pièce en trois actes "Le saint malgré lui" de Henri Ghéon. Le premier acte se passe à Athènes, sur la place publique, où un jeune Athénien, Gilles (Gilles Normandeau) et son ami Gaspard (Guy Fournier) discutent. Gilles guérit un mendiant paralytique (Adrien Laurencelle) et un enfant (Marcel Normandeau) dans les bras de sa mère (Mme N. Fournier). Les habitants d'Athènes (Paul-E. Péloquin, Monique St-Onge et Cécile Fournier) le proclament un saint sous les yeux stupéfaits de Théodore et Pélogie (Oscar Gagnon et Lucille Freynet), le père et la mère de Gilles. Tout-à-coup une possédée (Liliane Fournier) fait irruption sur la place publique, mais Gilles la guérit et la renvoie. Devenant trop populaire, il quitte Athènes avec son ami, Gaspard.

Tandis qu'on préparait la scène pour le deuxième acte, la chorale paroissiale composée de MM. Hubert Balcaen, Etienne, Gérard et Joseph Tétrault et Laurent Dubé interpréta avec maîtrise un chant du folklore acadien "Evangéline." Ensuite, M. l'abbé Rosario Simard avec son chant "Le rêve passe" déclencha de vibrants applaudissements par toute la salle. Pour fêter en même temps toutes les mamans, puisque c'était la fête des mères, Mme Jean-E. Bohémier chanta "La maman idéale" en s'accompagnant de sa guitare.

Le 2e acte se passe sur un navire "L'Acalypso" en proie à une violente tempête sur la mer Méditerranée, Le Capitaine (Alfred Laurencelle), le timonier (Gualbert Nadeau), Nicodème et Polycarpe, les matelots (Roland Gauthier et P.-E. Péloquin) se démènent à qui mieux mieux tandis que sur le pont se déroulent des scènes des plus cocasses. Une dame passagère (Mme Marcien Boily), un touriste (Edgar Freynet), un marchand (Jean Granger) sont aux prises avec le roulis et ont du mal à maintenir leur équilibre! Gilles et Gaspard sont cachés sur le navire mais finalement Gilles calme la tempête mais saute à la mer pour échapper au capitaine qui le surnomme un saint.

Durant l'entracte, M. J.-Marie Mulaire dit avec un art parfait une déclamation appropriée "Le vieux curé" et Mme Narcisse Fournier fit entendre un joli morceau de piano.

Le 3e acte se passe à Arles, dans la maison de l'évêque Césaire (Richard Gamache). Dame Magloire (Mme Denis Nadeau), la ménagère de l'évêque, ne prise pas beaucoup les manières des deux garçons, Gilles et Gaspard, que l'évêque a recueillis, naufragés, au bord de la mer. Un vieux berger (Edgar Freynet) et sa fille aveugle (Ginette Gauthier) se présentent chez l'évêque et Gilles guérit la fillette. Dame Magloire doit se rendre à l'évidence que Gilles n'est pas un fainéant ni un malfaiteur et à son tour elle le proclame un saint. Et Gaspard de conclure avec malice que Gilles a en plus guéri Dame Magloire de son incrédulité.

Cette pièce était tirée de la vie de saint Gilles telle qu'on la lit dans les petits bollandistes. Elle est conforme quant au fond à la légende du Bréviaire. Les arrangements de décor et la mise en scène étaient de Jean Gauthier; lumière, Oscar Gagnon. Mme Gertrude Kelly avait maquillé les acteurs.

Après la pièce, la petite Carol Gauthier accompagnée de Robert Mireault présenta une gerbe de fleurs à M. le curé. Puis la troupe du "Saint malgré lui" encore toute costumée présenta ses hommages par un chant, "Bon anniversaire" (paroles de Mlle Lucille Freynet). M. Edgar Freynet lut de nombreux télégrammes de félicitations reçus de Sa Sainteté le Pape Pie XII, de M. J. Diefenbaker, premier ministre du Canada, de M. D. Campbell, premier ministre du Manitoba, de M. Warner Jorgenson, député de Provencher, de M. Léo Dufault, des Chevaliers de Colomb.

Ensuite, M. Jean Gauthier invita M. le curé à dire quelques mots à l'auditoire; en termes délicats et bien choisis, M. l'abbé Senez dit sa joie de voir tous ses parents, amis et paroissiens rassemblés autour de lui pour le fêter et les remercia tous d'être venus si nombreux. Il dit sa gratitude envers Dieu qui lui a donné de grandes joies durant ses 40 ans de sacerdoce et exprima son espoir d'être encore parmi ses paroissiens pour fêter son cinquantenaire de prêtrise.

La soirée se termina par le "O Canada."

Pavage du chemin St-Pierre-St-Malo

Les soumissions concernant le pavage de la route provinciale no 59, de St-Pierre à St-Malo, furent ouvertes par le ministre des Travaux publics, le mardi 3 juin. Le plus bas soumissionnaire fut Brandt Construction Co. of Steinbach.

Les termes du contrat spécifient que ce chemin doit être terminé avant l'automne. Dans sa soumission, la compagnie Brandt s'engage à commencer le 30 juin.

Letellier

Décès

M. Jean-Paul Boiteau, de Letellier, est décédé le jeudi 15 mai, à sa résidence, à l'âge de 59 ans. Né à Letellier, il y vécut toute sa vie. Il fut chauffeur du transport Boiteau durant 8 ans et se retira en 1955.

Il laisse dans le deuil son épouse, Madeleine; deux frères, Antonio, de Pine Falls, et Paul-Emile, d'Edmonton, et deux soeurs, Mmes F. Tardiff, de South Junction, et E. Casper, de Dominion City, Man.

Le service fut chanté le lundi 19 mai en l'église de Letellier. Le salon mortuaire Desjardins était en charge des funérailles.

Ste-Rose-du-Lac

Décès

Mme Alice Beyens, de Ste-Rose-du-Lac, Man., est décédée le vendredi 23 mai à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac, à l'âge de 73 ans. Née en Belgique, elle vivait au Manitoba depuis 1920.

Elle laisse dans le deuil son mari, Pierre; un fils, Albert, et une petite-fille.

Le service fut chanté le lundi 26 mai en l'église du Sacré-Coeur des Belges. L'enterrement eut lieu dans le cimetière du Sacré-Coeur des Belges. Le salon mortuaire P. Coutu était en charge des funérailles.

St-Jean-Baptiste

Couronnement

Le 29 mai eut lieu le couronnement de la reine de mai. Les élèves de l'école Centre, chantant des cantiques ou récitant le chapelet, se rendirent en procession à la grotte et de là à l'église.

Mgr H. Lapointe, curé, fit la proclamation de la reine de mai, ainsi que la lecture des notes de catéchisme de tous les élèves de l'école. Il fit ensuite une magnifique exhortation sur la modestie, sujet très important pour la jeune fille moderne.

Les actes de consécration à la sainte Vierge et au Sacré-Coeur furent lus par la reine de mai et le chevalier d'honneur respectivement.

La cérémonie se termina par la bénédiction du St-Sacrement.

Cour d'honneur

Grade XII: reine de mai, Lorraine Beaudette, 91.

Grade XI: dame d'honneur: Olive Sabourin, 92; chevalier d'honneur, Gilbert Gariépy, 76.

Grade X: dame d'honneur, Jeannette Godard, 86; chevalier d'honneur, Roger Vermette, 83.

Grade IX: dames d'honneur, Janet Loudon, 94 (classe anglaise), et Irène Dumontier, 83 (classe française).

Grade VIII: dame d'honneur, Denyse Garand, 91; chevalier d'honneur, Richard Sabourin, 85.

Grade VII: dame d'honneur, Lucille Beaudette, 93; chevalier d'honneur, Léo Létourneau, 69.

Grade VI: dame d'honneur, Denise Comeault, 96; chevalier d'honneur, Denis Marion, 89.

Grade V: dame d'honneur, Claudette Bérard, 96; chevalier d'honneur, Gilbert Beaudette, 97.

Grade IV: dame d'honneur, Louise Lafond, 99; chevalier d'honneur, Gilles Beaudette, 93.

Grade III: dame d'honneur, Claudette Fillion, 89; chevalier d'honneur, Gilles Marion, 81.

Grade II: dame d'honneur, Raymonde Lavallée, 96; page d'honneur, Roland Bérard, 98.

Grade I: dame d'honneur, Jeanne Dupuis, T.B.; page d'honneur, Gilbert Rajotte, T.B.

Visiteur

Le dimanche 1er juin, M. et Mme Edmond St-Amant eurent le plaisir de recevoir leur neveu, M. l'abbé Lloyd Bourgeois, de San Diego, Cal. Ce jeune prêtre, ordonné l'an dernier, est né à Pembina, D.-N., et il fit ses études au collège St-Paul de Winnipeg. Il est le fils de M. et Mme Arthur Bourgeois, de Californie, et le petit-fils de Mme W. Burke, de Bénard, Man.

M. l'abbé Bourgeois fit ce voyage par avion. Les paroissiens de St-Jean-Baptiste lui souhaitent un heureux séjour au Manitoba. Il assistera au conventum de son Alma Mater et visitera ses nombreux parents et amis du Manitoba.

Réception

Le 1er juin, un thé-shower eut lieu, à la demeure de M. et Mme Adélard Fillion, en l'honneur de leur fille, Jeannette, actuellement coiffeuse au "Jeannette's Beauty Salon" de Morris. Un grand nombre de dames et de demoiselles étaient présentes. Plusieurs cadeaux furent offerts à l'héroïne de la fête et l'organisatrice de cette réception, sa soeur, Aline, lui présenta une courte adresse.

Le mariage de Jeannette avec M. Coates, de Morris, aura lieu prochainement.

St-Pierre-Jolys

Décès

Mme Clara Hébert, de St-Pierre, Man., est décédée le jeudi 15 mai à l'hôpital St-Boniface, à l'âge de 71 ans. Née à St-Pierre, elle vécut à St-Boniface durant 45 ans et retourna à St-Pierre en 1949. Elle était membre des Dames de Ste-Anne.

Elle laisse dans le deuil son époux, Hector; deux filles, Mmes F. Bohémier, de St-Vital, et R. Lacerte, de Vancouver; quatre frères, MM. Olivier Tétreault, de St-Boniface, Louis, de Radville, Sask., Joseph, de Ste-Anne, et David, de Ste-Geneviève; trois soeurs, Mmes R. Primeau, de Minneapolis, A. Gardner, d'Otterburne, et A. Paquin, de Gigues, P.Q., et dix petits-enfants.

Le service fut chanté le mardi 20 mai en la basilique de St-Boniface. L'enterrement eut lieu dans le cimetière paroissial.

Ste-Geneviève

Baptêmes

Le 11 mai: Clémence, fille de Joseph Fiola et de Madeleine Ledel, née le 4 mai. Parrain et marraine, M. et Mme P. Fiola.

Le 18 mai: Patricia, fille de Camille Ross et d'Angèle Audette, née le 14 mai. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Ross.

Mariage

Le 24 mai avait lieu le mariage de M. Léo Lansard, de Richer, fils de M. et Mme Jean-Marie Lansard (Béatrice Laberge), avec Mlle Lucille Legal, fille de M. et Mme Marcel Legal (Joséphine Bélisle). Les époux étaient accompagnés de leurs pères respectifs.

Les demoiselles d'honneur étaient Mlles Blandine Lansard et Marie-Paule Fiola et les garçons d'honneur, MM. Fernand Gauthier et Ferdinand Lansard.

Décès

Joseph, fils de Raymond Legal et de Marie Bouvier, né et baptisé le 8 mai, est décédé le même jour.

Parties de cartes

Plusieurs parties de cartes ont été jouées à Ste-Geneviève et à Ross, mais la plus mraquante fut celle du 27 avril à Ross qui rapportait la somme de $315.00.

A Ste-Geneviève, le 4 mai, avait lieu une partie de cartes organisée surtout par les enfants de la Croisade. Les recettes s'élevèrent à $117.47. En récompense de leur collaboration, les enfants reçurent le drapeau de la Croisade.

Mme M. Le Heiget, de St-Claude, est décédée à l'âge de 86 ans

ST-CLAUDE — Le samedi 17 mai avaient lieu, à St-Claude, les funérailles de Mme Mathurin Le Heiget, de St-Claude. Mme Le Heiget est décédée le jeudi 15 mai au couvent de Haywood où elle demeurait depuis plusieurs années. Elle était âgée de 86 ans.

Mme Le Heiget laisse dans le deuil trois filles, la Rév. Sr Marie-Henriette, supérieure du couvent de Haywood, la Rév. Sr Marie-Joséphine, de Haywood, et Mme Félix Goulet (Jeanne), de Norman, Ontario; deux fils, Louis, de St-Claude, et Jean-Marie, de St-Boniface; 13 petits-enfants et 8 arrière-petits-enfants.

Le service fut chanté par M. l'abbé Jean-Marie Gagné, curé. L'enterrement eut lieu dans le cimetière de St-Claude.

Mme M. Le Heiget était originaire de Bretagne, France. Elle arriva au Canada en 1907 et vint demeurer dans la paroisse de St-Claude.

Remerciements

Les familles Le Heiget et Goulet désirent remercier sincèrement toutes les personnes qui ont offert des honoraires de grands-messes et tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur deuil récent. Un merci spécial à MM. les abbés J.-M. Gagné, curé, et M. Montmigny, curé de Haywood, aux Soeurs Chanoinesses de Notre-Dame-de-Lourdes et de Haywood et aux religieuses du couvent et de l'hôpital de St-Claude.

Funérailles de Mme L. Lemoine en l'église de Ste-Agathe, le 26 mai

STE-AGATHE — Le lundi 26 mai, Mme Léa Lemoine est décédée à l'hôpital St-Boniface, à l'âge de 74 ans. En juillet dernier, elle avait été hospitalisée pendant deux mois et demi et, étant restée invalide, elle fut admise à l'hospice Taché. Elle expira à l'hôpital où elle avait été transportée deux heures auparavant.

Les prières furent récitées au salon mortuaire Desjardins mardi soir par le R. P. Armand Joyal, O.M.I. Mercredi, la dépouille fut transportée chez Mme Alice Labelle, de Ste-Agathe, fille de la défunte.

Les funérailles eurent lieu le jeudi 29 mai en l'église paroissiale parmi un grand nombre de parents et d'amis. Le service funèbre fut chanté par le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., curé de la paroisse du Précieux-Sang et neveu de la défunte. Il était assisté de M. l'abbé A. Couture, curé de Ste-Agathe, et de M. l'abbé A. Hébert, curé de St-Norbert, comme diacre et sous-diacre. On remarquait au choeur Mgr C. Paillé, P.D., M. l'abbé Brunette et M. l'abbé Léo Couture.

Des Frères Oblats du noviciat de St-Norbert faisaient partie de la chorale.

Les porteurs étaient MM. Camille Dorge, Paul et Roger Brémault, Denis et Fernand Lemoine et Victor Dumesnil, tous petits-fils de la défunte. Etaient porteurs de la bannière de Ste-Anne: MM. Gilles Dorge et Noël Emond, petits-fils. Mmes Alexandre et Paul Lemoine, ainsi que Mmes Edouard Lambert et Maurice Lemoine, nièces de la défunte, étaient porteuses des rubans de la bannière. Ces deux dernières firent la quête.

La défunte laisse dans le deuil cinq filles, Hélène, de St-Boniface, Mme David Dorge (Philomène), de St-Norbert, Mme Auguste Brémault (Louise-Anna), Mme Adélard Labelle (Alice) et Mme Joseph Dumesnil (Irène), de Ste-Agathe; quatre fils, Georges et Antonio, d'Edmonton, Alta, Benoit, de Ste-Anne-des-Chênes, et Edmond, de Ste-Agathe; 64 petits-enfants et 34 arrière-petits-enfants. Son époux, Albéric Lemoine, l'avait précédée dans la tombe en 1941.

Remerciements

Tous les membres de la famille de Mme Léa Lemoine désirent ermercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels et tributs floraux, ou assistance aux prières et aux funérailles, à l'occasion de leur deuil récent.

Deux autres décès

Cette dernière semaine de mai a jeté dans le deuil plusieurs familles de la paroisse.

Le même jour que Mme Lemoine, mourait M. Edmond Lafrance chez sa soeur, Mme Joseph St-Onge. M. et Mme J. St-Onge sont allés reconduire le corps à Gravelbourg où les funérailles eurent lieu vendredi matin.

Le mercredi 28 mai, un télégramme de Montréal apprenait aux familles René et Télesphore Philon et Emile Joyal que leur frère, le R. F. Albert Pilon, C.S.V., était mort subitement le mardi soir 27 mai. Le Frère Pilon était malade depuis longtemps. Sa perte à 47 ans n'en est pas moins sensible à ses parents et connaissances. M. René Pilon prenait l'avion jeudi soir pour se rendre aux obsèques de son frère à la maison provinciale des Clercs de St-Viateur d'Outremont, à Montréal.

Toute la population de la paroisse prend part aux peines de ceux qui ont été affligés de la perte d'un des leurs et s'unit pour prier pour les âmes des chers disparus.

St-Adolphe

Baptêmes

Le 11 mai: Joseph-Claude-Emile, fils de M. et Mme Marcel Bouchard, né le 1er mai. Parrain et marraine, Emile Beaudry et Estelle Poirier.

Le 11 mai: Luc-Marcel-Joseph, fils de M. et Mme Henri Morin, né le 4 mai. Parrain et marraine, Marcel et Claudette Lagassé, oncle et tante de l'enfant.

Le 25 mai: Marie-Reine-Denise, fille de Louis Legal et d'Edmée Gosselin, née le 16 mai. Parrain et marraine, Denis Gosselin et Aline Calleric.

Le 1er juin: Joseph-Robert-Arthur, fils d'Adrien Leclerc et d'Eva Morin, né le 24 mai. Parrain et marraine, Robert Morin et Lucille Leclerc, oncle et soeur de l'enfant.

Le 1er juin: Joanne-Gertrude-Marie, fille de Léo Lagassé et d'Amanda Meilleur, née le 21 mai. Parrain et marraine, Paul Dufort et Gertrude Lagassé, cousin et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Emma Dufort.

St-Lazare

Décès

M. Henri Chartier est décédé le 9 avril à l'hôpital de Birtle, après une longue maladie, à l'âge de 68 ans et 10 mois. Né à St-Jacques l'Achigan, P. Q., le 19 mai 1891, il est venu s'établir sur une ferme à St-Lazare à l'âge de 21 ans.

Le service fut chanté dans l'église de St-Lazare par M. l'abbé Ubald Paquette, curé, assisté, comme diacre et sous-diacre, de M. l'abbé Larabbée, curé de Russell, et du R. P. F. Lemire, O.M.I.

Les porteurs étaient: MM. Willie et Robert Tremblay, Georges et Joseph Blouin, neveux du défunt, Fortunat et Arthur Chartier, petits-cousins du défunt.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Laetitia Tremblay, 2 fils, Albert et Jean, et 7 filles, Mmes Fabien Perreault (Laurette), Denis Laferrière (Irène), Hervé Plante (Cécile), Lucien Péloquin (Marie-Anne), de St-Lazare, et Marcel Gaucher (Jeanne) et Mlles Claire, de Gravelbourg, et Majella, à la maison, ainsi que 36 petits-enfants.

La dépouille mortelle fut exposée chez son fils, Jean.

* * *

M. Guillaume Lefranc est décédé à l'hôpital de Birtle après une semaine de maladie, à l'âge de 84 ans, le mercredi 14 mai.

Le service fut chanté par M. l'abbé Ubald Paquette, curé. Les porteurs étaient: MM. Joseph-Adam Blouin, Benoit et Georges Fouillard, Harold Ferguson, Eugène Simard et Redmond Bulger.

Le défunt laisse dans le deuil quatre fils, Mathurin, Guillaume et Louis, de St-Lazare, et Marcel, de Vancouver; une fille, Guillemette, à la maison; 13 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants.

Va-et-vient

Etaient de passage chez M. et Mme L. Péloquin, en fin de semaine: M. et Mme. Wesley St-Goddard, de Portage-la-Prairie, Mlle Gertrude Péloquin et M. John Forytarz, de Winnipeg.

Première Communion

Le dimanche de la Pentecôte 31 enfants faisaient leur première communion. La cérémonie fut rehaussée par les chants des enfants sous la direction des Révérendes Soeurs du couvent. Les parents assistèrent en grand nombre à cette fête.

Haywood

Çà et là

Le dimanche 25 mai, le Club 4-H organisa une partie de cartes dans la salle paroissiale. Ce fut un succès.

Mme Philias Poirier ne travaille plus régulièrement au bureau de poste. Mlle Lucy Slobodian la remplace.

Le petit Pierre Souque est de retour à la maison, après un séjour d'une semaine à l'hôpital de St-Claude.

Le petit Roger Poirier, fils de M. et Mme Aubert Poirier, est sous traitements à l'hôpital de St-Claude.

Mme Armand Richard, de Horace, D.-N., visitait ses parents, M. et Mme Pierre Souque, durant quelques jours.

Le dimanche 1er juin, M. et Mme Roméo Pelletier, de Portage-la-Prairie, vinrent rendre visite à Mme. B. Gautron.

Mme O. Demers eut la visite de ses enfants et petits-enfants de Winnipeg et St-Norbert.

Mme A. Lecocq a quitté Haywood pour s'installer à St-Boniface près de ses enfants.

Le vendredi 16 mai, Mme D.-A. Hébert et les dames de la paroisse offrirent à Mme Lecocq un cadeau à l'occasion de son départ. La petite Paulette Beaudry présenta le cadeau. C'était une partie-surprise.

M. Albert Beaudry et sa famille habitent maintenant la maison de Mme Lecocq.

M. et Mme R. Tarko et leurs enfants, Rosanne et Ronald, allèrent à Lorette visiter leurs amis, M. et Mme J. Robidoux. Ils reçurent la visite de leurs enfants de St-Boniface, en fin de semaine.

Décès

M. Jean-Baptiste Lagimodière, autrefois de Lorette, est décédé à l'hôpital Grace de Detroit le 19 mai, à l'âge de 54 ans. Il laisse dans le deuil son épouse, Hélène, et trois filles, Jeanne, Carol et Linda.

Pour assister aux funérailles du défunt, Mme B. Gautron et ses frères, Elzéar et Gabriel, de Lorette, firent le trajet en automobile. Mme Gabriel Lagimodière les accompagnait.

Le service funèbre fut chanté en l'église de St. Anthony et l'enterrement se fit au cimetière St-Olivet de Detroit.

En revenant, Mme Gautron et ses frères visitèrent leur soeur, Mme Avelin Lambert, de Grand Rapids, Minn.

Pour protéger vos livres, ne retirez jamais un livre de la bibliothèque en le tirant par le haut du livre, saisissez-le par le milieu.

Mlle Gertrude Ducharme épouse M. Arthur Gareau à St-Laurent

ST-LAURENT — Le samedi 24 mai, le R. P. L. Brossard, O.M.I., curé, bénissait le mariage de Mlle Gertrude Ducharme, fille aînée de M. et Mme Frank Ducharme, avec M. Arthur Gareau, fils aîné de M. et Mme Laurier Gareau.

La mariée entra à l'église au son d'une marche nuptiale; elle était accompagnée de son père. M. Napoléon Dumont était témoin pour le marié.

La mariée était vêtue d'un costume tailleur bleu pâle avec accessoires blancs.

Les deux filles d'honneur, Mlles Irène Ducharme, soeur de la mariée, et Cécile Blais, portaient des costumes bleu foncé avec accessoires blancs.

Les garçons d'honneur étaient MM. Léonard Bruce et Edouard Gareau, frère du marié.

Mlle Lorraine Richaud était à l'orgue et Mme E. Verrier et quelques jeunes filles firent les frais du chant.

Après la messe, un long cortège d'automobiles se rendait chez les parents de la mariée pour y prendre un diner. Le R. P. Curé rehaussait la fête par sa présence.

La soirée eut lieu chez M. Jérémie Ducharme, oncle de la mariée. Tous s'en donnèrent à coeur joie; les nouveaux époux ont reçu de nombreux cadeaux.

M. et Mme Arthur Gareau remercient tous ceux et celles qui leur ont donné ces présents et qui ont participé d'une manière ou d'une autre pour faire de leurs noces une fête inoubliable.

Çà et là

Mme François Combot, qui a dû subir une opération pour cataracte dans les yeux, est revenue chez elle, bien contente du succès de son opération. Elle voit maintenant et elle remercie la Providence d'une si grande grâce, car, vu son âge avancé (79 ans), elle craignait beaucoup de ne plus recouvrer la vue. Elle remercie aussi son médecin et les gardes-malades qui lui ont donné de si bons soins.

M. et Mme François Blais et leurs enfants, Thérèse, Rose-Marie et Laurel, sont allés visiter Mme M.-Louise Blais de Fort Frances.

M. et Mme Alphonse Dumont et leurs fils, Denis et Clarence, ainsi que leurs fille et gendre, M. et Mme Roland Clays, de Winnipeg, ont profité de la longue fin de semaine de 16 au 19 mai pour aller à International Falls, Minn. Ils sont revenus par l'Ontario où ils ont visité Fort Frances et Kenora.

Treherne

Décès

M. Pierre-Joseph Erkens, de Treherne, Man., est décédé le lundi 26 mai à l'hôpital St-Boniface, à l'âge de 75 ans. Né en Belgique, il vécut au Manitoba durant 45 ans.

Il laisse dans le deuil son épouse, Aglaé; un fils, Joseph; deux filles, Mme J.-H. Budd et Madeleine; deux frères, Albert et Victor, et un petit-enfant.

Le service fut chanté le mercredi 28 mai en l'église de Treherne. L'enterrement eut lieu dans le cimetière de Notre-Dame-de-Lourdes. Le salon mortuaire P. Coutu était en charge des funérailles.

Le COLLEGE SAINT-JOSEPH
OTTERBURNE, MAN.



Pensionnat-école supérieure
Cours général (High School) — Grades 7 à 12 inclusivement

Vol. 9, no 24 — 6-6-58

Liste d'honneur

Succès

Grade 7: Stewart Bright, Pierre Léger, Jean Moal, Maurice Lavigne, Dennis Fieber, Victor Ste-Croix; Grade 8: Jean-Paul Gobeil, Louis DeVoin, Guy Vergnano; Grade 9: James Tardi, Alexandre Tardi, Paul Dupuis; Grade 10: Bernard Sabourin, François Provençal, Jacques Audet, Gérald Archambault; Grade 11: Raynald Trudel, Louis Gosselin, Albert Rioux; Grade 12: Walter Chomiczuk, Henri Labelle.

Conduite

Grade 7: Victor Ste-Croix, Jean Moal, Paul Dufault, Maurice Lavigne, Pierre Marcotte; Grade 8: Jean-Paul Gobeil, René Soucy, Barry Kemball, Otto Kemerle; Grade 9: Alexandre Tardi, Henri Hamonic, Georges Boissonneault, Jimmy Tardi, Paul Dupuis; Grade 10: Jacques Audet, Bernard Sabourin, Adélard Sénécal, Robert Rivard; Grade 11: Gérald Roch, Maurice Hamonic, Joseph Rioux, Denis Raffard, Albert Rioux, Victor Staciuk, Raynald Fisette, Rodolphe Comeault, Charles Bradshaw; Grade 12: Robert Audet, Marcel Fraser, Arcel Girard, Henri Labelle, Camille Piché, Fernand Proulx.

Application

Grade 7: Victor Ste-Croix, Jeffery Simpson, Dennis Fieber, Roland Bisson, Joseph Lévesque, Roland Rioux; Grade 8: Jean-Paul Gobeil, Barry Kemball; Grade 9: Alexandre Tardi, Paul Dupuis, Jimmy Tardi, Georges Boissonneault, Henri Hamonic; Grade 10: Jacques Audet, Bernard Sabourin, Adélard Sénécal; Grade 11: Albert Rioux, Maurice Vermette, Louis Gosselin, Denis Raffard; Grade 12: Walter Chomiczuk.

Chez les Anciens

Le R. F. Arthur Carrière sera ordonné prêtre chez les Oblats de Marie Immaculée, le 22 juin prochain.

Trois Anciens recevront cette année leur certificat d'enseignement de l'Institut Pédagogique.

Assemblée annuelle de la Caisse Populaire

Les directeurs de la Caisse Populaire du collège tinrent leur assemblée annuelle, le 21 mai. Les présidents de comités présentèrent d'excellents rapports et l'on procéda à l'élection de nouveaux officiers pour continuer l'an prochain le bon travail commencé cette année. Voici les noms des nouveaux directeurs: Cyrille Carrière, Richard Boulet, Edouard Mondor, Gérald Roch.

Au comité de crédits: François Provençal; au comité de surveillance: Hubert Vouriot.

Relevons quelques bribes du rapport financier. Les opérations de l'année se chiffrent à $1,003.54; les épargnes: $776.52; les prêts: $65.95.

Nos activités sportives

La fête de Dollard a marqué l'inauguration de nos olympiades de mai. Elles se continueront jusqu'à la fin de l'année et se termineront par un encan monstre. Les élèves y achèteront leurs prix au moyen des points accumulés au cours des 30 épreuves auxquelles ils devront se soumettre.

Ile-de-Chênes

Deux prêtres de chez nous

La paroisse s'élève cette année à de grandes dignités, puisque deux jeunes paroissiens, Pierre Dumaine et Gédéon Trudeau, sont élevés à la prêtrise. Tous les deux sont nés dans la paroisse et ont été baptisés par l'ancien curé, M. l'abbé Léon Rivard.

C'est le 7 mai dernier, en Ecosse, que le R. P. Pierre Dumaine, des Pères Blancs, missionnaires d'Afrique, a été élevé au sacerdoce. Il est le fils de M. et Mme Raoul Dumaine (Yvonne Dumont), de cette paroisse. Diplômé du collège de St-Boniface en 1953, il fit son noviciat à St-Martin-de-Laval, P.Q., et son scolasticat à Heerenberg, en Hollande, à Montéviot et Jedburgh, en Ecosse. Le Père Dumaine chantera sa première grand-messe à l'Ile-de-Chênes le 20 juillet prochain.

M. l'abbé Gédéon Trudeau, fils de M. et Mme Georges Trudeau (Augustine Manaigre), fut diplômé du collège de St-Boniface en 1953. Il fit ses études théologiques au Grand Séminaire de St-Boniface. Son ordination sacerdotale aura lieu dans la paroisse le 22 juin prochain; il y célébrera aussi sa première grand-messe le 29 juin.

Les paroissiens d'Ile-de-Chênes sont heureux de souhaiter un apostolat fructueux à ces deux jeunes prêtres qui ont su répondre si généreusement à l'appel du divin Maître.

Lorette

Mariage Poiron-St-Pierre

Le samedi 19 avril, dans l'église de Lorette, M. l'abbé Léo Beaulieu, de St-Boniface, a célébré un mariage pour la première fois depuis son ordination lorsqu'il bénit l'union de son cousin, M. Marcel Poiron, fils de M. et Mme Emile Poiron de St-Labre, avec Mlle Yvette St-Pierre, fille de M. et Mme Hormisdas St-Pierre, de Lorette.

La mariée est entrée au bras de son père aux accords d'une marche nuptiale. Elle était ravissante dans une toilette longue de taffetas blanc recouvert de dentelle de Chantilly, avec col Claudine. Son voile court était retenu par une couronne de perles et de sequins. Elle tenait un bouquet de roses rouges.

Les filles d'honneur, Mlles Antoinette Poiron et Arlette Dubois, étaient revêtues de robes en taffetas couvert de tulle de nylon de couleurs bleu pâle et vert pâle respectivement.

Les garçons d'honneur étaient MM. Lucien St-Pierre, frère de la mariée, et Lucien Poiron, frère du marié. MM. Laurent St-Pierre et Gérard Poiron agissaient comme huissiers.

M. Adolphe Mercier exécuta les chants "Panis Angelicus" et "Ave Maria", de Cahn, accompagné par Mlle Carmel Therrien.

M. et Mme Marcel Poiron résideront à St-Boniface.

• • •

Mariage Marcoux-Parisien

Le samedi 10 mai eut lieu le mariage de M. Adolphe Marcoux, fils de M. et Mme Georges Marcoux, de Lorette, avec Mlle Lorraine Parisien, fille de M. et Mme Joseph-C. Parisien, de St-Vital.

Mlle Maryse Marcoux, soeur du marié, était fille d'honneur et M. Armand Parisien, frère de la mariée, était garçon d'honneur.

Le mariage fut célébré dans l'église de la paroisse St-Germain, de St-Vital. Les jeunes mariés résideront à St-Boniface.

• • •

Mariage Marcoux-Pfahl

Le samedi 24 mai, M. l'abbé Donat McDougall, curé d'Ile-de-Chênes, bénissait le mariage de M. Léo-Paul Marcoux, de l'aviation à Winnipeg, fils de M. et Mme Léo-D. Marcoux, de Lorette, avec Mlle Helma Pfahl, fille de M. et Mme Albert Pfahl, de Waldersee, Man.

La mariée était charmante dans sa longue robe blanche de satin blanc recouvert de tulle de nylon. Elle portait un bouquet de roses roses.

Mlles Cécile Marcoux et Raymonde Nolin étaient filles d'honneur et Mme Yvonne Milanese, de Dryden, Ont., soeur du marié, était dame d'honneur. Les garçons d'honneur étaient MM. Gérald Jeanson, Marcel Pelletier et Steve Nudrak, beau-frère de la mariée, de Waldersee, Man.

Agissaient comme huissiers MM. Léo Milanese, de Dryden, Ont., beau-frère du marié, et E. Wutke, de Waldersee, Man., beau-frère de la mariée. Mme Guy de Lionnet et M. Arthur Marcoux exécutèrent les cantiques, accompagnés par Mlle A. Marcoux.

Il y eut une réception à la salle paroissiale. M. Joseph Grossman agissait comme maître de cérémonies. M. Gérald Jeanson présenta le toast aux mariés et leur offrit ses souhaits, auxquels le marié répondit aimablement.

MM. les abbés R. Bélanger et D. McDougall offrirent tour à tour leurs souhaits. Mme Virginie McDougall, tante du marié, quoique âgée de 87 ans, put être présente au repas et offrit ses souhaits d'une manière gaie et alerte. D'autres souhaits furent offerts par le lieutenant-sergent J. Common du L. A. C. de Winnipeg, et M. Steve Mutke.

M. Léo D. Marcoux, père du marié, adressa la parole et se dit heureux d'avoir une si gentille bru.

M. et Mme Léo-Paul Marcoux, L. A. C., résideront à St-Boniface.

M. et Mme Léo-Paul Marcoux remercient sincèrement tous les parents et amis pour les cadeaux qu'ils reçurent à l'occasion de leur mariage.

Le mot gentil

Au restaurant, le vieux monsieur lorgne vers la serveuse:

— Mademoiselle, deux oeufs au bacon, une carafe de rouge et un mot gentil.

La serveuse apporte les oeufs et le vin.

— Et alors? Le mot gentil? proteste le vieux monsieur.

La jolie fille se penche à son oreille.

— Les oeufs ne sont pas frais!

Graduation inoubliable de cinq graduées à St-Malo

ST-MALO — Un peu partout, pendant le mois de mai, les écoles supérieures ont la proclamation de leurs finissants. Pour chaque groupe de gradués, c'est un événement auquel on a pensé au long de l'année et qui cause de bien douces émotions; pour le prêtre, les parents et les institutrices, un jour de légitime fierté; pour ceux qui ont quitté l'école trop tôt, un jour de regret qu'on ose parfois exprimer; pour ceux qui restent, un stimulant pour les études futures.

Chaque école a son programme propre et ses invités d'honneur, mais les graduées 1958 de St-Malo ont eu une joie, un privilège unique!

Le 19 mai, en la fête de saint Pierre Célestin, à 8 h. a.m., les cinq graduées, Béatrice Hamonic, Marie-Reine Maynard, Agathe Gosselin, Denise Gauthier et Jocelyne Gosselin, entrèrent à l'église, accompagnées des grades 10 et 11 au chant du psaume "Qui demeure à l'abri du Très-Haut", pour entendre la messe payée par toute l'école et chantée à leur intention par M. l'abbé L. Roy, curé.

Dans la préparation de la messe, les élèves avaient été frappées des nombreux rapports entre la messe "Si diliges" et leur fête d'adieu: "Si tu m'aimes, pais mes agneaux" (Introït), "Quand paraîtra le suprême pasteur, vous recevrez la couronne de gloire qui ne se flétrit pas" (Epître), "Sur cette pierre, je bâtirai mon église" (Alléluia) "... je t'établis en ce jour sur les nations... pour arracher et pour abattre, pour bâtir et pour planter" (Offertoire). Pendant l'action de grâces, le choeur chanta le psaume très approprié "Le Seigneur est mon berger". Le déjeuner fut servi au couvent où la Rév. Sr Supérieure se plut à gâter ses enfants dont la joie inondait le coeur.

A 2 h. 30 p.m., de nombreux parents et amis accompagnèrent les élues du jour à l'église pour la bénédiction du T. S. Sacrement pendant laquelle M. Paul Forest chanta le "Panis Angelicus" de Lambillotte et les graduées se consacrèrent à la sainte Vierge.

La réunion eut ensuite lieu dans le gymnase de l'école, décoré avec goût par les dames auxiliaires. Les graduées entrèrent pendant le duo "Il Corricolo", joué par Monique Lambert et Audette Trudel. M. Wilfrid Gosselin, étudiant à l'Université, était maître de cérémonies. Il souhaita la bienvenue à l'auditoire, félicita les finissantes et annonça les différents numéros du programme qui se déroula comme suit:

Choeur: "Lève-toi jeunesse", par les élèves des grades 9, 10 et 11; proclamation des élèves finissantes, par Germaine Gosselin, du grade 11; choeur: "Sur mer", par les grades 11 et 12; lecture du palmarès, par M. Wilfrid Gosselin; "La berceuse de Jocelyn", par Elaine Goulet, accompagnée au piano par Paule Hébert (les autres chants furent accompagnés par Mme Y. Arpin); discours d'adieu des finissantes; discours, par M. l'abbé L. Roy; "Mon rosaire", chanté par Germaine Gosselin; discours, par M. l'abbé G. Poitras; "Les blés d'or", chanté par M. Paul Forest; piano: "La polonaise" de Chopin, par Paule Hébert.

M. l'abbé L. Bouvier, invité d'honneur, avait amené M. G. Aubry, P.S.S., actuellement professeur au séminaire de St-Boniface, qui fut missionnaire au Japon pendant 20 ans. Cette visite inattendue était déjà un honneur! Mais les graduées n'en crurent pas leurs yeux de voir celui qu'elles reconnurent, pour avoir vu sa photographie, être M. l'abbé Pierre Yoshiyuki Takaki, leur séminariste adopté, arrivant du Japon. Oui, c'était bien lui, celui qui, il y a à peine quelques jours, écrivait qu'il était transféré au séminaire de Montréal pour y compléter ses études.

D'abord dans le sanctuaire et ensuite à la salle, il rayonnait de joie. Il était heureux! Et les élèves donc! Combien Dieu est bon et combien Marie fut délicate de prodiguer à ses graduées 1958 de si grandes grâces!

Ceux qui visiteront l'école de St-Malo verront près du portrait des graduées 1958, le cadre d'une Vierge japonaise et son Jésus, peints sur de la soie. C'est le souvenir que M. l'abbé Takaki a apporté tout exprès du Japon pour les membres de l'Oeuvre de St-Pierre-Apôtre de St-Malo.

Un peu de bon sens pourrait prévenir des centaines d'accidents mortels qui surviennent tous les ans au Canada. Il serait souvent possible, en prenant les précautions voulues, d'éviter les accidents mortels causés par la circulation et le feu, les empoisonnements et les décès dus à des maladies évitables.

Mme Alice Bélanger échevin à Selkirk

SELKIRK — Mme Alice Bélanger, mère de famille de Selkirk, fut élue membre du conseil municipal de cette ville, lors des élections tenues le vendredi 23 mai. C'est la première fois qu'une femme siège au conseil de cette ville. Elle représente le district no 2. Sa victoire fut décisive: 167 voix contre 97 pour son adversaire masculin, M. Joseph Starodub. Elle remplace le conseiller Lorne Clar, qui avait dû démissionner.

Mme Bélanger, épouse de M. Noël Bélanger, est âgée de 34 ans et mère de six enfants âgés de 2 à 9 ans et habite Selkirk depuis 12 ans. Son père, M. Jean Benoit, fut préfet de la municipalité de Ste-Anne-des-Chênes où elle est née.

Mme Bélanger fut institutrice dans les régions de Shoal Lake, Steinbach et Selkirk pendant les deux années qui ont précédé son mariage.

Un de ses élèves, M. Raymond Cromatry, devint le plus jeune conseiller municipal de la province, il y a deux ans, lorsqu'il fut élu au conseil de Selkirk, siège qu'il occupe encore.

Tirage au sort d'un hôtel en Australie

SYDNEY, Australie — Une communauté catholique, celle des Frères chrétiens d'Irlande, qui dirige plusieurs maisons d'enseignement en Australie, a annoncé une loterie dont le premier prix sera un hôtel de $425,000. Des pasteurs protestants ont critiqué ce geste, affirmant qu'il démontrait "une piètre conception de l'éthique fondamentale chrétienne".

Les Révérends Frères ont révélé qu'ils vendront 370,000 billets à une livre sterling (valeur australienne: $2.24) chacun, donnant l'hôtel en prix, de même que six maisons valant $11,000 chacune.

Les profits serviront à agrandir le collège des Frères chrétiens d'Irlande à Sydney.

Powerview

Baptêmes

Le 3 mai: Myriam-Francine-Laurette, fille de M. et Mme Hippolyte Lautru, née le 25 avril. Parrain et marraine, Constant Balateux et Francine Maurey.

Le 11 mai: Corinne-Anne, fille d'Albert Chèvrefils et d'Alice Cass, née le 28 avril. Parrain et marraine, M. et Mme Oscar Papineau.

Le 11 mai: Bernadine-May, fille d'Adélard Pépin et de Janice Anderson, née le 27 avril. Parrain et marraine, M. et Mme Emile Lavoie.

Ça et là

Souhaits d'un prompt rétablissement à M. Justin Normand, gravement malade à l'hôpital de Ste-Rose, au jeune Henri Pelland, qui s'est fracturé une jambe en jouant à la balle, et à M. Henri Lavoie, toujours hospitalisé depuis son accident.

M. et Mme Zéphyr Carrière, de Long Beach, Cal., visitaient leurs frère et soeur et leurs anciens amis, dernièrement.

Les Quarante Heures eurent lieu les 26 et 27 mai. Les sermons du soir furent prêchés par M. l'abbé Raymond Roy.

Le vendredi 30 mai, Mmes A. Pépin, Philippe Dupont, Armand Desilets, Joseph Sauvé et Louis Huhn, les religieuses du couvent, Jo-Anne Duclos et Diane Huhn se rendaient à Lorette pour la graduation des finissantes, parmi lesquelles figuraient deux anciennes de l'école Léonard, Marie Chèvrefils et Louise Pépin.

Le samedi 31 mai, MM. Alfred et Gérard Dupont, M. et Mme Lucien Dupont, Mme Armand Desilets, Juliette, Denis et Robert Dupont et Karen Gordon assistèrent à la graduation d'une autre ancienne de l'école Léonard, Alma Dupont, à St-Norbert.

Pèlerinage annuel

Le dimanche 25 mai avait lieu le pèlerinage annuel à Notre-Dame du Laus. Notre-Dame accorda une température idéale. La récitation des prières commença à 2 h. 30, puis à 3 h. la procession précédée de la statue de Notre-Dame, portée par les jeunes filles de l'école, et des différentes bannières de la paroisse se rendit au reposoir chez M. Philippe Dupont. Le R. P. V. Bilodeau, O.M.I., donna un court sermon en anglais. Au retour, il y eut la messe en plein air célébrée par le T. R. P. Dom Fulgence Fortier, abbé de la Trappe de St-Norbert. Il donna aussi le sermon en français.

Parmi les membres du clergé, on remarquait le T. R. P. Dom F. Fortier et un autre Père, de St-Norbert, les RR. PP. V. Bilodeau et A. Plamondon, O.M.I., de Fort Alexandre, MM. les abbés L. Morin, de St-Georges, A. Fréchette et P. Gagné.

Un grand nombre de pèlerins des paroisses environnantes étaient présents.

Pas les piétons

Un monsieur veut prendre une assurance sur la vie. Il va voir un agent d'assurances:

— Conduisez-vous? lui demande celui-ci.

— Non, répond le monsieur.

— Vous avez peut-être un avion?

— Non, dit le monsieur.

— Avez-vous une motocyclette?

Réponse négative.

— Une bicyclette?

— Non, dit le monsieur.

— Alors, je regrette, dit l'agent d'assurances. Mais nous ne pouvons pas assurer les piétons. Nous nous ruinerions.



Le jeune Robert Létourneau ne semble pas jouir des peintures qui ont été exposées à l'école Marion cette semaine. Il regarda, en effet, le travail accompli par les élèves du "junior high" qui ont suivi cette année, pour la première fois, un cour d'art sous la direction de Mme Pauline Boutal. Selon la photo, Robert préfère les choses supérieures — à la bouteille. (Tribune)

L'A.P.M. de St-Norbert étudie le plan scolaire

ST-NORBERT — La dernière assemblée de l'année pour Parents et Maîtres eut lieu le mardi 27 mai, à la salle athlétique. Comme c'était une réunion très importante, 122 parents y assistaient. M. Gérald Joyal, président, présenta les deux invités: Mlle Céline Houde, principale de l'école des garçons et M. Paul Lord, président de la commission scolaire de St-Norbert.

Mlle Houde retraça l'historique de l'A.P.M. à St-Norbert. Elle en profita pour remercier les parents, les maîtres et la commission scolaire pour leur coopération pendant son séjour à St-Norbert. M. Gérald Lagacé lui présenta un cadeau, au nom de l'Association, à l'occasion de son départ. Il se fit aussi l'interprète de toute la paroisse pour la remercier de son dévouement envers les jeunes.

M. Lord parla ensuite de la question scolaire qui est si critiquée à St-Norbert. Il expliqua clairement ce que le comité Fact-Finding se proposait en suggérant un district scolaire municipal et démontra qu'en acceptant un tel bref, on perdrait l'enseignement du français, de la religion et le contrôle des maîtres. Il demanda, au nom de la commission scolaire, la confiance et l'appui total des paroissiens dans cette question. Les paroissiens répondirent à sa demande avec enthousiasme.

L'assemblée se termina par quelques mots du président. Il remercia Mlles Céline Houde et Adèle Dacquay pour les services rendus. Un goûter fut ensuite servi.

Soirée des finissants

La soirée des finissants de l'école des filles et de l'école des garçons eut lieu le 31 mai à la salle paroissiale. Le programme débuta par le salut du Saint Sacrement à l'église et ensuite tous descendaient au sous-sol. Les gradués, au nombre de huit, étaient: La Rév. Sr Colette Plourde, S.G.; Mlles Rose-Marie Collette, de Morris, Alma Dupont, de Pine Falls, Jeannette Lord; MM. Aurèle Campeau, Henri Olivier, François Saraillon et Garth Tencha, tous de St-Norbert.

Les finissants furent présentés par leurs compagnons de classe et répondirent très gentiment à tour de rôle. M. W.-A. Perron, vice-président de la commission scolaire et M. l'abbé A. Hébert, curé, adressèrent la parole aux gradués. Des bagues furent offertes aux diplomés par M. le Curé. Les artistes invités étaient: Mlles Juliette Champagne, Rita Girouard et Laurence Topping qui chantèrent un trio, M. Michel Lagacé chanta un solo et M. Jacques LaFlèche joua de la flûte.

L'adresse d'adieu fut lue, en français, par M. Aurèle Campeau et en anglais, par M. Garth Tencha. M. René Deleurme agissait comme maître de cérémonies. Les parents des finissants avaient organisé une soirée dansante à la salle athlétique où tous se rendirent. Jeunes et vieux chantèrent en groupe et dansèrent. L'orchestre était composé de jeunes, de maîtres et de parents. A minuit, un magnifique goûter fut servi par les mamans de l'A.P.M.

Remerciements

Les parents des finissants remercient sincèrement M. l'abbé Hébert, le personnel enseignant, les artistes invités, le maître de cérémonies, les musiciens, les mamans et l'exécutif de l'Association Athlétique, car sans eux, la soirée des finissants n'aurait pas rapporté un aussi beau succès.

Naissance

M. et Mme Paul Brémault (Laurette Sabourin) annoncent la naissance de leur 4e garçon. L'enfant reçut les noms de Claude-Joseph et eut comme parrain et marraine, M. et Mme Gilles Dorge (née Liliane Sabourin).

Amicale de St-Norbert

Le dimanche 25 mai, une quarantaine d'anciennes élèves se réunissaient au couvent de St-Norbert pour le thé annuel.

Cette réunion fut des plus "amicale". Il fait si bon se retrouver dans le vieil Alma Mater et revivre les souvenirs d'antan.

Un nouvel exécutif fut élu comme suit: présidente, Mme Paul Lemaire; vice-présidente, Mme T. Téheault; trésorière, Mlle Lucie Trottier; conseillères, Mmes Lamoureux, Perreault, Pawell, Ouimet, G. Lord et Mlle Aurore Landry. Mme Buffet, présidente sortant de charge, a bien voulu accepter le titre de présidente honoraire.

Un consistoire est appelé pour le 9 juin

CITE DU VATICAN — S. S. Pie XII convoquera un consistoire secret et public le 9 juin pour le vote des cardinaux au sujet de la canonisation des bienheureux Carlo da Sezze, franciscain italien, né à Sezze-Romano en 1613 et mort à Rome en 1670, et Joaquina Vedruna de Mas, religieuse espagnole, fondatrice de l'Institut des Carmélites de la Charité, née en 1783 et morte en 1854.

Jusqu'à ce jour, le Souverain Pontife a tenu 24 consistoires: 14 secrets, 6 publics et 4 semi-publics; mais deux seulement pour la création de cardinaux, en 1946 et en 1953. Les autres furent convoqués pour des nominations épiscopales et pour les actes concernant les causes de saints. Un consistoire d'intérêt exceptionnel fut celui du 14 février 1946 pour protester solennellement contre l'arrestation et la condamnation du cardinal Mindszenty, primat de Hongrie; un autre également très important fut le Consistoire secret du 30 octobre 1950 pour annoncer la proclamation du dogme de l'Assomption de la Sainte Vierge au ciel. Le dernier consistoire fut celui du 20 mai 1954 pour le vote des cardinaux et de l'épiscopat au sujet de la canonisation de Pie X et de cinq autres bienheureux. Rappelons enfin que, au cours de ses 20 années de pontificat, Pie XII a procédé à la canonisation de 33 saints et à la béatification de 40 bienheureux.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Le coût de publication de cette prière a été payé par un abonné en reconnaissance pour faveur obtenue par l'intercession de ce saint.

Prière à saint Jude

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traitre Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi, si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

S-37-SP.

St-Laurent

Soirées des Clubs 4-H

La soirée d'achèvement des Clubs 4-H de couture et de cuisine avait lieu à l'école de St-Laurent dernièrement. Mlle Joan Darbey, du département d'Agriculture pour le district, décerna 13 rubans rouges et 2 bleus aux 15 membres des "jeunes cuisinières" et 12 rubans rouges, 24 bleus et 5 jaunes aux "couturières en herbe".

Des certificats pour cinq années de service dans les Clubs 4-H furent présentés aux deux religieuses franciscaines en charge de ces clubs. Mlles Ella Bruce et Rosalie Delaronde reçurent chacune un diplôme pour leur succès pendant cinq années consécutives dans le Club de couture.

Dix-huit articles, choisis dans l'un et l'autre club, furent désignés pour être jugés de nouveau à l'exposition provinciale de Brandon et à l'exposition régionale de la Rivière Rouge, ainsi que l'étalage sur "Règles de nourriture au Canada" préparé par les membres du Club de cuisine.

Mlles Laurette Bruce, Marie Boyer, Mary Ann Neufeld et Bernice Bruce ont mérité un séjour au camp Gimli.

Les discours de bienvenue furent prononcés par Mlle Ella Bruce, présidente du Club de couture et agissant comme maître de cérémonies, et Mlle Cécilia Lavallée, du Club des "jeunes cuisinières".

Une démonstration sur "L'art de faire des sandwiches" fut présentée par Mlles Marie-Ange Guiboche et Denise Perrault. Mlle Sylvia Matiation exécuta un solo de chant et Mlle Monique Gratton joua de l'accordéon. Quelques chants de groupe et un quadrille "Capitaine Jinks" complétèrent le programme musical.

Un film gracieusement fourni par Mme Jarvis, du département de Santé, fut très apprécié. Mme K. Jarvis et Mlle K. Pecheal, présentes à la soirée, adressèrent quelques mots à l'auditoire.

Mmes Romuald Perrault et Joseph-Marie Fontaine exprimèrent l'appréciation sincère des parents pour le travail accompli dans les clubs.

Les membres des clubs désirent remercier Mmes R. Perrault et J.-M. Fontaine de leurs encourageantes paroles, ainsi que tous les parents présents à cette soirée.

Mariage

Le samedi 17 mai, le R. P. L. Brossard, O.M.I., curé, bénissait le mariage de M. Jean-Lucien Chartrand, fils de M. et Mme Léon Chartrand, avec Mlle Denise Buors, fille de M. et Mme Louis Buors, de St-Laurent.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père, au son d'une marche nuptiale. Les filles d'honneur étaient Mlles Diane Buors, Lucille Combot et Paulette Sequin et les garçons d'honneur, MM. Robert Chartrand, Noël et Robert Gaudry.

Des cantiques très appropriés à la cérémonie furent chantés par la chorale. M. François Gratton touchait l'orgue.

Après la cérémonie religieuse, environ 225 personnes, parents et amis, se rendirent à la demeure de M. et Mme Léon Chartrand pour le diner à la dinde. Une soirée eut lieu à la salle d'Oak Point.

Après la veillée, les nouveaux époux partirent pour un voyage de noces à Vancouver où ils rendront visite à leurs parents, M. et Mme Joseph Abegrall, à Youbou, C.-B. A leur retour, ils résideront à Winnipeg où M. Chartrand est employé à la gare du Canadien National.

Les nouveaux époux remercient très sincèrement tous les parents et amis pour les nombreux cadeaux.

Etaient présents au mariage: MM. et Mmes Melton Bruce, G., Paul, Armand et J. Buors, Bob Boden, Frank Boudreau, D. Coutu, E. et Denis Chartrand et J. Fleming et Mlle Mabel Chartrand, tous de Winnipeg, M. et Mme G. Cyrenne, de Fannystelle, M. et Mme Mike Szustygesto et leur fille, Gracia, M. et Mme M. Lagassé et leur fille, Rachelle, Mme Bertha Delorme, MM. J. Chudrick et R. McDougall, tous de St-Adolphe, M. et Mme Raoul Gosselin, de St-Malo, M. et Mme Earl Boyd, de Warren, M. et Mme Roger Vanoutrine, de St-Boniface, M. Gilles Paulette, M. C. Lavallée, Mme F. Forsythe et Harvey Smith, de Pilot Mound.

Va-et-vient

M. le Dr et Mme Joseph Boucher et leurs enfants, de St-Jean-Baptiste, ont visité leurs parents, M. et Mme Joseph Boucher, en fin de semaine. M. le Dr Boucher visitait aussi M. Joseph Boivin, alité depuis environ deux mois.

M. et Mme Ernest Gaudry et leur fille, Eileen, et Mme J.-E. Verrier se sont rendus à la graduation de Mlle Murielle Gaudry avec huit de ses compagnes de classe, tenue au couvent de Ste-Agathe le 16 mai.

Etaient en visite récemment chez M. et Mme J.-E. Verrier: M. Emmanuel Girard et son fils, Aimé, de la Gendarmerie Royale, de Noranda, P.Q., MM. Antonin et Noël Girard et Léopold Verrier, de Winnipeg, MM. et Mmes Alfred Bilodeau, Eddie Lamoureux et Wilbrode, de La Broquerie, M. et Mme A. Piché, de St-Boniface, et M. et Mme L. Duclos, de Poplar Point.

MM. François Gratton et Alphonse Perron passèrent quelques jours à Montmartre, Sask., où ils visitèrent des parents et amis.

Un élévateur à grain très moderne à Churchill, Manitoba, appartenant au Gouvernement Canadien, a une capacité de pas moins de 5 millions de boisseaux. Les expéditions de grain de ce port se sont élevées à plus de 16 millions de boisseaux en 1957. Les premières expéditions de grain au port de Churchill furent envoyées en 1931 et les premières expéditions de bétail en 1933.

Son Exc. Mgr Léo Blais bénit la nouvelle église St-Marc

PRINCE-ALBERT — Le dimanche 25 mai, Son Exc. Mgr Léo Blais, évêque de Prince-Albert, bénissait la nouvelle église de St-Marc, qui avait coûté $200,000. Assistaient Son Excellence: M. l'abbé J.-L. Daoust et le R. P. G. Kuchartz, O.M.I., de Saskatoon, comme diacre et sous-diacre d'honneur, M. l'abbé R. Plante et le R. P. J. Valois, O.M.I., comme diacre et sous-diacre d'office, et Mgr J. Cybart, P.D., V.G. M. l'abbé S. J. Raczynski, curé de la paroisse de St-Marc, était en charge des arrangements pour la messe pontificale.

Des membres du 4e degré des Chevaliers de Colomb de Saskatoon et de Prince-Albert formaient la garde d'honneur. Mgr Blais, des religieuses, les enfants, les autres membres du clergé et les paroissiens formaient la procession. MM. Maurice Roy et J.-M. Boutin agissaient comme maîtres de cérémonies.

Les sermons furent prononcés en anglais par le R. P. Kuchartz et en polonais par Mgr Cybart. Ils avaient choisi pour thèmes de leurs sermons: "Le dimanche de la Pentecôte" et "La naissance d'une église". Les deux prédicateurs louangèrent les efforts surhumains du fondateur et curé actuel de la paroisse de St-Marc, M. l'abbé Raczynski.

Dans son adresse au cours du banquet qui suivit, Mgr Blais traça les fonctions du clergé et l'augmentation des églises, des couvents et des organisations catholiques. "... la bénédiction d'une église paroissiale est assurément un élément de progrès pour un diocèse, car la vitalité d'un diocèse est maintenue par la vie spirituelle de ses paroisses, ses institutions et ses associations", dit-il.

Durant les dernières six années, douze églises paroissiales furent construites ou agrandies et cinq couvents furent bâtis. Le nombre des sous-divisions des Ligues Féminines Catholiques fut presque doublé. Des cours d'Action catholique sont donnés dans huit groupes de la Légion de Marie, dans 23 écoles supérieures et dans 50 groupes d'adultes.

Mgr Blais ajouta que la plus sûre garantie et la source de succès de la paroisse de St-Marc était son pasteur, M. l'abbé Raczynski.

M. L.-A. Boileau agissait comme président du banquet. Il parla brièvement sur "Our Parish". S. H. le maire D. G. Steuart apporta les salutations de la ville de Prince-Albert. Pour terminer, M. l'abbé Raczynski choisit "St-Marc" comme sujet de son discours.

Saint-Front

Çà et là

M. et Mme Roland Goovaert et leur bébé, de St-Boniface, ont passé quelques jours chez leurs parents, les familles Le Strat.

Mlle Aline Happ, de l'école normale de Saskatoon, a passé une semaine chez son père et sa soeur, Mme Louis Syrenne.

M. Robert Plamondon est venu de Methley, Man., pour faire ses travaux du printemps sur sa ferme.

M. et Mme Adélard Rousson sont venus de Prince-Albert pour faire une visite à M. Jules Plamondon.

M. Rosaire Dufault, de l'école des infirmes de Saskatoon, était en visite chez sa mère, Mme N. Dufault, le 18 mai.

M. et Mme Dominique Rocher, de St-Brieux, sont venus faire les semences sur la terre de M. Louis Rocher.

Les familles André Régie, d'Aylsham, et Maurice Moisan, de Rose Valley, ont visité leurs parents, M. et Mme B. Moisan. Elles se sont aussi rendues à Englefeld pour la cérémonie de graduation de leur petite-fille et nièce, Mlle Vivianne Plamondon.

Mme Paul Dufault est allée à St-Boniface pour quelques semaines.

M. et Mme Adélard Messier et leur fille, Cécile, sont partis pour Prince George, C.-B.

Mme Victoire Auriat et ses fils, Pierre et Edouard, et son épouse, tous d'Osoyoos, C.-B., sont venus passer une quinzaine de jours à St-Front.

Les dames de Ste-Anne eurent leur assemblée mensuelle chez Mme Alfred Bourque, le 25 mai. Quinze dames et une invitée étaient présentes. Mme Florian Montes fut élue présidente et Mme Eugène Messier, vice-présidente. Plusieurs questions furent discutées.

Le jeune Denis Plamondon, qui reçut un coup de bâton à la tête lors d'une partie de balle, a été transporté à la clinique de Saskatoon par son père, M. Laurent Plamondon.

Baptême

Le 25 mai: Jean-Ferdinand-Adrien, fils de Louis Bertoncini et de Thérèse Montes, né le 12 mai. Parrain et marraine, Adrien Bouchard et Jeanne d'Arc Fortin, de Périgord.

Ste-Marthe

Mariage

Le jeudi 22 mai, en l'église de Ste-Marthe, M. l'abbé P. Champagne, curé, bénissait le mariage de Mlle Lucille Fafard, fille de M. et Mme Léo Fafard, avec M. William Tremblay, fils de M. et Mme Israël Tremblay, de St-Lazare.

La mariée était ravissante dans sa modeste et jolie robe de dentelle et de tulle de nylon, ornée de simili-perles et de pierres du Rhin, avec de longues manches en dentelle se terminant en pointes de lys. Son voile trois-quarts était retenu par une couronne de perles. Elle portait à la main son livre de messe blanc orné par un petit bouquet de roses rouges.

Les filles d'honneur, Mlles Marie-Anne Fafard et Suzanne Tremblay, soeurs des mariés, étaient revêtues des robes ballerine jaune pâle et mauve et portaient des bouquets de roses bleues et jaunes. Elles étaient accompagnées des garçons d'honneur, MM. Robert Tremblay et Bernard Fafard, frères des mariés.

La petite bouquetière, Denise Fafard, soeur de la mariée, était revêtue d'une robe vert pâle et son bouquet était composé de petites roses. Le petit Daniel Tremblay, cousin du marié, était page.

Pendant la messe, MM. Denis Fouillard et Joseph Tremblay chantèrent le "Notre Père", accompagnés à l'orgue par Mlle Jeanne Fouillard.

Plus de 100 invités prirent part au succulent dîner servi dans la salle paroissiale. Les mariés exprimèrent avec gentillesse leurs remerciements. Ils partirent ensuite pour les Etats-Unis. La mariée portait pour le voyage un costume vert pâle avec accessoires jaunes.

A leur retour, M. et Mme William Tremblay résideront à McCreary, Man.

Courval

Le jeudi 29 mai, M. et Mme A. Fredette et leur fils, de Vancouver, C.-B., visitaient leurs parents, M. et Mme W. Tremblay, et partaient le samedi matin pour se rendre à Winnipeg où ils demeureront à l'avenir.

Le jeudi 29 mai, M. et Mme A. Grajczyk et leur fils, Daniel, assistaient à la graduation de leur fils et frère, David, du collège St-Louis. La cérémonie eut lieu au soubassement de l'église St-Joseph de Moose Jaw. M. et Mme O. Brin étaient aussi présents.

Le samedi 31 mai, un bingo eut lieu à la salle communautaire, au profit du club de balle des jeunes.

M. E. Tremblay est revenu dans sa famille, après avoir passé quelques jours à l'hôpital St-Joseph de Gravelbourg.

M. J. Pépin est revenu de l'hôpital Providence de Moose Jaw.

Baptême

Marie-Catherine-Jeanne, fille de M. et Mme Raymond Tremblay. Parrain et marraine, M. Ted Kanik et Mlle R. Kanik, de Calgary, oncle et tante de l'enfant, représentés par M. et Mme O. Brin.

Ponteix

Va-et-vient

MM. et Mmes Victor Gauvin, André Dubourt et Charles Gauvin sont allés à Régina assister au mariage de leur fille, soeur et belle-soeur, Cécile, le 17 mai. Le R. P. Léo Gauvin, O.M.I., professeur au collège de Gravelbourg, a béni le mariage de sa soeur.

M. et Mme Lucien Piché, M. Marcel Piché et Mmes Fernand Larochelle et Marcel Gauthier ont assisté aux funérailles de Mme E. Mollot à Fannystelle.

M. et Mme H. Dixon et leurs deux petites filles, d'Edmonton, ont passé quelque temps chez les parents de Mme Dixon, M. et Mme E. Langevin.

Mme Claire Koven, de Vancouver, passe quelques semaines chez sa mère, Mme Marguerite Liboiron.

Mme A. Brière, de St-Charles, Man., a visité ses fille et gendre, M. et Mme Antoine Legault.

M. et Mme Emile Lambert et M. Jean-Louis Savard, frère de Mme Lambert, de St-Boniface, ainsi que Mme Paul Pasquet, de Moose Jaw, ont visité leurs frères et soeur, MM. Oscar et Alphonse Lambert et Mme Donat Auger, et leurs neveux et nièces, la Rév. Sr Marie-Aurélie, MM. Alcide et Albert Auger et M. et Mme Maurice Girard. Mme Donat Auger s'est rendue à Moose Jaw avec eux, à leur retour.

MM. W. Toupin et Urbain Beaudoin, de Storthoaks, et Mme Victor Godin, de Gravelbourg, ont visité M. et Mme Philippe Therrien.

Mme Paul Cyrenne et son fils, Paul, sont retournés à Vancouver, après avoir passé quelques semaines chez leur mère et grand-mère, Mme Oscar St-Cyr, qui les accompagne à Vancouver.

Baptêmes

Le 5 mai: Marie-Cécile-Rita, fille de Willie Forget et de Rita Thibault, née le 2 mai. Parrain et marraine, M. Guillaume Forget et Mme Raoul Rousseau, grand-père et grand-mère de l'enfant.

Le 25 mai: Roland-Joseph-Armand, fils de Gérard Bonneville et de Bernadette Lallier, né le 19 mai. Parrain et marraine, Armand et Thérèse Lallier.

St-Victor

Noces d'argent

Chez M. et Mme Louis Beauregard, le 25 mai, se réunissaient une quarantaine de personnes pour marquer le 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Willie Chrétien (Hélène Côté). Parmi les invités de l'extérieur, on remarquait M. et Mme Raymond Cantin (Rose-Marie Chrétien) et leur bébé, Michel, M. Claude Chrétien et M. et Mme J. Cantin, tous de Régina, et M. et Mme N. Griffard, de Glentworth.

Au cours de la soirée, une adresse préparée par la Rév. Sr Marie-Alfred, des Filles de la Croix et soeur de la jubilaire, a été lue par Mme R. Cantin, fille de M. et Mme Chrétien. Sincères félicitations et voeux de longue vie aux jubilaires.

Shower

Une quarantaine de dames se sont réunies à la salle paroissiale, le jeudi 29 mai, pour honorer Mlle Florence Zess dont le mariage avec M. Thor Waldal sera célébré le 14 juin. Mmes Léo Laberge et Marcel Vaudrin étaient les organisatrices de cette fête.

Çà et là

M. et Mme Eugène Dubord et leurs enfants, de Régina, étaient les hôtes de M. et Mme Hervé Boutin, le dimanche 18 mai.

M. et Mme Stan Kreklewich (Lorraine Lalonde) étaient en visite chez M. et Mme Théodore Lalonde, dernièrement.

M. et Mme Roger Legault et leur fils, Michel, M. et Mme Roland Ducharme et leurs enfants sont allés à Radville, y visiter des parents le 18 mai. Mme Legault et son fils ont passé une semaine là-bas.

M. et Mme Maurice Langlois et leurs enfants sont allés à Ferland, chez M. et Mme A. Laberge, le dimanche 18 mai.

M. Roger et M. et Mme Léo Lafontaine, de Régina, étaient de passage chez Mme Marie Lafontaine, le 18 mai.

M. et Mme Zoël Sylvestre, de Régina, sont venus visiter des parents et amis, le 25 mai.

MM. et Mmes Maurice Carles, de Radville, Henri Durand et Marcel Lavallée, de Willow-Bunch, et Roger Cayer, d'Assiniboia, étaient en visite chez MM. et Mmes Roland Ducharme et Roger Legault, le dimanche 25 mai.

Décès

Mme Gabriel Fitament (née Marie-Anne Goas) est décédée subitement le dimanche 25 mai. Les funérailles et l'inhumation ont eu lieu à Assiniboia le 28 mai. Condoléances à la famille.

Voici une photographie des gagnants du concours oratoire tenu à Ponteix: de gauche à droite: Mlle Odile Collin, Son Excellence Mgr A. Decosse, M. Louis Cyrenne, M. Donald George.

Mariage Munro-Larivière bénit en la cathédrale Ste-Philomène

Le samedi, 24 mai, dans la cathédrale Ste Philomène, M. l'abbé Armand Guenette, vicaire, bénissait le mariage de M. J. Munro et de Mlle Annette Larivière, fille de feu M. Hector Larivière et de Mme Larivière. La mariée fut conduite à l'autel par son frère qui lui servait de témoin. M. J. Munro était témoin pour son garçon. La demoiselle d'honneur était Mlle Isabella Stengler. M. Raymond Larivière, frère de la marié, était garçon d'honneur. Après la cérémonie, la réception eut lieu à la résidence de la mère de la mariée. Les nouveaux époux partirent en voyage de noces à Winnipeg, Man. A leur retour, le jeune couple résidera à Medecine Hat, Alta.

• • •

Le lundi, 26 mai, dans la cathédrale Ste-Philomène, M. l'abbé Armand Guénette, vicaire, bénissait le mariage de Mlle Marlene Bebber, fille de M. et Mme Gilbert Bebber, avec M. André Samoisette, fils de M. et Mme Oscar Samoisette. M. Bebber servait de témoin à sa fille et M. Samoisette à son fils. Mlle Claire Samoisette, soeur du marié était demoiselle d'honneur accompagnée de M. Arthur Privé comme garçon d'honneur. La réception eut lieu chez les parents de la mariée et le soir il y eut une soirée dansante à la palestre de Gravelbourg. Les mariés partirent en voyage de noces en Colombie-Britannique. A leur retour, les nouveaux époux résideront sur leur ferme.

Çà et là

A l'occasion du départ de M. et Mme Emile Nobert qui établiront résidence en Colombie-Britannique, la famille de M. et Mme Emile Bertrand et des amis se sont réunis à leur résidence. C'était le jour de la fête des mères, ainsi que l'anniversaire de naissance de M. Bertrand. Etaient présents: M. et Mme M. Kuchartz et leur famille, de Laflèche; M. et Mme Denis Nobert; M. et Mme Wilfrid Bertrand et leurs enfants, de Régina; la famille de M. et Mme Walter Schmidt, de Gravelbourg; ainsi que quelques amis de la famille.

Mme George Spronken, de Montréal est en visite pour quelque temps chez des amis.

Mme Rose Bouffard, de St-Boniface, est venue assister à la graduation de son fils, Albert, finissant au collège Mathieu. Elle profite de l'occasion pour visiter ses enfants et son père, M. J.-B. Guénette.

Mlle Denise Piché, d'Edmonton, ainsi que M. le Dr Raymond Piché et Mme Piché et leur bébé, sont en promenade chez leurs parents M. et Mme Conrad Piché.

M. et Mme Norman Martin, de Cédoux, ont passé la longue fin de semaine chez M. et Mme Ernest Longpré, parents de Mme Martin.

M. et Mme Pat Gauthier sont allés passer la longue fin de semaine chez leurs enfants, M. et Mme R. Gauthier. Ils ramenèrent avec eux Mme Gauthier ainsi que son petit garçon qui passeront quelque temps chez M. et Mme Oscar Piché.

M. et Mme Ernest Gauthier, M. Philippe Beauchesne, sa mère, Mme A. Beauchesne, M. A. Piché et autres membres de la famille Piché sont allés aux funérailles de Mme Mollot, à Fannystelle, Man. La défunte était la soeur de Mme A. Beauchesne et de feu Amédée Piché.

M. et Mme Emile Gaudard, leurs deux filles et leur fils, ainsi que Mme Pauline Perreault, de Kelowna, et Mme Marie Sonstelie, de Kindersley, Sask., sont venus rendre visite à leur mère Mme Gaudard et M. et à Mme D.-D. Piché.

Mme Jean Langelier et Richard sont revenus d'une promenade au Manitoba.

Willow-Bunch

Graduation

Le mercredi 21 mai eut lieu la graduation des élèves finissants. Les gradués étaient Paul Boulianne, Richard Dosch, Gilles et Michel Duperreault, Hubert Fortier, Omer Lapointe, Fernand Raboud, Marcel Thorhang, Martha et Philomène Bourassa, Bernadette Granger, Suzanne Lemieux et Hazel Taylor.

Le programme débuta par une messe à 4 h. et M. le curé adressa la parole aux gradués. Un banquet fut ensuite servi à la salle des Chevaliers de Colomb par les parents du grade 11. Martha Bourassa présenta le toast à la reine et Gilles Duperreault, aux instituteurs et aux institutrices et le principal, M. G. Verhelst, répondit; Paul Boulianne, aux parents et M. Raymond Boulianne répondit; Omer Lapointe, au "School Board et M. Léonard Bourdages répondit; Juliette Savoie, du grade 11, aux gradués et Mlle Hazel Taylor répondit. Suzanne Lemieux prononça le discours d'adieu. La bouquetière était Vicki Weins.

Le soir, la lecture du Testament fut donnée par Philomène Bourassa. Ensuite, on fit la présentation des certificats et des bourses de $25.00 qui furent gagnées par les gradués suivants: Hazel Taylor, celui de la Légion; Suzanne Lemieux, deux bourses; Bernadette Granger et Paul Boulianne, chacun une.

Le conférencier invité pour le souper était le R. F. Roger, E.C., et pour la soirée ce fut M. McLeod. Les gradués passèrent une agréable journée.

Çà et là

Le samedi 31 mai eut lieu la clôture du mois de Marie. Il y eut récitation du chapelet, cantiques et une consécration devant la statue de Notre-Dame du Cap lue par Mlle Lorraine Lavallée. M. le curé fit le sermon de circonstance et parla des bontés de Marie. Il y eut ensuite le salut du St-Sacrement. Le tout se termina par le cantique "J'irai la voir un jour".

M. l'abbé R. Larivière, directeur diocésain de l'Oeuvre des vocations, a prêché une retraite aux jeunes filles des grades supérieurs, le 31 mai. Le 1er juin, il s'adressa aux garçons des grades supérieurs. Une vingtaine y prirent part.

M. Georges Dionne est revenu dernièrement de l'hôpital de Régina où il fut patient durant quelques semaines.

Le dimanche 25 mai, après la grand-messe, eut lieu l'ouverture des Quarante Heures Le soir, une heure sainte fut prêchée par M. le curé Le lundi matin et le soir, deux grands-messes furent célébrées. Un bon nombre de paroissiens y assistèrent. Le mardi matin eut lieu la messe de clôture. Les paroissiens suivirent les exercices des Quarante Heures avec une grande piété et plusieurs firent une heure d'adoration devant Jésus-Hostie.

Le dimanche 1er juin eut lieu la première communion d'une quarantaine de petits enfants. Leurs parents les accompagnaient à la sainte table.

Mgr Rodrigue Lussier, P.D., d'Assiniboia, et Mgr Louis Lussier, P.D., de Ponteix, sont venus rendre visite à M. le curé, le 21 mai.

Mme Metcalfe et ses enfants, de Riverhurst, sont venus visiter M. et Mme Bruno Deschamps, dernièrement.

MM. et Mmes Dollard et Paul-Emile Piché et leurs familles sont allés visiter leurs parents, MM. et Mmes Antonio Grégoire et Gérard Piché, de Gravelbourg, le 1er juin.

M. et Mme Léo Bruneau et leur fils, Ronald, sont allés demeurer à Weyburn où M. Bruneau s'est trouvé un emploi.

Le dimanche, 25 mai avait lieu, au théâtre Palace, la représentation du film intitulé "The Miracles of Our Lady of Fatima". Tous ceux qui y assistèrent le trouvèrent très intéressant.

Décès

Mme Liguori St-Yves, autrefois de Willow-Bunch, est décédée dans la province de Québec le lundi 19 mai. Elle est la soeur de Mme Alfred St-Yves, de Willow-Bunch.

Jackfish

Le jeudi 22 mai, deux Soeurs Blanches d'Afrique sont venues visiter les élèves à l'école. Elles ont présenté des films très intéressants et ont parlé de l'Afrique et de ses misères. Cet après-midi fut très apprécié.

Les élèves de l'école se sont rendus à Meota à la journée champêtre, le vendredi 23 mai. Plusieurs sont revenus avec des rubans: Liliane et Lynn L'Heureux et Bernard Blanchette sont arrivés premiers et se sont rendus à North Battleford, le 31 mai, pour assister à une autre journée champêtre.

Mlle Louise Lavigne, étant la seule élève du 12e grade, s'est rendue à North Battleford pour se joindre aux 24 autres graduées du couvent de l'Enfant-Jésus. Une médaille, don des religieuses de l'Enfant-Jésus, lui fut présentée par M. Henri L'Heureux, président.

M. et Mme Roger Cadrain, de Vancouver, étaient en visite à Jackfish, ces jours derniers. Ils ont passé une couple de jours chez Mme Agnès Cadrain.

Saint-Isidore de Bellevue

Graduation

Le dimanche 25 mai fut un beau jour pour les finissants; cinq élèves furent gradués: Eveline Gaudet, Réjeanne et Mariette Gareau, Marcien Gaudet et Léo Gareau.

La cérémonie commença par la messe à laquelle ils assistèrent et reçurent la sainte communion. Après la messe, Eveline Gaudet, au nom de ses compagnons, lut la consécration à la sainte Vierge.

A 8 h. p.m., une nombreuse assistance était réunie pour la cérémonie de graduation. Les gradués entrèrent dans la salle au son d'une marche jouée par la Rév. Sr St-Octave.

Après le chant de "O Canada", Eveline Gaudet et Réjeanne Gareau firent les discours de bienvenue. La soirée se composa de chants par les élèves de l'école, de discours par les gradués et la présentation de diplômes et médailles aux finissants.

A la fin de la veillée, M. l'abbé A. Paradis, curé, parla aux gradués pour leur donner de bons conseils et encouragements. M. Peters, inspecteur des écoles pour la grande Unité scolaire de Wakaw, fit aussi un discours. La soirée se termina par le chant de "Dieu sauve la Reine".

Va-et-vient

M. et Mme Adrien Hamel, de St-Hippolyte, visitent actuellement leurs parents et amis.

M. et Mme Marcel Berthelette, de St-Boniface, visitent la famille Lionel Gaudet.

— Trouvez-vous que c'est plus économique de faire votre cuisine vous-même?

— Oh! oui. Mon mari mange beaucoup moins que quand on avait une cuisinière.

Les Chevaliers de Colomb donnent $900 pour l'éducation de prêtres

PRINCE-ALBERT — Le 25 mai eut lieu, dans la paroisse de la cathédrale du Sacré-Coeur de Prince-Albert, l'initiation de 35 Chevaliers de Colomb suivie d'un banquet en l'honneur de M. J.-H.-E. Lacroix, député d'état pour la Saskatchewan, et de M. Frank Chad, député de district.

Au cours du banquet des présentations furent offertes à MM. Lacroix et Chad pour les services rendus durant l'année écoulée. Des fleurs furent présentées à Mmes Lacroix et Chad.

M. Lacroix adressa la parole à l'assemblée et déclara que la campagne de charité lancée par les Chevaliers de Colomb et celle pour fonds d'éducation sacerdotale avaient été fusionnées. Il signala qu'un montant de $12,000 fut réalisé au cours de l'année dernière. M. Lacroix présenta un chèque de $900.00 à Son Exc. Mgr L. Blais, pour venir en aide aux séminaristes.

Dans son allocution M. Lacroix souligna aussi que les chevaliers avaient un gros travail à accomplir et qu'ils devaient continuer l'extension du royaume de Dieu sur la terre. "Les chevaliers, a-t-il ajouté, doivent être la force vitale de la communauté."

Mgr Blais pris ensuite la parole et appuya sur le fait que l'entraînement des prêtres exige une forte somme d'argent chaque année et qu'un bon usage serait fait du montant reçu. Il invita aussi les prêtres présents à assister les chevaliers des différentes paroisses dans leur tâche.

Le 31e congrès de la L.F.C. de P.-A. à Tisdale

TISDALE — La Ligue des Dames Catholiques de la sub-division de Tisdale sera l'hôtesse au 31e congrès diocésain de la Ligue tenu dans le diocèse de Prince-Albert les 10 et 11 juin. Mme L.-A. Boileau en sera la présidente.

Le premier jour Mgr L. Blais, D.D., évêque de Prince-Albert, expliquera l'"Esprit Apostolique". Le R. P. G. Van Vynckt parlera sur "Your Handbook and the Apostolic Mind" e tle thème du discours de M. l'abbé A.-J. St-Pierre sera "Closed Retreats and the Apostolic Mind".

Les conférenciers du 11 juin parleront sur "Le journal Catholique dans tous les foyers" et sur "Les films, la télévision, la radio et la lecture".

Storthoaks

Mlle Sylvia Fontaine est partie pour Moose Jaw où elle a accepté un emploi.

Mme Lionel Chicoine est partie en promenade chez des parents, au Massachusetts.

M. Jean Paradis, fils, est allé rendre visite à ses soeur et beau-frère, M. et Mme Lloyd Gladu.

M. et Mme Willie Toupin sont partis en voyage chez leurs nombreux parents, au nord de la Saskatchewan et à Edmonton.

Malades

Les jeunes René Dumaine et Hervé Bierot subirent une opération d'appendicite à Redvers.

M. Alexis Moreau est aussi hospitalisé à Redvers.

Mme Jean Dumaine fit un stage à l'hôpital de Reston.

Mme Jean Paradis et M. Henri Bierot sont revenus chez eux, après un séjour à l'hôpital.

Finale du concours oratoire du sud de la Saskatchewan

PONTEIX — Le 18 mai a eu lieu à Ponteix, la finale du concours oratoire pour les cinq sections du sud, présidée par Son Excellence Mgr A. Decosse, évêque de Gravelbourg. Un grand nombre de prêtres, frères, religieuses et parents, venus de tout le sud de la province, y assistaient.

M. Fernand Larochelle, maire de la ville, et Mgr Louis Lussier, P.D., V.G., curé de la paroisse, souhaitèrent la bienvenue à l'assistance nombreuse.

Le juge, le R. P. Henri Ouimet, S.J., de St-Boniface, donna des appréciations éclairées et sympathiques.

Les gagnants du concours furent: aux grades 7 et 8, M. Louis Cyrenne, de Gravelbourg; aux grades 9 et 10, M. Donald George, de Willow-Bunch; aux grades 11 et 12, Mlle Odile Collin, de Gravelbourg. Les gagnants et tous les concurrents ont fait un beau travail.

La soirée fut agrémentée par les artistes locaux: Mlles Colette Kokesch et Monique Boisvert ainsi que M. Louis Stringer.

Une bourse

Vers la fin de la soirée, le Révérend Frère Justinien, F.E.C., présenta à M. l'abbé Roger Ducharme, visiteur des écoles, une bourse afin de lui permettre d'accompagner son frère, l'abbé Fernand Ducharme, choisi comme un des délégués du diocèse de Gravelbourg pour le pèlerinage de Lourdes, en cette année mariale. Cette bourse fut constituée par les élèves et professeurs des écoles ainsi que par les cercles de l'A.C.F.C., répondant à l'appel du Révérend Frère Justinien. M. l'abbé Roger Ducharme exprima sa gratitude émue.

On fit lecture d'un télégramme de félicitations venant du R. F. Gilles, F.E.C., premier président de l'AFCIS.

Son Excellence Mgr A. Decosse félicita ensuite les concurrents et les encouragea à cultiver en eux l'esprit du travail et l'amour du devoir.

Chevaliers de Colomb

Conseil Langevin no 4280 (Régina, Sask.)

Pique-nique de la Saint-Jean-Baptiste

Le dimanche, 22 juin, à Boggy Creek, situé à quatre milles au nord et un quart de mille à l'est du poste émetteur de télévision CKCK-TV, sur la route no 1 à l'est de Régina, aura lieu notre pique-nique annuel de la Saint-Jean-Baptiste.

Tous les Canadiens français de Régina et des environs sont cordialement invités à participer à cette fête champêtre organisée par le Comité d'Activités Sociales du Conseil Langevin no 4280 des Chevaliers de Colomb en coopération avec la paroisse St-Jean-Baptiste de Régina.

Il y aura parties de balle commençant vers 2 heures de l'après-midi, courses pour enfants, amusements et rafraîchissements, dans un endroit très agréable.

Comme les amusements se prolongeront dans la soirée, apportez votre souper, il y a même un endroit tout près où vous pourrez faire un "weiner roast" si vous préférez votre repas chaud.

Vous serez tous des nôtres, n'est-ce pas?

Si par hasard la température ne nous favorise pas le 22 juin, la fête sera remise au dimanche suivant.

Au plaisir de tous vous revoir le 22 juin; je profite aussi de l'occasion pour saluer et remercier tous ceux qui m'ont encouragé durant mon terme de correspondant, depuis deux ans, sous mon nom de plume. Depuis l'élection des Officiers du Conseil Langevin, le 2 juin, vous n'aurez plus la tâche de me lire dans **La Liberté et le Patriote** mais soyez charitable envers mon successeur. Plus à vous que jamais,

BAPTISTE.

L'énergie est la vertu la plus nécessaire pour faire son chemin dans le monde.

EMERSON.

St-Brieux

Çà et là

M. et Mme F. Rouault sont partis le 29 mai pour un voyage de trois mois en France. Une semaine plus tôt, M. et Mme Joseph Fagnou partaient aussi pour un séjour en France.

Deux Soeurs Blanches, missionnaires de Notre-Dame d'Afrique, ont montré des films à la salle paroissiale, le mardi 27 mai. Ces films des missions d'Afrique démontrent le zèle et le dévouement des prêtres et religieuses missionnaires. Chers parents, quand votre jeune fille vous confiera son désir d'être une Soeur Blanche, vous l'encouragerez, n'est-ce pas? demanda une des Soeurs Blanches durant sa causerie.

M. et Mme Raymond Pirart étaient en visite chez leurs grands-parents, M. et Mme John Rice.

M. et Mme Bernard Tétreault et Mme Robert Boissière ont assisté à une convention des magasins "Red & White" tenue à Saskatoon les 27, 28 et 29 mai.

Mlle Mary Oleksin est partie en visite de trois semaines chez ses soeurs dont l'une réside à Lebret, Sask.

M. et Mme J. Fradette sont partis pour Oak Park, Minnesota, le lundi 26 mai.

M. et Mme Georges Dagesse, de Saskatoon, sont revenus à St-Brieux pour quelques jours.

Indulgences spéciales aux pèlerins à la grotte de Lourdes

LESTOCK, Sask. — Son Exc. Mgr M. C. O'Neill, archevêque de Régina, vient d'annoncer que le Saint-Siège avait accordé des indulgences spéciales à l'occasion du centenaire des apparitions de Notre-Dame de Lourdes.

Chaque personne, visitant la grotte de Lourdes en groupe de huit ou plus, sera susceptible de gagner une indulgence plénière, moyennant les conditions ordinaires: confession (dans les huit jours qui précèdent ou suivent la visite); communion (le jour qui précède ou dans les huit jours qui suivent la visite); prières aux intentions du Souverain Pontife (Notre-Père, Je vous salue, Marie et Gloire au Père).

Les élèves de l'école de Marcelin en pèlerinage à St-Laurent, Sask.

MARCELIN — Le vendredi 30 mai, les élèves des classes supérieures se rendirent au sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes, à St-Laurent. Malgré la température inclémente, cette journée mariale restera pour eux inoubliable. Depuis deux semaines, leurs institutrices les avaient préparés à cette journée de prières. Plusieurs d'entre eux connaissaient le sanctuaire, mais bon nombre l'ignoraient, surtout les non-catholiques qui prirent part à ce pèlerinage. Tous furent ravis en voyant cette merveille de chez nous. En effet, la "Grotte de St-Laurent" est une réplique exacte de la grotte de Lourdes.

Le R. P. A. Campagna, O.M.I., adressa la parole en français et invita les pèlerins à consacrer leur jeunesse à Marie Immaculée. Le R. P. L. Houde, O.M.I., fit le sermon en anglais, très approprié au groupe se composant de catholiques et de non-catholiques. Il fit un bref résumé de l'historique du sanctuaire et encouragea les assistants à imiter les vertus de Marie.

Ce fut une journée bien remplie. Il y eut confessions, messe à 11 h., communion, heure mariale, achat de pieux souvenirs. Vu la mauvaise température, il fut impossible d'organiser la procession de l'après-midi. Puis vint l'heure du départ.

Les pèlerins de ce jour conserveront longtemps dans leur mémoire le souvenir de cette belle journée mariale.

Les élèves de l'école de Marcelin désirent exprimer, par la voix du journal, leur profonde gratitude au R. P. A. Campagna, gardien du sanctuaire.

Il faut savoir ce que l'on veut. Quand on le veut, il faut avoir le courage de le dire, et quand on l'a dit, il faut avoir le courage de le faire.

Clémenceau



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mercredi 25 juin 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR AMELIORATIONS PORTUAIRES, LE PAS, (MANITOBA)."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'ingénieur en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), au bureau de l'ingénieur régional, ministère des Travaux publics, 705, édifice Commercial, 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg 1, (Man.), et aux bureaux de poste de St-Boniface, Flin Flon et Le Pas, (Man.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'ingénieur en chef (P. & R.) ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'ingénieur régional à Winnipeg (Man.), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $20.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du Receveur Général du Canada. Ce dépôt sera remis au déposant lorsque les bleus et le devis seront retournés en bon état dans le mois qui suivra la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 20 mai 1958. (302)



SOUMISSION POUR LA FOURNITURE D'UNIFORMES D'HIVER POUR LES CONDUCTEURS D'ASCENSEUR PAR TOUT LE CANADA.

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention précitée, seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le jeudi 3 juillet 1958, pour la fourniture d'uniformes d'hiver pour les conducteurs d'ascenseur par tout le Canada.

On peut obtenir des formules de soumissions et les cahiers des charges du chef des achats et des approvisionnements, ministère des Travaux publics, édifice Garland, Ottawa (Ont.); de l'ingénieur régional, ministère des Travaux publics, édifice Confédération, Charlottetown (I. P.-E.); de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, édifice Ralston, Halifax (N.-E.); de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 115 Prince-William, Saint-Jean (N.-B.); de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 15 blvd des Capucins, Québec (P. Q.); du directeur régional, ministère des Travaux publics, 1643, rue Delorimier, Montréal (P. Q.); de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 385, rue Yonge, Toronto (Ont.); de l'ingénieur régional, ministère des Travaux publics, bureau de poste, Fort-William (Ont.); de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, édifice Commercial, Winnipeg (Man.); du préposé, ministère des Travaux publics, édifice London, Saskatoon (Sask.); du directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta) et de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.).

On ne tiendra compte que des soumissions préparées sur les formules imprimées par le Ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 30 mai 1958. (323)



SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE CHARBON, COKE, HUILE COMBUSTIBLE ET GAZ PROPANE, EDIFICES FEDERAUX DE TOUTES LES PROVINCES DE L'OUEST 1958-59

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention précitée, seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le jeudi 3 juillet 1958, pour la fourniture de charbon, coke, huile combustible et gaz propane, pour les édifices fédéraux, fermes et stations expérimentales par toutes les provinces du Manitoba, Saskatchewan, Alberta et de la Colombie-Britannique.

On peut obtenir les formules de soumission et les cahiers des charges du chef des achats et des approvisionnements, ministère des Travaux publics, pièce 503, édifice Garland, Ottawa; de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 705 édifice Commercial, Winnipeg (Man.); du préposé, ministère des Travaux publics, 308 édifice London, Saskatoon (Sask.); du directeur régional, ministère des Travaux publics, édifice Sun, Edmonton (Alta) et de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.).

On ne tiendra compte que des soumissions préparées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 30 mai 1958. (324)



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mercredi 9 juillet 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR RESIDENCE DE PERSONNEL SEMI-DETACHEE, GARAGE ET AUTRES BATIMENTS, PARC NATIONAL DE L'ILE ELK (ALBERTA)."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.) du directeur régional, ministère des Travaux publics, case postale 488, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta), et au bureau de poste de Calgary (Alta).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du bureau du directeur régional, Edmonton (Alta), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt [illegible]

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 27 mai 1958. (321)



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention de leur contenu seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le jeudi 26 juin 1958 à l'égard du CONTRAT No 31/58/TCH-G, nivellement, ponceaux et murs de soutènement, mille 23.3 à mille 27.3, route transcanadienne, parc national Glacier, Colombie-Britannique.

Un "Préavis de demande de soumissions" daté du 4 octobre 1957, a déjà paru.

On peut consulter les plans et devis et obtenir des formules de soumission aux bureaux du chef, Division des routes, édifice Hunter, Ottawa (Ont.); de M. O. H. Leicester, directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta); de M. J. A. Flatt, ingénieur-surveillant, Division des routes, [illegible] avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.); de M. A. E. Stewart, Division des routes, pièce 700, édifice Begg, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.); [illegible]

Le Ministère ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme de chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumission, et qui seront préparées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

Le Ministère, par l'entremise des bureaux précités, fournira les plans et devis de l'ouvrage précité sur versement d'un dépôt [illegible] sous forme de chèque visé ou de mandat-poste à l'ordre du Receveur Général du Canada. [illegible]

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 27 mai 1958. (313)

La Troupe Molière de Vancouver offre son programme annuel

VANCOUVER — Au cours du mois de mai, la Troupe Molière présenta deux fois au grand public et une troisième fois aux enfants, deux comédies françaises "Poil de Carotte" et "Bloomfield & Co". Au point de vue exécution, ce fut un succès. Nous aurions aimé une assistance plus nombreuse. Mais Vancouver n'est pas Montréal, ni même St-Boniface; les amateurs de littérature française sont clairsemés. Il y en a cependant; mais il fallut l'inlassable dévouement de la présidente-directrice, Mme Georges Lambert, pour d'abord trouver les acteurs et ensuite les préparer. Il fallait aussi de nouveaux décors et Mmes Lambert et Beaudoin et d'autres passèrent de longues soirées, avec scies, marteaux, colle, etc., à préparer panneaux et tentures.

Voici les personnages de la première comédie "Poil de Carotte": Poil de Carotte, Roland Boisvert; M. Lepic, José Sprockeels; Mme Lepic, Mme Tania Saltykov-Grant et Annette, Mme Marie-Ange Chabot.

Résumons: M. Lepic confie à son fils, Poil de Carotte, ses difficultés de ménage avec son épouse; il y a mésentente continuelle, désaccord quotidien, si bien que la vie au foyer est presque un supplice. Pourquoi certains mariages sont-ils quelquefois si misérables? Et M. Lepic et son fils en souffrent et trouvent la vie amère. Ces contradictions constantes font l'objet d'une assez longue conversation entre père et fils et c'est toujours très intéressant et captivant pour l'auditoire. Ces deux rôles, il faut l'avouer, étaient difficiles à exécuter, mais on s'en acquitta avec perfection. Il faut surtout féliciter le jeune Roland Boisvert pour son effort de mémoire et son excellente diction. Il ne faut pas oublier qu'il est encore étudiant et qu'il avait un programme scolaire de fin d'année assez chargé. Les deux rôles de Mme Lepic et d'Annette furent également bien rendus, bien que les deux actrices ne firent que de courtes apparitions sur la scène.

Les personnages de la deuxième comédie "Bloomfield & Co" étaient: M. Boudois, Elie Savoie; Mme Boudois, Mme Hector Beaudoin; Césaire, Léo Desautels; M. Balentin, Lazare Moreau; Mme Balentin, Mme Alphonse Vedel, remplacée à la dernière minute par Mme Georges Lambert, et Célestine, Suzette Legendre.

Pour une farce, c'en était une, et presque fantastique. M. et Mme Boudois préparent un repas des plus sélects à M. et Mme Balentin, visiteurs opulents dont on veut gagner la sympathie. Et l'on achète de la Cie Bloomfield des mets délicieux. Mais voici Césaire qui, au beau milieu du repas, vient raconter sa triste aventure. Il avait perdu un bras dans un accident. Et un vilain chien s'était saisi du bras amputé et était disparu à l'horizon avec le bras et un précieux jonc dans l'un des doigts. Vers la fin du repas, pendant que tous avaient vanté et dégusté les mets de la Cie Bloomfield, voici que Mme Balentin manque d'étouffer. Mais qu'est-il arrivé? C'est le jonc de Césaire qui était revenu dans les mets pourtant si appréciés de ladite Cie Bloomfield . . . L'on imagine les déceptions de part et d'autre. Il s'en suit des altercations, des reproches et même des soupçons d'empoisonnement: on veut même aller jusqu'à un duel. Le repas se termina brusquement et le rideau se ferme, laissant l'auditoire pâmé de rire.

Il va sans dire que cette deuxième comédie plut davantage à l'auditoire, dont un bon nombre ne sont pas trop férus de littérature: ceci soit dit sans malice. S'il y avait un prix à décerner, je crois qu'il irait à Césaire, vrai comédien bavard et vantard. M. L. Moreau, avec son accent typiquement français, ainsi que Mme Lambert, remplirent très bien leur rôle d'invités distingués et emphatiques. Bref, acteurs et actrices ont tous révélé des talents réels. Espérons que bientôt ils nous feront passer des soirées reposantes et amusantes.

Un goûter fut servi après la séance. On avait réservé une surprise à Mme Françoise Marchand, laquelle, pendant 10 ans, s'était occupée du maquillage pour le Cercle. Un cadeau bien approprié lui fut présenté. C'était juste. Le Cercle Molière, chaque année, donne des signes de vitalité surprenante. Grâce à un groupe de personnes au dévouement inlassable, qui, comme Mme Marchand, sont toujours sur la brèche, n'épargnant ni leur temps, ni leur travail, en y ajoutant toujours une forte dose d'entrain et de jovialité. Ajoutons que, du Québec et des Prairies, on s'intéresse au Cercle; ses efforts sont appréciés; ses luttes pour la survivance sont suivies avec intérêt et souvent financièrement soutenues. Le Cercle Molière vivra: il étendra son champ d'action et suscitera de l'émulation dans les autres paroisses françaises de la Colombie-Britannique.

Enfin, pour clore l'année 1957-1958, les membres étaient convoqués, chez Mme Lambert, pour une soirée intime. On y servit un surabondant goûter. Et ce fut une occasion propice pour présenter quelques cadeaux, dont l'un à M. Roland Boisvert. Il fallait souligner l'active coopération de ce jeune acteur; avec trois ou quatre comme celui-là, le Cercle décuplerait ses activités. Un souvenir fut également présenté à Mme Hector Beaudoin, l'une des colonnes du Cercle depuis plusieurs années. Cette présentation était, hélas, un adieu, car Mme Beaudoin doit quitter bientôt Vancouver pour aller rejoindre son mari à Seattle, où il vient d'obtenir une excellente position.

En terminant, le Cercle Molière désire offrir ses plus sincères remerciements à M. le Consul de France, M. Louis de Laigue, et à sa digne épouse. Tous deux sont de précieux auxiliaires pour le Cercle. Leur présence aux différentes réunions est hautement appréciée.



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention de leur contenu seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mardi 24 juin 1958 à l'égard du CONTRAT No 52/58/SP, Pavage et drainage de surface, Bloc des casernes de la G.R.C., Regina (Sask.).

On peut consulter les plans et devis et obtenir des formules de soumission aux bureaux du chef, Division des routes, édifice Hunter, Ottawa (Ont.); de M. O. H. Leicester, directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta); de M. J. A. Flatt, ingénieur-surveillant, Division des routes, [illegible] avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.); de M. A. E. Stewart, Division des routes, pièce 700, édifice Begg, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.); du bureau de la Division des routes, pièce 721, édifice public, Calgary (Alta), de M. J. A. Flatt, ingénieur-surveillant, Division des routes, [illegible] édifice Motherwell, Regina (Sask.).

Le Ministère ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme de chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumission, et qui seront préparées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

Le Ministère, par l'entremise des bureaux précités, fournira les plans et devis de l'ouvrage précité sur versement d'un dépôt de $50 sous forme de chèque visé ou de mandat-poste à l'ordre du Receveur Général du Canada. Ce dépôt sera remis à condition que les plans et devis soient renvoyés en bon état dans le mois qui suivra la date de réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si les pièces ne sont pas renvoyées dans le délai requis.

On n'acceptera nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 30 mai 1958. (304)



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mercredi 25 juin 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR REPARATIONS ET AMELIORATIONS, IMMIGRATION HALL, WINNIPEG, (MAN.)."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.) au bureau de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 705, édifice Commercial, 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du bureau de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 705, édifice Commercial, 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.), les bleus et le devis sur réception d'un dépôt au montant de $25.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du Receveur Général du Canada. Ce dépôt sera remis au déposant lorsque les bleus et le devis seront retournés en bon état [illegible] après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 20 mai 1958. (308)

Nouvelle résidence de nos religieuses

VANCOUVER — La paroisse a fait l'acquisition, il y a déjà plusieurs mois, de la maison avoisinante de la résidence actuelle des religieuses, sur la 14e Avenue. Pour pouvoir y faire les aménagements qui s'imposaient, il nous fallait un permis de la ville. Or comme ce permis ne nous fut accordé qu'au début de mai, les travaux en question ne sont pas encore terminés. Mais à l'allure où vont les choses, les religieuses devraient, d'ici quelques semaines au plus tard, pouvoir occuper leur nouvelle résidence.

Voici les noms de ceux de nos paroissiens qui ont exécuté les travaux d'aménagement: menuiserie, MM. Victor et Alban Martin, Oscar Loiselle, Maurice Ecarnot et Télesphore Guénette, de même que les RR. PP. Zéphirin Bélanger, S.S.S., curé, et Lorenzo Gélinas, S.S.S.; plomberie: Jean-Baptiste Tisseur & Fils; électricité, M. Clayton Cloutier. Nous nous devons également de signaler que l'autel de la nouvelle chapelle des religieuses est payé par le M. le docteur et Mme Gaston Robinson; le tabernacle, par M. et Mme Jean-Laurent Girard; la statue de la sainte Vierge, par M. le docteur et Mme J. P. Piderman.

Le nouvel autel, en acajou, est l'oeuvre de M. Alphonse Poitras. Cette nouvelle résidence est reliée au couvent actuel par un corridor et ainsi ces deux maisons pourront loger une douzaine de religieuses.

Pique-nique à Blaine, Wash.

Les Chevaliers de Colomb de notre paroisse organiseront encore cette année un pique-nique pour nos écoliers, au parc international de Blaine, le premier samedi de juin. S'il venait à pleuvoir, le 7 juin, le pique-nique sera remis au samedi suivant.

Voyages de la "Liaison française 1958"

Nous recevrons, cet été, trois groupes au moins de voyageurs de l'Est, sous les auspices de la "Liaison Française" et du "Canadien Pacifique". Voici la date d'arrivée à Vancouver des différents groupes: 1er groupe, le 14 juillet, à 8h. 15 a.m.; 2e groupe, le 19 juillet, à 8 h. 30 a.m.; 3e groupe, le 4 août, à 8 h. 15 a.m. Pour l'itinéraire complet des trois groupes, consulter nos prochaines chroniques.

Chevaliers de Colomb

Conseil Maillardville no 3239....

Honneur à notre conseil

Au banquet de la convention d'Etat, notre Grand Chevalier fut agréablement surpris de voir notre conseil s'emparer du "Trophée J. Hughes, directeur suprême", accordé au conseil le plus actif dans la province.

Cet honneur retombe sur notre conseil en général, mais le mérite est dû surtout au bon travail des Comités des Six Points et de notre exécutif.

Nous pouvons et devons maintenant essayer de conserver ce trophée à Maillardville et c'est avec la coopération de tous que nous arriverons à ce but.

Fraternellement,

ROMEO.

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

UN SOIR D'ÉCOSSE

par Georges DEJEAN

NUMERO 15

Hans se demandait encore si Lord Gleneagle s'était aperçu de l'influence que Mary Graven exerçait sur lui?

Redoutant de se voir fermer à jamais la porte de Richmond, il avait observé une extrême prudence dans ses rapports avec la jeune fille. Poli, soit, courtois même, très attentif à lui être agréable, mais toujours respectueux, n'était-ce pas la seule façon de lui plaire et qui sait de se l'attacher suffisamment, pour qu'elle n'envisageât pas, sans chagrin, la perspective de ne plus le revoir? Mais combien il souffrait de n'avoir pu lui ouvrir son coeur. Seuls ceux qui avaient vécu des circonstances analogues pouvaient le comprendre. Une impatience, pleine d'anxiété, l'agitait quand il demanda, par téléphone, l'autorisation de se rendre à Richmond.

La réponse fut qu'il serait reçu, le jour même, ou le lendemain, à l'heure du thé.

Ayant le choix, il fut un instant perplexe; puis le désir de revoir Mary, au plus tôt, l'emporta.

Elle lui apparut plus gracieuse encore dans une robe élégante, d'organdi bleu, laissant à demi-nus ses bras, d'une forme parfaite, à la chair nacrée. Quand la caresse de son beau sourire se fut posée sur lui, il lui sembla que le paradis s'ouvrait à son caprice. Etait-il possible qu'une femme pût produire une si forte impression? A l'idée qu'elle ne serait jamais sienne, qu'un autre homme, plus favorisé, la presserait, un jour, contre lui, un sentiment d'atroce souffrance le chavira; mais ce ne fut que la durée d'un éclair. La voix aux inflexions douces qu'il aimait tant, le replaçait sous le charme.

— Mon oncle ne sera ici que dans une demi-heure, disait Mary. Il aura beaucoup de plaisir à vous revoir.

Cette nouvelle l'enchanta. Ainsi il pourrait s'exprimer librement jusqu'à l'arrivée du lord, puis, une sorte de timidité l'envahit. Que dirait-il? Un aveu ne risquait-il pas de tout compromettre? Mais la ferveur de son amour lui interdisait tout ce qui pouvait ressembler à un flirt banal. Il lui eut paru profaner sa passion, en se livrant à un badinage aimable alors que le feu d'un amour profond le dévorait.

La jeune fille le mit aussitôt à l'aise en l'interrogeant sur son voyage. Il n'eut que la peine de répondre et cela le délivra d'un grand souci. A tout hasard et mu par un secret espoir, il déclara qu'il devait se rendre à Edimbourg.

— Si vous y venez pendant notre séjour en Ecosse, lui dit-elle, n'oubliez pas que vous serez le bienvenu à Rockwood.

Cette invitation le ravit. Il ne lui restait plus qu'à faire coïncider, ce prétendu déplacement, avec la présence du lord et de sa nièce au château.

Volontairement, ou ingénument, avec une grâce charmante, Mary Graven lui fournit le renseignement désiré.

— Nous partirons au début de la semaine prochaine, dit-elle, et nous comptons demeurer deux mois là-bas.

— Vous plaisez-vous davantage en Ecosse que près de Londres? demanda-t-il pour le plaisir d'entendre sa voix qui le remuait délicieusement.

— La question ne se pose pas, à Rockwood le paysage est si beau; le voisinage de la mer, dont les flots ont l'air de se ruer à l'assaut de notre demeure, le parc, les oiseaux; cette vie paisible au sein d'une nature qui, à plus d'un égard, a gardé son caractère primitif, m'ont toujours enchantée; mais il faut être sur les lieux pour le comprendre.

Ils causaient ainsi familièrement quand le lord arriva. L'ancien chef de l'"Intelligence Service" répondit au salut du jeune homme avec son affabilité coutumière et cette distinction innée qui éloignait, aussi bien toute gêne que toute tendance à la moindre familiarité.

Chaque fois, Kindermuller avait été frappé de la noblesse de ses manières. Quel contraste avec la rudesse hargneuse d'un von Kellering.

Malgré lui, il se disait que si l'on devait juger les deux hommes, d'après leurs apparences extérieures, c'était Lord Gleneagle qui paraîtrait le vrai gentilhomme.

Puis, en poussant plus loin la comparaison, dans son besoin d'être sincère, au moins envers lui-même, il s'apercevait, non sans amertume, que le comportement de l'Ecossais, sa façon de s'exprimer, les pensées que traduisaient ses paroles, l'expression de son regard, la simplicité aristocratique de son maintien plaidaient en faveur d'une âme beaucoup plus généreuse, plus humaine, plus cultivée que celle de son oncle, en admettant que celui-ci eût une âme, ce dont il avait souvent douté.

Pourtant, Hans essayait de réagir contre cette impression décevante.

D'abord ne se leurrait-il pas? ne se laissait-il pas berner par des apparences? Le général lui avait affirmé, tant de fois, la duplicité, l'hypocrisie de Lord Gleneagle qu'un tel jugement devait être, au moins en partie, fondé. Enfin, même si von Kellering se trompait, même si son adversaire de toujours ne méritait pas ce jugement si flatteur, il ne constituait, à vrai dire, qu'une honorable exception. Il était certain que la Grande-Bretagne redoutait l'Allemagne, qu'elle s'opposerait, de toutes ses forces, à son hégémonie en Europe. Dans ces conditions, il convenait d'agir contre elle, sans faiblesse et sans pitié. Lord Gleneagle ne devait pas être frappé en tant qu'homme, mais en sa qualité d'ancien Chef de l'"Intelligence Service" où son influence était encore prépondérante. La seule ombre au tableau, en définitive, était pour Kindermuller la parenté entre le lord et Mary Graven, cette adorable jeune fille dont le destin implacable avait voulu qu'il fût éperdûment amoureux.

— Encore un peu de thé? offrit la nièce en se penchant vers le jeune homme qui la regardait avec ravissement.

Il accepta en remerciant, tandis qu'elle reprenait:

— Monsieur Kindermuller doit se rendre prochainement à Edimbourg. Ne pensez-vous pas, mon oncle, qu'il serait bien inspiré en venant nous voir à Rockwood?

Le gentilhomme écossais releva la tête, plongea ses yeux d'un bleu ardent dans ceux de sa nièce et d'un ton enjoué:

— Excellente idée, Mary. En Ecosse, il est vrai, la vie est un peu monotone; mais M. Kindermuller aura toujours la faculté d'abréger son séjour s'il ne se plaît pas, là-bas.

Légèrement confus, Hans s'empressa de déclarer que, d'après les descriptions qui lui en avaient été faites, Rockwood ne le décevrait point, au contraire et qu'enfin il était assuré de trouver tout séjour agréable en la compagnie de ses hôtes.

— A condition que nous ne fussions ni en prison, ni en enfer objecta le lord avec un sourire; mais il se peut que le paysage de Rockwood présente quelque attrait à vos yeux; n'avez-vous pas été élevé au bord de la mer?

— C'est exact, fit Hans, je suis né à Sandufer, au nord de Stolp, sur la Baltique, mais le paysage est bien différent. Votre demeure domine la mer d'une trentaine de pieds alors qu'à Sandufer il semble qu'elle soit plus haute que le rivage. Au cours des tempêtes, elle l'envahit et y forme des marécages d'une tristesse infinie.

* * *

Hans Kindermuller ne s'était pas trompé en pensant qu'il se plairait à Rockwood. La poésie agreste du décor, le conquit aussitôt. Il connut même, pour la première fois, cette sensation du "déjà vu" que peu de personnes ignorent tout à fait et que certains spiritualistes tentent de justifier par l'explication de la pluralité des existences.

Le jeune Allemand ne croyait pas à une telle doctrine; mais il fut frappé de l'émotion qui s'empara de lui dans le grand parc écossais dont les allées, bordées de hautes frondaisons, semblaient éveiller en lui toute une gamme confuse de souvenirs.

Sa chambre dominait les flots d'un vert changeant. Il demeurait de longs moments pensif, à la fenêtre, oubliant dans une rêverie un peu étrange, son propre destin et la mission qu'il avait promis d'accomplir.

Quand il y songeait malgré lui, il éprouvait un sentiment de mélancolie des plus pénible. L'hospitalité du lord, si douce, si confiante, la liberté dont il jouissait lui faisaient qualifier de monstrueux tout acte hostile contre son hôte.

Vers la fin du troisième jour, comme il parlait de son prochain départ avec l'espoir secret qu'on le retiendrait, Lord Gleneagle lui déclara d'un ton joyeux:

— Une bonne nouvelle pour vous, Monsieur Kindermuller. Votre ami, Meursac à qui nous devons le plaisir de vous connaître, sera des nôtres au début de la semaine prochaine. Il est à Londres et j'ai pu le décider à nous rejoindre ici. Vous ne partirez pas, j'espère avant de l'avoir vu.

Hans tressaillit d'aise. Sans doute, la présence du Français pouvait ne pas faciliter sa mission; mais elle lui fournirait un prétexte plausible de prolonger son séjour, puisque le lord lui-même en faisait la proposition.

Aussi ne se fit-il pas trop prier pour répondre favorablement.

— Je serai, en effet, enchanté de revoir Meursac et de le remercier encore de m'avoir procuré l'honneur et le plaisir de vous connaître.

Levé de bonne heure, le jeune homme accompagnait chaque matin le lord et sa nièce dans une randonnée à cheval au sein de la campagne environnante. On parcourait une vallée paisible, puis on s'élevait peu à peu vers une région plus sauvage. De sombres rochers bordaient le chemin; l'air devenait plus vif; puis on atteignait une lande de bruyères où de curieux moutons blancs, mais à la tête et aux pieds noirs, broutaient en liberté.

— Ici la vie patriarcale et simple de nos pères, continue, déclarait le lord. Les habitants de ces lieux ont conservé le respect des coutumes ancestrales. Nous recrutons, chez les Highlanders, les meilleurs de nos soldats. C'est une race forte, patiente et tenace, hospitalière aussi, aimant le rire sain et la franchise.

Hans écoutait, intéressé, le récit de quelques coutumes encore en vigueur. De temps à autre il tournait vers le beau visage pensif de Mary Graven des yeux émerveillés. Hélas! il sentait bien qu'il y aurait toujours un abîme entre l'accueil aimable qu'on lui réservait et les sentiments qu'il aurait tant voulu inspirer; mais, ni le lord, ni sa nièce, ne pouvaient oublier qu'il était un étranger et, de plus, un admirateur de l'homme audacieux et résolu, qui inquiétait l'univers.

Un matin, en l'absence de son hôte, il sortit seul avec Mary. Un temps magnifique, un ciel lumineux, une atmosphère limpide, tout prédisposait les promeneurs au contentement de l'âme.

Hans exultait. Jamais cavalière plus charmante n'avait flatté ses regards. Fine et distinguée, le buste souple et nerveux, les yeux d'un éclat inaccoutumé dans un visage d'une fraîcheur nacrée, la nièce du lord apparaissait, en ce décor agreste, comme une créature de rêve et de féerie.

Kindermuller sentait son coeur battre la chamade et une extraordinaire émotion le saisir. Ah! pourquoi n'était-il pas né dans cette contrée pittoresque, pourquoi n'avait-il pas, tout enfant, respiré le même air que cette gracieuse et svelte jeune fille dont son coeur était irrémédiablement épris?

(A suivre)



Une équipe homogène

Les joyeuses réunions qui entourent la célébration d'un mariage, la remise des diplômes et les départs en voyage nécessitent l'élaboration d'un menu qui soit à la hauteur de l'occasion tout en n'étant pas susceptible d'être servi au même groupe à quelques jours d'intervalle. Voici justement une recette qui provoquera de nombreux éloges par son originalité et par l'équipe savoureuse d'aliments qu'elle met en valeur: fromage et bacon. Des pommes de terre en purée apportent un élément intéressant à la texture de ces petits pains à la levure, et l'addition d'olives noires rehausse la saveur du fromage et du bacon. Si vous projetez de servir un goûter substantiel à la fin de la soirée, accompagnez ces petits pains d'une salade aux oeufs farcis ou aux fruits de mer. Ils susciteront d'ailleurs autant d'intérêt au déjeuner ou à tout autre repas du jour.

Petits pains au fromage et bacon

Donne: 3 douzaines de petits pains.

- 1 tasse de purée de pommes de terre
- 1½ tasse de fromage cheddar Canadien fort, râpé et légèrement pressé
- 8 tranches de bacon
- 1 tasse de lait
- ½ tasse d'eau de cuisson des pommes de terre
- 2 c. à table de shortening
- 1½ c. à thé de sel
- 2 c. à table de graisse de bacon
- ½ tasse d'eau tiède
- 2 c. à thé de sucre granulé
- 2 enveloppes de levure sèche active
- 5¾ tasses de farine tout-usage tamisée une fois
- ½ tasse d'olives noires hachées

Préparer des pommes de terre en purée (garder l'eau de cuisson); râper le fromage. Frire le bacon jusqu'à ce qu'il soit croustillant, l'égoutter et l'écraser en petits morceaux; (garder la graisse de bacon).

Chauffer au point d'ébullition le lait et ½ tasse d'eau de cuisson des pommes de terre; ajouter en brassant le shortening, les pommes de terre en purée, le fromage, le sel et la graisse de bacon. Laisser tiédir.

Entre temps, mesurer l'eau tiède dans un grand bol; ajouter en remuant 2 c. à thé de sucre. Saupoudrer la levure sur le dessus. Laisser reposer 10 minutes, puis bien brasser. Ajouter la préparation de lait à la levure. Incorporer 2 tasses de la farine; bien brasser. Couvrir d'une serviette humide. Laisser lever dans un endroit chaud à l'abri des courants d'air, jusqu'au double du volume — environ 35 minutes. Abaisser la pâte en brassant; ajouter les morceaux de bacon et les olives. Incorporer en brassant les 3¾ tasses de farine qui restent. Renverser la pâte sur une planche ou une toile enfarinée et pétrir jusqu'à consistance lisse et élastique. Déposer dans un bol graissé. Graisser le dessus. Couvrir. Laisser lever au double du volume dans un endroit chaud, à l'abri des courants d'air — environ 50 minutes.

Abaisser la pâte. La renverser sur une planche ou une toile légèrement enfarinée et pétrir jusqu'à ce que lisse. Diviser la pâte en trois portions égales. Façonner chaque portion en un rouleau de 12 pouces de longueur; couper chaque rouleau en 12 tranches égales; les façonner en boules lisses. Déposer dans des moules à muffins graissés ou, bien distancées les unes des autres, sur des plaques à biscuits graissées. Graisser les dessus. Couvrir. Laisser lever au double du volume dans un endroit chaud, à l'abri des courants d'air — environ 30 minutes. Cuire à four modérément chaud (375 deg. F) de 15 à 18 minutes.

La salle à manger, salle familiale par excellence

Le salon, en principe, devrait appartenir aux adultes et l'on enseigne très tôt aux enfants le respect des belles choses; mais c'est tout différent pour la salle à manger, où l'on doit d'abord penser au plaisir et au bien-être de tous les membres de la famille, sans avoir à s'inquiéter des inévitables accidents qui arriveront aux enfants.

Organisez une salle à manger dont vous pouvez être fière, tout en facilitant les choses pour les enfants. Les décorateurs attachent maintenant beaucoup d'importance aux couvre-planchers durables et d'entretien facile; les vinyls, tout particulièrement, sont variés et forment des patrons très décoratifs, avec des motifs incrustés ou des languettes de cuivre. De tels planchers retrouvent toute leur fraîcheur avec de l'eau et du savon.



Les meubles peuvent être solides, sans rien perdre de leur bonne apparence. Les tables et chaises de métal ont des formes nouvelles, très élégantes, et le bois se recouvre d'une surface durable; on a même composé des finis à l'huile qui résistent aux égratignures et se réparent très facilement. Le cuir est plus souple que jamais et très durable; tout comme le plastique, il se nettoie avec un linge humide; les dessus de tables, dressoirs et cabinets sont maintenant recouverts d'une substance dure, résistant à la chaleur; les dessertes de fantaisie et les cabarets de service faits de plastique incassable et de métal, peuvent être mis entre les mains des jeunes "aides", sans aucun danger.

Les fenêtres, tendues de toiles de jonc ou de fibre synthétique lavable, laissent pénétrer plus de lumière; ces tentures nouvelles ont l'avantage d'être moins dispendieuses que les rideaux habituels, tout en étant d'entretien beaucoup plus facile.

Nos écoliers ne sont pas seuls responsables de leurs insuccès

Les mauvais résultats scolaires ont des causes variées:

dues à l'enfant lui-même: mauvaise vue, mauvaise oreille, maladie chronique qui l'empêche de soutenir son attention, timidité, mauvaise entente avec les autres enfants;

dues à l'école: classes trop nombreuses, discipline un peu trop stricte;

dues aux parents: trop d'exigences et d'ambition, trop de nervosité en cas de difficultés, trop d'empressement à aider dans les devoirs.

Gronder et punir ne corrige jamais les difficultés scolaires. Il vaut beaucoup mieux essayer d'en déceler la cause par des conversations avec le directeur ou le maître d'école. Si cela ne suffit pas, il ne faut pas hésiter à faire examiner l'enfant par un médecin pour l'ouïe ou la vue, ou bien par un psychologue, un institut médico-pédagogique.

L'enfant nerveux est souvent le plus sujet aux difficultés scolaires. Les soucis, les ennuis, la mauvaise entente dans la famille peuvent influer sur l'application.

Le jeune enfant, quel qu'il soit, est né pour être curieux et enthousiaste. S'il devient "paresseux", c'est souvent qu'on l'a dressé dans ce sens. Un enfant peut être rendu récalcitrant parce que, depuis sa naissance, on ne l'a jamais laissé faire ce qui lui plaisait: il retrouve tout son enthousiasme pour tel ou tel "dada" favori. Cet autre a si peur d'échouer qu'il préfère ne rien entreprendre: c'est probablement que sa famille n'a cessé de critiquer toutes ses entreprises enfantines, ou bien qu'on attendait de lui plus qu'il n'était raisonnable d'espérer.

Aussi étrange que cela puisse paraître, un enfant peut même obtenir de mauvais résultats par excès de conscience. Il s'attarde exagérément à revoir la leçon qu'il connaît déjà, à recommencer un exercice terminé par crainte d'y laisser des fautes, et perd ainsi son temps par sa trop grande minutie.

Une fois décelée la cause profonde des difficultés, au besoin avec l'aide d'un psychologue, on obtiendra des améliorations en essayant de mettre en valeur simplement les aptitudes et les qualités que l'enfant possède déjà; il faut aussi l'aider à s'introduire dans un groupe d'enfants et à prendre une part active à leurs occupations.

Petits conseils

Une jeune ménagère qui fait ses achats d'épicerie une fois par semaine constatera qu'elle dépense moins pour ces articles qui si elle va chaque jour à l'épicerie: car elle est tentée d'acheter plus qu'elle n'a réellement besoin.

* * *

Une ménagère peut avoir une maison impeccable sans se donner un mal de chien. Il suffit pour cela qu'elle fasse une partie de son ménage chaque jour. Par exemple, en nettoyant un item chaque jour plutôt que de tout laisser pour le grand jour de ménage.

* * *

Les portes qui gonflent et collent et les tiroirs qui grincent doivent être rabotés et sablés. Passez ensuite une couche de vernis ou de shellac pour éviter la poussière de s'accumuler.

Une mère de famille américaine rejoint ses 9 enfants en religion

Par le R. P. L. Lafrenière, O.M.I.

L'auteur de cet article, ancien directeur de La Liberté et le Patriote, est maintenant aux études à l'université catholique de Washington. Il a bien voulu envoyer cet article inspirateur aux hebdos de langue française.

Le coeur d'une mère, dit-on, est le chef-d'oeuvre du coeur de Dieu . . . Qui n'a pu constater, à un tournant tragique de sa vie, quel trésor insondable d'amour, de générosité et de dévouement renferme le coeur d'une maman? C'est le prolongement du Créateur, un canal communiquant directement à la source du véritable Amour. Aussi affirme-t-on que tout germe de vocation religieuse ou sacerdotale naît et prend racine dans l'âme maternelle. Et c'est en autant que la maman a su se donner et s'oublier que s'épanouira dans toute sa splendeur la vocation qu'elle a semée dans l'âme de son enfant. De même, pour une large part, c'est du coeur maternel que l'enfant puise, dans son jeune âge, le courage qui lui sera nécessaire pour suivre le bon chemin dans la vie.

Reconnaissant ce rôle important de la maman chrétienne, l'Eglise a exalté bien haut son mérite à travers les âges.

A son exemple, qu'on nous permette ici de rendre hommage à une humble maman américaine qui, sans éclat, a dirigé ses nombreux enfants dans la voie de la vertu et qui pousse aujourd'hui la générosité jusqu'au don total d'elle-même dans la vie religieuse. Nous voulons parler de madame James Aloysius Burns, autrefois de Columbus, Ohio.

Non contente d'avoir donné à Dieu neuf de ses dix enfants, Mme Burns les suivit sur le chemin de la vie religieuse et revêtit récemment le saint habit des Franciscaines du Très Saint Sacrement, à Washington, D.C., au cours d'une impressionnante cérémonie que présidait l'un de ses fils, le R. P. John Burns, O.M.I. L'élue était entourée de trois de ses filles religieuses qui s'étaient rendues à Washington pour assister à la fête, une quatrième — Soeur Mary Agnes — y participa encore plus intimement puisqu'elle fait partie de la communauté qui vient de recevoir Mme Burns dans son sein, sous le nom de Soeur Mary Gertrude of the Sacred Heart.

Mme Burns fit sa demande d'entrée dans la communauté des Franciscaines du T. S. Sacrement en février 1957, lors d'un voyage qu'elle effectua à Washington pour visiter sa fille cloîtrée et assister à l'élévation au diaconat de son fils au scolasticat oblat de cette ville.

La nouvelle recrue devra passer un an à l'intérieur du cloître pour y faire son noviciat canonique; elle fera ensuite partie de la communauté des soeurs tourières.

Les Franciscaines du T. S. Sacrement, communauté de religieuses contemplatives vivant à l'abri du cloître, sont consacrées à l'adoration perpétuelle du T. S. Sacrement. A Washington on les nomme familièrement les "soeurs du téléphone" . . . C'est que leur nom apparaît parmi ceux du "service d'urgence" dans nombre d'annuaires de district . . . et qu'elles ne refusent jamais l'aide de leurs prières à quiconque en fait la demande par téléphone, la nuit ou le jour.

Belle couronne d'enfants

Outre le R. P. John Burns, Mme Burns compte 2 fils: Francis, de Columbus, père lui-même de 6 enfants, qui succéda à son père comme entrepreneur-plâtrier, et James, scolastique jésuite qui recevra l'onction sacerdotale en juin, au collège de West Baden, de la ville d'Indiana qui porte ce même nom. Un quatrième fils, Léo, est décédé il y a quelques années, alors qu'il poursuivait ses études en vue de devenir jésuite.

Cette admirable mère donna également ses six filles à l'Eglise. Trois d'entre elles font partie de la congrégation du Tiers Ordre de St-François de Marie-Immaculée, de Joliet, Ill. Ce sont les révérendes soeurs Mary Veronica, professeur d'arts au collège St-François de Joliet; Mary Alicia, institutrice à l'école St-François-Xavier de Chicago; et Mary Julia, institutrice à l'école paroissiale St-Pascal de Chicago. Une quatrième — la soeur jumelle de Soeur Mary Julia — est religieuse de Notre-Dame de Namur et porte en religion le nom de baptême de cette dernière, Soeur Mary Kathleen. Elle enseigne à l'école Saints-Pierre-et-Paul, à Cincinnati. Nous avons déjà mentionné Soeur Mary Agnes, Franciscaine du T. S. Sacrement, de Washington. Enfin, la plus jeune fille de cette belle famille revêtit, comme l'une de ses soeurs, l'habit des soeurs de Notre-Dame de Namur. Connue sous le nom de Soeur Mary Leo, qu'elle choisit en mémoire de son frère défunt, elle enseigne à l'école St-Georges de Cincinnati. Mme Burns compte aussi une soeur religieuse, Soeur Mary Lorene, des Franciscaines de Joliet, institutrice à Rock Island, Ill.

Dévouement envers sa famille

La cérémonie de vêture de Soeur Mary Gertrude eût pu être remise à plus tard afin de lui permettre d'assister à l'ordination de son fils jésuite, en juin; mais elle fit courageusement ce sacrifice "qui vaudra à mon fils plus que ma présence", dit-elle.

Ce qui a incité Mme Burns à embrasser la vie religieuse, c'est toujours son amour pour ses enfants. Bien que, confie-t-elle, elle n'eut jamais songé à entrer en religion avant la mort de son mari, il y a deux ans passés, elle sent que "c'est en qualité de religieuse priant pour ses enfants" qu'elle leur sera le plus utile, et c'est au couvent, dit-elle, qu'elle sera "le plus heureuse".

Elle déclare aussi que "sa famille fut pour elle toute sa vie". Sauf pour se rendre à la messe le matin en compagnie de son mari, elle quittait rarement son foyer. Et c'était coutume, chaque jour, de réciter le chapelet en famille, après le repas du soir. Aussi Mme Burns conseille-t-elle aux mamans, pour bien réussir l'éducation de leurs enfants "de se donner totalement et sans compter à la tâche". Et pour protéger les jeunes des dangers qui les menacent au printemps de la vie, ajoute-t-elle, rien n'est aussi puissant "qu'un bouclier de prières".

Surveillance intelligente et raisonnée

De leur côté, et bien ouvertement, les enfants Burns avouent que leurs parents ne leur "abandonnaient pas les rênes du foyer". Mais ils n'encourageaient pas moins leurs jeunes à participer activement à diverses entreprises sociales et communautaires. Cependant, discrètement, la vigilance des parents s'exerçait, ferme et intelligente. Toujours, avant de sortir, les enfants subissaient un interrogatoire: "Où allaient-ils?" . . . "Et en compagnie de qui?" . . . Ils devaient aussi rentrer à des heures fixées, mais ces heures variaient selon le genre de sortie. On leur permettait, une fois le mois, d'assister à une représentation cinématographique; mais, d'un autre côté, on cultivait en eux le goût de la bonne lecture et de la musique, et surtout, on leur enseignait à jouir de la vie de famille.

Chacun fut laissé libre de choisir sa vocation et jamais les époux Burns ne conseillèrent ou même ne suggérèrent à leurs enfants d'embrasser la vie religieuse. De fait, déclare Soeur Mary Gertrude, "nous fûmes passablement surpris de les voir, chacun leur tour, opter pour la vie religieuse".

L'année de noviciat qui débute pour Soeur Gertrude sous le toit qu'habite sa fille sera un temps de probation pour l'une et l'autre, car il faudra qu'elles travaillent toutes deux à établir entre elles des relations de soeurs en religion en remplacement du lien maternel et filial qui les unit réciproquement. Mais la maman vivra, sous le cloître, la vocation qu'elle a semée dans le coeur de son enfant sans cependant l'arracher du sien, ce coeur maternel, chef-d'oeuvre du coeur de Dieu, qui a su se donner sans s'appauvrir et se dépenser sans s'affaiblir.



Q. — Pourriez-vous me dire l'origine de la coutume d'offrir une grande variété de friandises, telles que: oeufs, lapins, poulets, etc., en chocolat à Pâques? Je suis allée voir les fleurs dans les serres du parc Assiniboine. Elles sont superbes et j'aimerais bien savoir si on peut y acheter des plants ou si ces fleurs ne sont là que par parure. Où pourrais-je trouver des plants de fougères frisées? Merci d'avance. — FLEUR DE PRINTEMPS.

R. — Je ne connais pas exactement l'origine de la coutume, dont vous parlez, mais je suppose qu'on a commencé à offrir, surtout aux enfants, des oeufs peints pour célébrer la fin du Carême. Dans les temps anciens, les règles du jeûne étaient très sévères et les aliments beaucoup moins variés qu'aujourd'hui, de sorte que l'arrivée du printemps avec son abondance d'oeufs offrait une occasion de régaler les jeunes et les vieux. Avec les années et l'avènement du chocolat, on a naturellement ajouté les friandises que l'on connaît maintenant. Les gens de l'Europe centrale colorent encore des oeufs bouillis durs à l'occasion de Pâques. Vous avez dû voir des photographies les illustrant dans nos journaux.

Les fleurs et les plantes des serres du parc Assiniboine ne sont pas en vente. Elles sont là pour fins d'exhibition seulement. Pour les plants que vous désirez, il faudra vous adresser à des fleuristes ou encore vous rendre au marché de Winnipeg, sur la rue Main, où vous trouverez une grande variété de plants.

* * *

Q. — Je lis votre courrier à toutes les semaines et le trouve très intéressant. A mon tour, je viens demander conseil. Comme j'espère aller dans l'Est au mois d'août, j'aimerais savoir ce qu'il faudrait que j'apporte pour être bien mise sans être chargée de bagages. Le voyage durera environ trois semaines. Je suis invitée à un banquet d'ordination. Serait-ce impoli de ne pas y assister? Suis-je obligée de faire un cadeau au nouvel ordonné? Je le connais très peu et ses parents sont de simples connaissances. Merci. — UNE QUI VOUDRAIT SAVOIR.

R. Merci de vos bonnes remarques, chère madame. Soyez assurée que je les apprécie beaucoup. Pour votre voyage, il vous faudra d'abord une robe ou un costume en tissu léger infroissable et même lavable si vous le désirez, un ensemble de toilette, au cas où vous iriez à ce banquet ou pour toute autre occasion spéciale. Comme la température est souvent assez chaude en août dans l'Est, vous seriez sage d'apporter une ou deux robes légères. Vous pouvez vous composer une garde-robe très convenable à l'aide des nouveaux tissus sans vous voir encombrer de bagages. Vous ne me dites pas comment vous devez voyager, mais si c'est par avion, demandez combien de livres on vous permet d'apporter, car le supplément pourrait vous coûter cher. Pour votre lingerie, trois ensembles suffiront. Un manteau court léger et un imperméable en plastique suffiront. Si vous avez de bonnes raisons pour ne pas assister au banquet auquel vous êtes invitée, vous n'avez qu'à vous excuser poliment et le plus tôt possible. Cette invitation ne vous oblige pas à faire un cadeau, mais si vous le désirez, et ce serait bien aimable de votre part, vous pourriez payer les honoraires d'une grand-messe au nouveau prêtre.

* * *

Q. — J'aimerais savoir comment nettoyer une machine à laver la vaisselle, ancien modèle. Il se forme un résidu dur dans la cuve qui est en tôle galvanisée. Merci. ANXIEUSE.

R. — Il se vend dans les magasins un produit qui donne de très bons résultats. Je ne connais malheureusement pas de recette domestique pour le faire. Si quelque lectrice pouvait vous venir en aide, je serai très heureuse de publier ses conseils.

* * *

Q. — Quelle est la durée du deuil pour une mère? Un frère? Je vous suis reconnaissante. — J. C.

R. — Pour une mère, on porte généralement un an de deuil maintenant: six mois de noir et six mois de demi-deuil. Pour un frère, cette période n'est que de six mois dont trois de deuil et trois de demi-deuil. La coutume voulant que tous les vêtements soient noirs tend à se passer, sans doute à cause du coût très élevé des manteaux et des costumes surtout.

* * *

Q. — Auriez-vous l'obligeance de me dire où se trouve la chapelle St-Maurice, à St-Boniface? Merci.—GUIDE.

R. — Cette chapelle est située à l'angle des rues St-Joseph et Derveau.

* * *

Q. — Nous sommes invités, mon mari et moi, à assister à la graduation de notre nièce. Elle termine sa douzième année et doit commencer ses études d'infirmière en septembre. Nous aimerions lui offrir quelque chose d'utile qui serait aussi un souvenir. Une suggestion, s'il vous plaît. TANTE JO.

R. — On vend un ensemble stylo et thermomètre dans un étui blanc spécialement destiné aux gardes-malades. Je crois que votre nièce l'apprécierait beaucoup.

LOUISE.

Patron imprimé

9213
SIZES 12-46
by Marian Martin

Numéro du patron: 9213
Grandeurs: 12 à 46
Prix: 40c
(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Envoyez votre commande à:
Marian Martin Dept.
La Liberté et le Patriote
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement: le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Vol. 45 No 10

Pour telephoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443
entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi.

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco. 133-T.F

ON DEMANDE — Dame qui s'occuperait de 3 enfants d'âge scolaire en retour de chambre et pension. Téléphone: CHapel 7-6724. 8-72-10C.

DEPANNAGE DE TV ET RADIOS — Tests de lampes à domicile. $2.50 la visite. Marcel Jullié, 144, rue Notre-Dame, St-Boniface. Téléphone: CEdar 3-6176. 4-974-11C.

ON DEMANDE — A St-Boniface. Bungalow de 4 ou 5 pièces. Paierait comptant. Tél.: WHitehall 3-4805. 10-114-10C.



PHARMACIE Préfontaine PHARMACY
Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et des Meurons
Téléphone CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile
Cartes de souhaits en français et en anglais

Faisant partie du **Centre Médical Norwood** et attenant à la Pharmacie se trouvent les bureaux de quatre médecins, dont un spécialiste en chirurgie, un autre en maladies d'enfants et deux médecins de médecine générale.

Mesdames! Faites-vous donner votre permanente 1958 chez



Golden Beauty Salon
où vous pouvez vous faire faire la plus nouvelle permanente — à la dernière mode de Paris, New-York ou Hollywood au prix de
$5.00
Une bouteille de parfum donnée GRATIS avec chaque permanente
Pas de rendez-vous nécessaire.
Golden Beauty Salon
St Mary's et Hargrave, Winnipeg
Une rue au sud de la gare d'autobus en face de la cathédrale Ste-Marie.
Profitez-en pour diner chez Golden Drugs. Repas complet 49c

JEUNE FILLE bien entraînée dans un des meilleurs couvents de la province, demande à faire son chez soi dans une bonne famille catholique. S'adresser à Rev. Fr. Hector, R.C.M. Island Falls, via Flin Flon, Man. 10-97-10P.

A LOUER — St-Boniface, 136, rue Masson, 2 pas de l'autobus. Chambre fournie. Jeune homme de préférence. Téléphone: CHapel 7-1919. 8-74-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces fournies. Pour 2 personnes aimant la tranquillité. Près hôpital et autobus. Téléphone: WHitehall 3-5057. 9-90-10C.

A LOUER — St-Boniface. Près hôpital. Logis: 2 pièces non meublées. Jeune couple de préférence. Téléphone: CHapel 7-4205. 10-109-10C.

A LOUER — Norwood, rue Eugénie. 2 pièces très claires. Non-meublées. Téléphone: CHapel 7-7347. 10-102-10C.

A LOUER — 399, rue Bannatyne. En face de l'église du Sacré-Coeur. Grande chambre meublée. Frigidaire. Dame de préférence. 10-101-10P.

A LOUER — St-Boniface. Appartement: 2 pièces. Près hôpital. Téléphonez CHapel 7-4545, après 6 h. 10-120-10C.

A LOUER — St-Boniface. 2 pièces meublées. Frigidaire et entrée privée. Près autobus. Libre 25 juin. Téléphone: CEdar 3-4546. 10-119-12C.

A LOUER — Norwood, 198, rue Goulet. Chambre fournie. Près hôpital. 10-110-12C.

A LOUER — Norwood. Logis: 3 pièces. Non-fournies. Tél.: CEdar 3-1646. 10-112-10C.

A LOUER — St-Boniface, rue Plinguet. Grande chambre meublée ou non. 1 rue de l'église et autobus. Téléphone: CHapel 7-8794. 10-115-10C.

A LOUER — St-Boniface, 187, rue Masson. Logis de 2 pièces. Téléphone: WHitehall 3-8744. 10-100-12C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée pour 1 ou 2 personnes. Facilités de cuisine. Usage de machine à laver et téléphone. Près hôpital. Actuellement libre. Téléphone: CEdar 3-4757. 10-121-11C.

ON DEMANDE — Pour le 1er juillet. A louer avec option d'achat, maison ou duplex de 5 pièces. Téléphone: CEdar 3-2336. 10-111-10C.

ON DEMANDE — Maison à St-Boniface, Norwood ou St-Vital. S'adresser à Gus Fredette. Téléphone: SPruce 5-3363. 6-37-T.F.

Corsetière Spencer
Corsets, brassières, aussi supports chirurgicaux faits sur mesure pour chaque personne. S'adresser à Mme L. LaRivière, 608, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface. Tél. CHapel 7-4539.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.
Ecrivez pour nos dépliants gratuits
C. C. Jameson
501, rue Kanata, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4492

ROVATZOS
FLEURISTES
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
283, ave Notre-Dame, Winnipeg
Téléphone WHitehall 3-2934

Pour acheter une auto neuve ou usagée — voyez
Jos. POIRIER ou Jos. PIERSON
chez NATIONAL MOTORS
276, rue Colony, Winnipeg
Téléphone: SPruce 2-2411
Vendeurs de
MERCURY - LINCOLN - METEOR

A VENDRE
Portes et fenêtres en métal "Secur-Seal". Prix avantageux. S'adresser à M. Maurice Collette, 474, rue De La Morénie, St-Boniface. Téléphone: CEdar 3-6612. 9-85-10P.

A VENDRE — St-Boniface — Maison en brique, 10 pièces. Garage. Prix: $15,000, termes faciles. Pour renseignements, appelez WHitehall 3-3811. T.F.

A VENDRE — Norwood, rue Eugénie. Duplex: 5 pièces en haut avec revenu de $85.00. 4 pièces au 1er pour propriétaire. Prix: $10,600. Téléphone: CEdar 3-3608. 9-77-12C.

A VENDRE — St-Vital. Bungalow 5 pièces. Près église, école et autobus. Chauffage à l'huile. "Titre clair". Appelez propriétaire: CEdar 3-3811. 10-113-T.F.

A VENDRE — Ensemble "Chesterfield" 2 pièces; 1 table, 1 buffet en chêne; 1 lit simple 39". S'adresser à 483, rue de la Morénie, St-Boniface. 10-105-10C.

A VENDRE — Ensemble de salle à dîner, 9 morceaux. Fini: noyer solide — $75.00. Bicycle pour homme — $10.00. Tapis: Wilton 5'6 x 7'6 — $25. Téléphone: CHapel 7-2609. 10-104-T.F.

A VENDRE OU A LOUER — (Bon marché). Magasin et salle de billard. Centre canadien-français. 35 milles de Winnipeg. Pour plus de renseignements s'adresser à M. Ivan Allard, St-Eustache. Téléphone: 309-31. 10-103-10C.

A VENDRE — Norwood, ave Monck. Maison: 7 pièces, 4 chambres à coucher, salon, salle à diner et cuisine. Brûleur à l'huile. Près école et église catholiques Canadiennes françaises et autobus. Bonne condition. Taxes basses. Téléphone: 4-3602. 10-98-10C.

A VENDRE — St-Jean-Baptiste. Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. Garage. Grand lot. Termes faciles. Pour tous renseignements s'adresser à M. Antonio Bérard, 247, rue Marion, Norwood. Téléphone: CEdar 3-4600. 10-117-12C.

A VENDRE OU A LOUER — Restaurant moderne. Situé à intersection de 2 grands chemins dans petite ville prospère du Manitoba. Population: 2,500. Terminus d'autobus et salle de banquet pour 75. Logis de 6 pièces. Prêtre résidant. Hôpital, eau et égouts dans la ville. Prix $40,000. S'adresser à boite 80, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2. 9-80-10C.

SYLVESTRE REALTY
AGENT D'ASSURANCE
185, ave Provencher, St-Boniface
Bureau: CEdar 3-2129
Résidence: CEdar 3-5050
10-106-10C.

POUR ACHAT ET VENTE de propriétés de ville ou campagne, commerces, hôtels ou fermes. Assurances et prêts. S'adresser à A. Ayotte, représentant de George P. Graham Realty, 508 édifice Childs, Winnipeg.
Téléphone: WHitehall 2-4003 ou WHitehall 3-5331 le soir.
47-354-TF

A VENDRE

St-Boniface — Duplex: 6 pièces. Prix: $6,900.
St-Boniface — Semi-duplex: 5 pièces. Chauffage à l'huile. Prix $9,900. Termes faciles.
St-Boniface — Maison: 4 pièces. $4,000.
St-Boniface — Maison de rapport: 3 logements. $8,000.
St-Boniface — Duplex: 8 pièces. $9,500.
Norwood — Maison, 7 pièces. $8,500.
Norwood — Bungalow: 6 pièces. Chauffage à l'huile. Garage. Belle location. $13,300.
Norwood — Maison moderne: 8 pièces. Chauffage à l'huile. $12,500. Termes faciles.
St-Vital — Cottage: 4 pièces. Lot double. Prix: $7,400.
Ferme — 110 acres, avec bâtiments. A 16 milles de Winnipeg. Centre canadien-français. Près école supérieure. $6,500. Prendrait propriété de ville en échange.
Commerce — Epiceries et viandes, à St-Boniface. Prix: $2,800, plus stock. Loyer, $100 pour commerce et logis 3 pièces.

Pour achat et vente d'hypothèques, perception de paiements sur hypothèques ou loyers, rapports d'impôt,
S'adresser à
TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WHitehall 3-2134
10-107-10C.

ON DEMANDE
Vieille monnaie
On paiera les plus hauts prix
Faites parvenir votre monnaie à
STERN & COMPANY
216, édifice McIntyre
416, rue Main, Winnipeg 2, Man.

Horloger suisse
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Garry
vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone WHitehall 2-6625

Animaux morts enlevés rapidement, gratuitement
Mid-West Rendering Ltd.
St-Boniface
Téléphone CHapel 7-1347
Après les heures de bureau, téléphoner à CHapel 7-9295

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
343, rue Sherbrook
Winnipeg — Tél. SUnset 3-7258

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.
Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLEAN & CO. LTD.
Angle des rues Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231

Pour achat, vente ou échange de propriétés de ville ou de campagne, fermes, commerces ou hôtels
Prêts — Tout genre d'assurances
S'adresser à
ARPIN REALTY
130, ave Provencher, St-Boniface
E.-J.-R. ARPIN
Téléphones
Bur.: CHapel 7-8023 - Rés.: 42-3618

ON DEMANDE
Institutrices pour l'école publique de la ville de Gravelbourg, aux grades, et au cours supérieur. S'adresser à Ernest Longpré, secrétaire, Gravelbourg, Sask. 8-62-10C.

ON DEMANDE
Institutrice bilingue pour école St-Léon No 1425. Dans village de St-Léon. Grades: 1-2-3-4. Salaire $2,500 ou plus. S'adresser à Antoine Labossière, secrétaire trésorier, St-Léon, Man. Téléphone: 304-4. 8-59-T.F.

ON DEMANDE
Institutrice bilingue pour l'école du village de St-Adolphe. Grades: 5 et 6 ou 3 et 4. Salaire selon qualifications. S'adresser à Mme Lévi Courchaine, secrétaire, St-Adolphe, Man. 10-116-10C.

ON DEMANDE
Institutrice catholique bilingue pour district Ste-Marthe, no 1546. Logis et pension près école. 18 élèves. Grades 1 à 8. Salaire selon qualifications. S'adresser à Mme Guy Fafard, secrétaire, Ste-Marthe, Sask. Téléphone: 84-41. 10-99-12P.

ON DEMANDE
Pour le district scolaire Stobart, no 8B, de Duck Lake, Saskatchewan, des institutrices pour les grades 3 et 4. Devront enseigner l'anglais, le français et le catéchisme. Salaire: $2,400 ou plus selon expérience et qualifications. S'adresser à L.-C. Perret, secrétaire, Duck Lake, Sask. 9-95-10C.

ON DEMANDE
Institutrices bilingues qualifiées pour le district scolaire d'Iberville no 980 dans le village de St-Malo. Grades 4, 30 élèves; 6, 24 élèves; 7, 28 élèves; 8, 16 élèves. Salaire de base: $2,500 avec augmentations selon qualifications. S'adresser à M. Denis Maynard, sec., St-Malo, Man. 10-118-11C.

ON DEMANDE
Instituteur ou institutrice qualifié, pour école rural d'une classe. "Ecole Dupont". Environ 15 élèves, grades 1 à 8. Electricité. Ecole et maisonnette chauffées à l'huile. Téléphone. Terme commençant à l'automne. Salaire de base: $2,500 plus $100 pour chaque année d'expérience, jusqu'à $2,800. Faire parvenir application à E.-J. Bouvier, secrétaire, St-Georges, Man. Téléphone: Pine Falls 573. 9-96-10C.

ON DEMANDE
Vieux timbres-poste
On paiera comptant les plus hauts prix. Pour tous renseignements envoyez un timbre de 5c à
STERN & COMPANY
216, édifice McIntyre
416, rue Main, Winnipeg 2, Man.

FRANK SIMONITE LIMITED
370, rue Colony
A VENDRE

St-Boniface — rue Cherrier — Prix $7,800. Duplex: 7 pièces. 5 au 1er et 2 au 2e. Louée à $30 par mois. Chauffage à l'huile. Garage double. Grand lot. Comptant requis $1,800.
St-Boniface — Magasin avec logis. Equipement neuf. Conviendrait à jeune couple ou personne âgée. Prix: $4,500, plus stock.
Norwood — Maison de revenu: 8 pièces. Revenu mensuel: $85. Chauffage automatique. Prix: $10,500 à termes.
Norwood — rue Desmeurons. Près Holy Cross. Maison: 6 pièces. Stuc. Grande cuisine, salon et dinette. 3 chambres à coucher. Salle de récréation au soubassement. 1½ étage. Age: 10 ans. Chauffage automatique. Garage. Grand lot. Hypothèque de 4½%. Comptant substantiel requis.
St-Vital — ave Fernwood. Prix: $11,500. Bungalow 4 pièces, plus salle de récréation. 6 ans. Grande cuisine, 2 chambres à coucher. Chauffage à l'huile. Nombreux extras. Près autobus, église et école catholiques. Comptant requis: $4,000. Balance à 6½%.

O.-J. De Steur — Tél. 42-2285
N. Bernier — CEdar 3-2027
10-108-10C.



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention: "SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE POUTRES ET D'APPUIS EN BETON POUR LE PONT SUR LA RIVIERE NORTH-SASKATCHEWAN" seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mardi 24 juin 1958.

On peut obtenir les formules de soumission au bureau du chef des achats et des approvisionnements, ministère des Travaux publics, pièce 503, édifice Garland, Ottawa (Ont.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, pièce 705, édifice Commercial, Winnipeg 1 (Man.), du directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018 - 105e rue, case postale 488, Edmonton (Alta), du préposé, ministère des Travaux publics, pièce 308, édifice London, Saskatoon (Sask.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 1110 ouest Georgia, édifice Begg, Vancouver (C.-B.).

On ne tiendra compte que des soumissions préparées sur les formules imprimées fournies par le Ministère en conformité des conditions qui y sont stipulées.

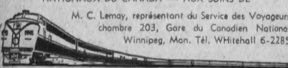
On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 30 mai 1958. (314)

WILFRID ROYAL (INSURANCE) LIMITED
Tous genres d'assurances
314-5, édifice Avenue Winnipeg, Man.
Téléphone WHitehall 3-1558

TROISIÈME CENTENAIRE
DE
Sainte-Anne-de-Beaupré
PÈLERINAGE
Offert particulièrement à toute la population d'expression française de l'Ouest canadien par les
CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA
Départ de Winnipeg — vendredi 18 JUILLET
Prix du voyage aller-retour **$141.70 à $151.75** par personne
Ces prix valent à partir de Winnipeg et couvrent toutes les dépenses: transports, coucher, excursions et pourboires. Seuls les repas seront aux frais des voyageurs.
POUR TOUTE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ VOUS ADRESSER AUX SERVICES FRANÇAIS DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA — AUX SOINS DE
M. C. Lemay, représentant du Service des Voyageurs, chambre 203, Gare du Canadien National, Winnipeg, Man. Tél. WHitehall 6-2285.



CANADIEN NATIONAL

M. E. SABOURIN
Assurances de tous genres
Voyages
Chemin de fer — Paquebot — Avion
195, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone CHapel 7-1351

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450

Assemblées

Nous avions assemblée régulière le 5 juin. Cette assemblée fut avancée d'une semaine, afin que plusieurs demandes d'admission dans la Chevalerie soient examinées. Nous sommes heureux de constater que ces demandes sont en bonne et due forme et que, d'après notre enquête, tous ces néophytes sont des sujets dignes de faire leurs premiers pas vers le grade de chevalier.

Veuillez vous souvenir qu'il n'y aura pas d'assemblée régulière le 12 prochain. La deuxième assemblée régulière aura lieu, comme de coutume, le quatrième jeudi du mois, soit le 26 juin prochain.

Conférence

A cette assemblée du 26 nous aurons probablement le privilège d'entendre M. l'abbé Rémi de Roo nous entretenir d'un sujet que nous avons tous à coeur, sujet que le distingué conférencier connait à fond: l'éducation.

Nous aurons probablement le temps, avant d'entendre M. l'abbé de Roo, de régler la question de nos officiers pour le terme suivant.

Venez donc nombreux, afin d'appuyer le choix de vos officiers et d'entendre une conférence instructive et de première importance pour tous.

Le Frère Bergevin, président du comité de nomination, a fait sa besogne. Libre à vous de suppléer à cette liste. Quant au supposé Frère Bergeron, nos espions sont à sa recherche sans obtenir de résultats tangibles.

Vieux linge

Nous revenons à la charge. Ceux qui auraient des vêtements ou chaussures usagés sont priés de les apporter à notre assemblée ou d'en avertir le Frère E. Dumas ou le grand chevalier.

Déjeuner-communion

Celui du premier juin fut bien réussi, sans cependant obtenir le résultat presque impossible de 60 communiants auquel l'organisateur, Frère R.-A.-L. Mercier, visait. Toutefois, une quarantaine de membres répondirent à l'appel général. L'on remarquait avec plaisir la présence de trois Frères du Conseil St-Boniface et celle d'un membre influent du Conseil Goulet.

Au déjeuner, servi d'une façon impeccable par la pâtisserie Pelland, de St-Boniface, nous avions le plaisir de recevoir les dames de Ste-Anne. Ces dames nous ont été d'un grand service en des circonstances semblables dans le passé.

Le R. P. C. Lafrenière, O.M.I., curé de la paroisse du Sacré-Coeur, souhaita la bienvenue à tous et exprima le désir de voir se renouveler cette étroite collaboration des deux sociétés.

Après le déjeuner, notre bon chapelain, le R. P. R. Bédard, O.M.I., offrit au Frère Jos. Guay les félicitations de tout le Conseil au sujet de sa récente investiture comme Chevalier de l'Ordre de St-Grégoire. Il nous entretint ensuite d'un sujet plein d'actualité: "la délinquance juvénile et ses causes."

Nos remerciements à tous ceux qui ont contribué au succès de cette pieuse et agréable coutume.

A part

Nous en savons beaucoup maintenant au sujet de l'âge de Rigoletto, qui se pique de savoir celui d'un certain poisson dénommé.

BISTOURI.

Couronnement de la reine de mai à l'école du Sacré-Coeur de Winnipeg

Le jeudi 29 mai avait lieu, dans l'église du Sacré-Coeur, la cérémonie du couronnement de la reine de mai et la proclamation des notes de catéchisme pour l'année scolaire qui se terminera bientôt.

Après l'entrée des élèves au chant du cantique de Lourdes: "Ave Maria", le R. P. C. Lafrenière, O.M.I., curé, adressa des félicitations aux élèves méritants et souligna l'importance d'acquérir des principes solides, afin de vivre selon les connaissances apprises dans l'étude de la religion.

Le R. P. D. Ruest, O.M.I., vicaire, proclama ensuite les noms de ceux qui formaient la cour d'honneur:

Grade X: reine de mai, Roberta Coutu; chevalier d'honneur, Eugène Prieur.
Grade IX: Edith Château et Jean Lizotte.
Grade VIII: Camille LaClare et Michel Koryluk.
Grade VII: Huguette Desrosiers et Damase Laroche.
Grade VI: Emma Bérard et Roger Godin.
Grade V: Isabelle Coutu et Grégoire Yost.
Grade IV: Monique Ruest et Denis Dacquay.
Grade III: Judith Pazdor et Daniel Bolger.
Grade II: Dianne Tellier et Ronald Mertens.
Grade I: Eveline Roy et Charles Pazdor.

Le salut du St-Sacrement au chant duquel tous les élèves participèrent termina cette cérémonie. Lucille LaFlèche touchait l'orgue.

Confirmation

Le vendredi 30 mai, dans la soirée, Son Exc. Mgr P. F. Pocock, archevêque de Winnipeg, confirma 66 enfants dans l'église du Sacré-Coeur.

Dans une brève allocution, au début de la cérémonie, Son Excellence félicita les fidèles et leurs dévoués pasteurs pour le progrès spirituel et matériel qui se poursuit dans la paroisse.

Aux questions posées par Son Excellence, les élèves répondirent avec compréhension, ce qui mérita aux institutrices et aux parents des éloges pour la préparation soignée, apportée à la réception d'un sacrement. En passant, Son Excellence, s'adressant aux adultes, dit son regret de ne pas avoir commencé l'étude du français au début de son cours, car alors elle pourrait s'exprimer facilement dans les deux langues; elle exhorta donc les parents à envoyer leurs enfants à une école bilingue.

Cette cérémonie se clôtura par le salut du St-Sacrement. Le R. P. C. Lafrenière officiait. Le chant communautaire était dirigé par le R. P. D. Ruest. Mme G.-M. LaFlèche touchait l'orgue.

Visiteur à l'école

Le R. P. G. Ramaekers, S.J., visiteur des écoles pour l'A.E.C.F.M., a parcouru les classes durant trois jours. Depuis les bambins du jardin jusqu'aux finissants de la dixième année, tous ont joui de la visite de cet inspecteur sympathique.

Pèlerinage à St-Norbert

Le dimanche 15 juin courant aura lieu le pèlerinage annuel de la paroisse à la grotte de Notre-Dame-de-Lourdes de St-Norbert.

Si vous désirez prendre part à ce pèlerinage, veuillez, s'il-vous-plait, en avertir Mme A. Lacharité, téléphone SPruce 4-4835, qui se chargera de retenir les autobus nécessaires au transport des pèlerins.

Les prix de passage seront de 75 sous pour adultes et 50 sous pour enfants. Il n'y aura pas de billets à vendre.

Surveillez le bulletin paroissial du dimanche 8 juin, afin de vous assurer de l'heure du départ de l'église du Sacré-Coeur.

UNDER THE TRUSTEE ACT

IN THE MATTER OF the estate of EDWARD DAVID DAVIS, late of the Post Office of East Braintree, in the Province of Manitoba, Farmer, deceased.

ALL CLAIMS against the above estate duly verified by Statutory Declarations must be sent to the undersigned, Grafton, Deniset, Dowhan, Betournay & Muldoon, at 4 - 431 Main Street, Winnipeg 2, Manitoba, on or before the 7th day of July, A.D. 1958.

DATED at Winnipeg, Manitoba, this 29th day of May, A.D. 1958.

GRAFTON, DENISET, DOWHAN, BETOURNAY & MULDOON, Solicitors for the Executor.

UNDER THE TRUSTEE ACT

IN THE MATTER OF the estate of JOSEPHINE ST-LAURENT, late of the Postal District of Ste Genevieve, in the Province of Manitoba, Widow, deceased.

ALL CLAIMS against the above mentioned estate duly verified by Statutory Declarations must be sent to the undersigned, Grafton, Deniset, Dowhan, Betournay & Muldoon, at 4 - 431 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 7th day of July, A.D. 1958.

DATED at Winnipeg, Manitoba, this 29th day of May, A.D. 1958.

GRAFTON, DENISET, DOWHAN, BETOURNAY & MULDOON, Solicitors for the Executor.

UNDER THE TRUSTEE ACT

IN THE MATTER OF the estate of ALCIDAS ST-LAURENT, late of the Postal District of Ste Genevieve, in the Province of Manitoba, Retired Farmer, deceased.

ALL CLAIMS against the above estate duly verified by Statutory Declarations must be sent to the undersigned, Grafton, Deniset, Dowhan, Betournay & Muldoon, at 4 - 431 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 7th day of July, A.D. 1958.

DATED at Winnipeg, Manitoba, this 29th day of May, A.D. 1958.

GRAFTON, DENISET, DOWHAN, BETOURNAY & MULDOON, Solicitors for the Executor.

UNDER THE TRUSTEE ACT

IN THE MATTER OF the estate of EMILE BEAUDRY, late of the Post Office of St. Eustache, in the Province of Manitoba, Farmer, deceased.

ALL CLAIMS against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be sent to the undersigned at Room 4, Banque Canadienne Nationale Building, Winnipeg, Manitoba, on or before the 7th day of July, A.D. 1958.

DATED at the City of Winnipeg, in the Province of Manitoba, this 29th day of May, A.D. 1958.

LEON H. BENARD, Q.C.
Solicitor for the Executors.

A Victoria, C.-B.
Pour acheter une propriété aux environs de l'église St-Jean-Baptiste, église des catholiques de langue française,
adressez-vous à
O. W. CHRÉTIEN
Tél. 5-2598 — 182, rue Berkley
VENDEUR D'IMMEUBLES



Ernst Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATION DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

La Chapelle Funéraire P. Coutu
156, rue Marion, St-Boniface
Téléphone CHapel 7-1453
Membre du quatrième degré des Chevaliers de Colomb

La "Norwood Jewellers"
105, avenue Marion
St-Boniface, Man.
Téléphone CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité

Prenez un repas à la dinde servi n'importe quel jour de la semaine sauf le dimanche, entre 11 h. 30 a.m. et 8 h. p.m.
au
HAVEN LUNCH
344, rue Main, Winnipeg
Un régal pour toute la famille
Notre spécialité: le poulet frit
Salle de banquet pour toutes occasions
Téléphone WHitehall 2-9076

Votre Assureur De Confiance
Lucien Phaneuf, C.L.U.
Membre de l'Institut des Assureurs-vie agréés du Canada
504, édifice Power, Winnipeg
Tél.: Bureau, WHitehall 2-7528
Résidence, CHapel 7-3576

Pour commémorer le 100e anniversaire du miracle de Lourdes . . .



GAIETY commence le vendredi 6 juin
Une semaine seulement!

ON DEMANDE

1 INSTITUTEUR — pour enseigner les grades 5, 6 et 7 dans une classe anglaise.

SALAIRE — $3,000 à $4,800, selon les années d'expérience et diplômes.

1 INSTITUTRICE — pour enseigner les grades 3 et 4 dans une classe anglaise.

SALAIRE — $2,000 à $3,400, selon les années d'expérience et diplômes.

Pour renseignements, s'adresser à
La Municipalité Scolaire de Saint-Bruno
Saint-Bruno, Co. Chambly, Qué.



Quelle tâche ce fut de changer approximativement 121 mille téléphones au système numérique plus efficace de "2-5". Le travail est enfin terminé et les huit derniers bureaux adopteront le nouveau système le 15 juin.

HUIT NOUVEAUX
bureaux téléphoniques adopteront
"2-5" . . . LE 15 JUIN 1958

CES BUREAUX SERONT CONNUS COMME SUIT			
	HUdson 9-	GLobe 2-	GLobe 3-
	GRover 4-	GRover 5-	TUrner 8-
	ALpine 3-	ALpine 6-	

Comment signaler les numéros 2-5
EXEMPLE: POUR SIGNALER SUnset 3-7109



REMARQUE: En parlant, écrivant, imprimant ou exhibant les numéros de téléphone 2-5, ne vous servez jamais des deux lettres seulement. Employez le nom complet du bureau: — "SUnset 3", "EDison 4", etc. Non "SU3" ou "ED4".

Les deux premières lettres ne doivent être employées seules qu'en signalant.

Numéros d'urgence des nouveaux bureaux

FORT GARRY	FEU GLobe 3-2123	POLICE GLobe 3-3500
ST. JAMES	FEU TUrner 8-1919	POLICE TUrner 8-1920
TUXEDO	FEU HUdson 9-4244	POLICE HUdson 9-5892

Ne vous servez pas du nouvel annuaire avant le 15 juin



8001

MANITOBA TELEPHONE SYSTEM

Profitez de notre expérience de plus de 30 ans

TWIN CITIES PAINTING & BUILDING CLEANING CO.
309, avenue Provencher, Saint-Boniface

Joseph Bourbonnière *propriétaire*
Tél. CHapel 7-4069